

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Travail de mémoire

Les réfugiés climatiques dans la presse suisse : Analyse documentaire des récits.

Stanislas Gouhier

Sous la direction du chargé de cours Olivier Ferrari



Érosion du littoral et mouvements de réfugiés climatiques, plage de l'Amélie au sud de Soulac, France, le 29 janvier 2014.

© Guillaume Bonnaud



Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable.

À toutes celles et tous ceux qui,
Par leur mobilité,
Ont permis au Monde d'évoluer.

« Les migrations sont souvent les effets non maîtrisés d'une globalisation du monde qui ne peut faire l'impasse sur l'interdépendance des États, alors qu'elles atténuent les grandes fractures du monde. [...] Ceux qui traversent [les frontières] posent la question de savoir quand il est juste de la transgresser : sous la torture de régimes autoritaires et faillis ou quand on appartient à une catégorie menacée par l'État ou la société civile ? Quand l'État de départ est incapable d'assurer un espoir d'amélioration de l'existence sans la migration et a perdu toute légitimité du fait de la corruption et du clientélisme ? Quand une catastrophe environnementale en fait une zone de haut risque ? Quand la terre n'est plus capable de nourrir sa population ou que l'agriculture ou la pêche ne permettent plus de vivre décemment ? »¹.

¹ Wihtol de Wenden (2017), semaine 6:15.





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Résumé

À l'ère de l'Anthropocène, où les environnements reprennent leur statut de facteur de mouvements migratoires au même titre que le politique, le social et l'économique, le sujet des « réfugiés climatiques » interpelle. Par une analyse des cadres dans la presse suisse dans les trois langues entre 2012 et 2020, ce mémoire de Master interroge la manière dont ce sujet est discuté. Il met en avant le fait que cette presse mobilise des cadres similaires à ceux relevés par les études précédentes, dont la plupart essentialise les réfugiés et implique une relation causale entre climat et migration. Toutefois, ce travail montre que les cadres ne sont pas utilisés de la même manière en fonction de la ligne politique de la presse.

Summary

In the Anthropocene era, where environments are regaining their status as a factor in migratory movements in the same way as the political, social and economic have, the subject of 'climate refugees' is of particular concern. Through an analysis of the frames in the Swiss press in the three languages between 2012 and 2020, this Master thesis questions the way in which this subject is discussed. As a result, this press mobilises frameworks similar to those identified in previous studies, most of which focus on refugees and imply a causal relationship between climate and migration. However, this work shows that the frameworks are not used in the same way according to the political line of the press.

Mots-clés : réfugié, climat, changements, presse, Suisse, cadres, Political Ecology

Keywords: refugee, climate, change, media, Switzerland, frames, Political Ecology





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Avant-propos

Bien plus que l'aboutissement d'études universitaires, ce travail de Master apporte une synthèse de certaines réflexions académiques et personnelles, tout en étant une ouverture sur un sujet nouveau pour moi. Il aura inévitablement une part personnelle, en raison de ce qu'il représente comme étape à la fois transitionnelle et fondatrice dans ma vie.

J'ai toujours été sensible aux causes sociales, aux inégalités entre les êtres humains, à vouloir comprendre ce qui fonde les différences. Par la suite, je me suis intéressé aux causes environnementales, découvrant de nouvelles inégalités sociales : les injustices environnementales. Le sujet des migrations environnementales et spécifiquement des réfugiés climatiques m'est tombé dessus vers 2016, et même s'il est resté au fond de mes pensées un certain temps sans approfondissement, le mémoire m'a semblé être l'opportunité pour reprendre mes réflexions et aller plus avant dans ce domaine. Je souhaitais en effet analyser cette thématique sous un angle nouveau, celui des humanités environnementales, en y apportant ma sensibilité et un angle d'étude particulier. Fait étonnant, j'ai fini ce travail avec une position bien différente de celle avec laquelle je l'avais commencé ; j'aimerais que cela soit de même pour vous qui me lisez.

Concernant la forme, deux choses sont à préciser ici. La première est relative à l'utilisation du « nous » dans ce travail : ce « nous » que je mobilise fait référence à toutes celles et tous ceux qui m'ont précédé dans ma recherche et que je mobilise dans mon texte. En somme, je ne suis pas seul à travailler dans ce domaine d'étude, et ces « nous » sont à comprendre comme un hommage et une filiation. La deuxième concerne le genre grammatical : pour simplifier la lecture, tous les masculins sont à comprendre dans ce texte comme neutres et ne cherchent pas à invisibiliser la spécificité des genres dans les migrations. J'aurais aimé faire plus, même si je mobilise quelques moyens de neutralisation des genres.

Enfin, l'Annexe I apportera quelques définitions utiles pour des concepts particuliers. Je signale en note de bas de page quand un terme en question est défini dans cette Annexe.





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Table des matières

Résumé	3
Avant-propos	5
Introduction	11
Les changements environnementaux	13
Les différents termes	15
<i>Migrant</i>	15
<i>Réfugié</i>	16
<i>Déplacé interne</i>	18
<i>Les adjectifs</i>	19
La revue de littérature	20
La problématique	25
I — Méthodologie	31
I-I La presse	31
I-II La sélection de la presse et des articles	33
I-III La grille d'analyse	35
II — Résultats	41
II-I Les cas particuliers	42
II-II Lier les cadres aux entités de presse	44
II-III L'importance des lignes politiques	47
<i>Lier les lignes politiques aux cadres</i>	47
<i>Lier les lignes politiques aux régions linguistiques</i>	48
<i>Lier les lignes politiques aux dates de parution</i>	49
II-IV Lier les cadres aux dates de parution	50
II-V Lier les idées-clés à la presse	54
II-VI Lier les facteurs migratoires entre eux	57
III — Discussion	59
III-I Dégradation et marginalisation	61



III–II Sujets environnementaux et identités	67
III–III Conflit et exclusion environnementale	73
III–IV Les cadres non utilisés	82
<i>Contrôle et conservation</i>	82
<i>Objets et acteurs politiques</i>	84
III–V Les récits apolitiques	86
III–VI Qu'en retenir ?	93
Conclusion	99
Bibliographie	103
Sources primaires, secondaires, tertiaires	103
Sources de la presse suisse	114
Iconographie	121
Annexe I — Définitions	125
Annexe II — Les changements environnementaux	129
L'histoire des sciences du climat	129
Le Système-Terre	130
Les mécanismes influençant le climat	130
Les impacts de ces changements climatiques	135
Le GIEC	137
Annexe III — Tableaux de catégorisation	141
Catégorisation de la presse dite « de gauche »	141
Catégorisation de la presse dite « non marquée »	142
Catégorisation de la presse dite « de droite »	144
Annexe IV — Tests statistiques	147
Chi ² des variables « cadres » et « régions linguistiques »	147
Chi ² des variables « cadres » et « lignes politiques »	148
Chi ² des variables « régions linguistiques » et « lignes politiques »	152
Chi ² des variables « dates de parution » et « lignes politiques »	153
Chi ² des variables « cadres » et « dates de parution »	154





Chi ² entre « multifactorialité » et « changements climatiques »	155
Chi ² des variables « idées-clés » et « lignes politiques »	156
Chi ² des variables « idées-clés » et « régions linguistiques »	158





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Introduction

Vingt-neuf août 2005, en Louisiane. Il y a 15 ans, l'ouragan Katrina, qui a atteint la catégorie 5 sur l'échelle Saffir-Simpson — comptant cinq niveaux — avec des vents soufflant jusqu'à 280 km/h, "évite" partiellement la Nouvelle-Orléans. Certains scientifiques ont estimé que cette échelle allait dorénavant devoir compter une sixième catégorie¹. Les dommages confirmés s'élèvent à \$ 108 milliards et le nombre de morts à 1'836². La Nouvelle-Orléans, c'était une ville de 484'674 habitants en 2000³ ; six ans plus tard, elle n'en comptait que 144'000⁴. Des centaines de milliers de personnes ne sont jamais revenues.

Ce 29 août 2005, Cynthia Christmas regarde depuis la fenêtre de sa chambre l'eau monter de toute part⁵. Elle voit les voitures disparaître sous l'eau, puis les maisons. Elle passera deux jours à attendre sur un perron de quatre mètres carrés avec cinq autres personnes et un chien que les secours ne viennent. Ses filles et elles monteront alors dans une barque et se retrouveront sous un pont à Metairie, parmi d'autres rescapés. D'autres attendront plus longtemps. Finalement, c'est probablement plus d'un million de Louisianais qui seront éparpillés à travers le pays dans des camps de « réfugiés climatiques »⁶.

Cette tragédie n'était pas due à la fatalité. Elle avait été prédite et annoncée par les scientifiques⁷. Avec le contrôle du Mississippi dès les années 1930, les digues ont empêché le fleuve de charrier ses sédiments et matériaux qui permettaient de compenser l'érosion des côtes par la mer du Golfe du Mexique. La recherche de pétrole dans les marais et bayous a permis à l'eau de mer de s'infiltrer sous la végétation, démultipliant l'érosion. Différentes digues de terre et de béton ont été construites pour contrer les effets de la mer. Avec la perte des terres et des marais, les scientifiques prédisaient en 2003 que la lame de

¹ voir *ABC News* (2006, 23 mai).

² voir « Ouragan Katrina » (2020, 14 juin), dans *Wikipedia*.

³ voir « La Nouvelle-Orléans » (2020, 28 juin), dans *Wikipedia*.

⁴ voir « Conséquences de l'ouragan Katrina sur La Nouvelle-Orléans » (2020, 18 avril), dans *Wikipedia*.

⁵ voir Monfajon (2016, 22 septembre) [vidéo].

⁶ voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 133 ; « Ouragan Katrina » (2020, 14 juin), dans *Wikipedia*.

⁷ Pour tout ce paragraphe, voir Monfajon (2016, 22 septembre) [vidéo].



fond d'un ouragan pourrait les dépasser et envahir les villes qui sont derrière, dans une sorte de cuvette. Mais la plupart des projets de prévention non-industriels — comprendre par là les projets de restauration des écosystèmes — n'a pas été soutenu par le gouvernement fédéral états-unien. Les digues de béton qui protègent la ville du lac Pontchartrain à côté, elles aussi, préoccupaient les scientifiques. Il s'est avéré que ce sont ces dernières qui ont été submergées : elles étaient prévues pour tenir une augmentation du lac de cinq mètres, pourtant elles ont cédé alors que le lac n'est monté que de trois mètres et demi. Elles n'auraient "jamais" dû céder, et pourtant. Une question de budget, paraît-il. Quoiqu'il en soit, la peur des scientifiques en 2003 était de devoir passer par une catastrophe traumatisante pour que des projets ambitieux voient le jour...

Les études effectuées sur ce cas montrent plus de faits. Premièrement, les gouvernements de Louisiane et des États-Unis (USA) n'étaient pas préparés et ont réagi trop tard⁸. Deuxièmement, celles sur les diverses populations de la ville montrent que sur les 60'000 habitants qui sont restés, la majorité était des femmes, des pauvres, des Afro-américains⁹. Des populations marginalisées. Celles qui ont eu les moyens de partir y ont fait, certaines définitivement ; les autres sont restées, coincées dans l'immobilité¹⁰. Troisièmement, les chaînes de télévision ou encore les journaux ont commencé à nommer ces victimes de la catastrophe des « réfugiés » ou « réfugiés climatiques », quand bien même ces victimes déclaraient ne pas vouloir être ainsi dénommées, notamment parce que le terme serait déjà racialisé¹¹.

Quinze ans plus tard, et à l'ère de l'Anthropocène qui imbrique ensemble le naturel et l'humain, que devient ce concept des « réfugiés climatiques » qui interroge tant les scientifiques, les personnalités politiques et les premiers concernés ? Est-il pertinent ? Que raconte-t-il ? Et comment est-il raconté par la presse ? Le climat est-il dorénavant devenu un facteur prépondérant des migrations ?

⁸ voir « Ouragan Katrina » (2020, 14 juin), dans *Wikipedia*.

⁹ voir *Le Devoir* (2005, 3 septembre), §7; Gemenne (2020), p. 82-83 ; *Le Temps* (2020, 8 mars), §4 ; « Ouragan Katrina » (2020, 14 juin), dans *Wikipedia*.

¹⁰ voir Gemenne (2020), p. 82-83.

¹¹ voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 133.



Les changements environnementaux¹²

Avant de pouvoir entrer plus avant dans le sujet des réfugiés climatiques, il convient de revenir sur les changements climatiques, les changements environnementaux et, plus largement, sur le Système-Terre. Rappelons, à toute fin utile, que le consensus scientifique sur le réchauffement climatique anthropogénique est d'*au moins* 97 %, voire de 100 %¹³.

Les sciences du climat se basent sur des connaissances scientifiques de plus de 200 ans, stabilisées depuis le milieu du XIX^e siècle. Avec une compréhension éprouvée des mécanismes physiques, nous savons que l'augmentation de la concentration et l'émission des gaz à effet de serre (EGES), en particulier du CO₂ dans l'atmosphère, entraînent une augmentation du bilan radiatif — appelé « forçage radiatif » — et donc une augmentation de la température. Avec des milliers d'articles scientifiques publiés sur la question, un consensus scientifique concernant le réchauffement climatique s'est consolidé¹⁴.

Mais si l'augmentation du CO₂ anthropique depuis bientôt trois siècles a pour conséquence un réchauffement climatique, ce n'est pas le seul enjeu auquel l'humanité d'aujourd'hui et de demain doit faire face. Les océans changent : non seulement ils s'élèvent en raison de leur dilatation thermique et de l'apport en eau de la fonte des glaciers — la fonte totale de la calotte du Grønland augmenterait le niveau des eaux de sept mètres en moyenne¹⁵ — mais ils s'acidifient — 30 % plus acides que depuis le début de la Révolution industrielle¹⁶ —, causant notamment le blanchiment des coraux ; en clair, leur mort. La perte de biodiversité est également un sujet qui commence à être entendu et menace des écosystèmes entiers, tout comme le changement d'affectation des sols et la déforestation, ainsi que l'introduction massive d'engrais azotés et phosphorés¹⁷. Ainsi, le réchauffement climatique est *un* des paramètres des changements environnementaux qui questionnent non

¹² Pour plus de compréhension sur les changements environnementaux et les raisons de se fier aux sciences et au GIEC, se référer à l'Annexe II ; pour la définition du « Système-Terre » et de « milieu », voir l'Annexe I.

¹³ voir Cook *et al.* (2016) ; Powell (2017).

¹⁴ voir Oreskes (2018), p. 36-37.

¹⁵ voir Emanuel (2020), p. 71.

¹⁶ voir *ibid.*, p. 75.

¹⁷ voir Steffen *et al.* (2015).



seulement nos flux d'énergie, mais également nos flux de matières. Les autres variables du climat, comme les cycles de Milanković, ne permettent pas à eux seuls d'expliquer les modifications profondes que les scientifiques relèvent dans leurs études du Système-Terre.

Pour toutes ces raisons, parler de "crise écologique" est impropre, car une crise est un passage momentané entre deux normalités, tandis que nous expérimentons un changement radical du Système-Terre. Par exemple, le CO₂ émis aujourd'hui sera encore visible à hauteur de 7 % dans l'atmosphère dans 100 millions d'années¹⁸. Il ne s'agit pas non plus de "risque", puisqu'un risque est circonscrit dans le temps et l'espace, et est compensable économiquement ; il s'agit davantage de « changements transcendants » transformant l'ensemble des conditions de vie¹⁹. Enfin, nous n'avons pas un problème de pollutions, ces dernières n'étant qu'un « [...] problème local, ponctuel, perceptible par nos sens, prévisible, réversible et ne questionne pas, ou peu, notre genre de vie »²⁰. Nous devons en réalité parler d'*Anthropocène*, ce qui ne signifie pas « l'époque des humains » mais, d'un point de vue ontologique, « l'entrelacement de l'humain et de la Nature »²¹. C'est avec ce concept en filigrane que nous souhaitons étudier les réfugiés climatiques.

Toutefois, comme nous n'avons actuellement pas de données quant aux mouvements de populations que ces différents problèmes pourront mener — comment lier à une migration l'augmentation du CO₂ en lui-même ou l'usage d'engrais azotés, qui ne sont que des variables ? —, nous réduisons volontairement les changements *environnementaux* aux quatre expressions suivantes des changements *climatiques* :

- L'augmentation de la température moyenne ;
- La montée des mers et des océans ;
- Le changement du régime des pluies ;
- Davantage d'évènements extrêmes (canicules, inondations, etc.).

¹⁸ voir Bourg & Salerno (2017), Semaine 1:2.

¹⁹ voir Bourg (2013).

²⁰ Gouhier (2018), p. 40.

²¹ voir Bourg (2018), p. 21-23. Pour la définition de « Nature », voir l'Annexe I.



Les différents termes²²

Dans les articles que nous étudierons plus loin, différents termes pour traiter du sujet des réfugiés climatiques sont usités. Selon l'approche choisie par les acteurs, nous tombons sur : « migrant », « réfugié », « déplacé » ; « écologique », « environnemental », « climatique », « de catastrophe ». Si tous ces mots renvoient au sens large à des migrations environnementales, ils ne disent pas tout à fait la même chose. En effet, selon la définition et l'acteur, ils renvoient à des réalités, des droits et des profils migratoires différents.

Migrant

La migration n'est pas aussi facile à définir qu'il n'y paraît, car elle n'est pas reconnue dans le droit international, simplement décrite comme le mouvement d'une population. Pour l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), il s'agit d'une définition commune, à savoir « *toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale* »²³. Cette définition est volontairement large, incluant toutes raisons de mouvement, afin que chaque État ou organisation puisse avoir une base commune, avant d'en préciser les limites. Dans son Glossaire de 2004, l'OIM indique par ailleurs que le ou la migrante se déplace afin d'améliorer sa condition matérielle et sociale²⁴ ; cette définition est intéressante, car elle ajoute une dimension sociale et une finalité à la migration²⁵. Il est aussi possible de distinguer le migrant de l'immigré ou de l'émigré selon qu'il est encore un mouvement ou non. Mais ces définitions sont indicatives : en Suisse, par exemple, l'Office Fédérale des Statistiques (OFS) s'est basée sur une recommandation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour définir administrativement la migration selon le transfert du domicile civil²⁶. Elle discrimine alors la population *étrangère*, celle *née à l'étranger* et

²² Nous nous inspirons du lexique interrogé par Venturini, Gemenne & Severo (2012).

²³ OIM. (2019), p. 130 (notre traduction).

²⁴ voir Perruchoud, R. & Redpath-Cross, J. (2004), p. 61.

²⁵ voir Zufferey, J. (2017), p. 52.

²⁶ voir *id.*



celle *issue de l'immigration*²⁷. Enfin, « la migration est par définition un phénomène dépassant les frontières nationales et demandant une coopération étroite entre les États »²⁸, aboutissant à une gouvernance mondiale de la migration. Néanmoins, force est de constater que la définition première des migrants est (volontairement) bien trop large et nécessite des précisions selon des catégories exclusives, ceci dans le but de pouvoir délivrer des réponses adéquates, par exemple dans le cas des réfugiés.

Réfugié

Ce nom renvoie directement à la Convention relative au statut des réfugiés (la Convention), ratifiée à Genève en 1951 sous l'égide de l'ONU, et à son article Premier, ainsi qu'au statut officiellement reconnu par les États, à savoir :

Toute personne « qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner »²⁹.

Pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), dont le but est de protéger les réfugiés, les termes de « migrant » et de « réfugié » sont mutuellement exclusifs³⁰. En effet, pour faire la demande d'asile et espérer bénéficier du statut de réfugié, il faut avoir au préalable quitté son « [...] pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une “protection internationale” »³¹. De fait, la personne qui migre doit démontrer qu'elle n'est pas “seulement” victime de violence,

²⁷ voir OFS (2020), p. 10.

²⁸ Sironi (2016), p. 25.

²⁹ ONU (1951, 28 juillet), art. 1 §2, modifié par le Protocole relatif (1967, 31 janvier), art. 1 §2.

³⁰ voir Ferrari (2016), p. 18.

³¹ ONU (2020), « Refugees and Migrants » définitions.



mais surtout qu'elle est elle-même persécutée en raison de son appartenance à un groupe particulier³² — religion, ethnie, etc. —, « ce qui exclut tous ceux qui fuient la guerre ou la violence généralisée dans leur pays d'origine, comme ça peut être le cas pour un certain nombre de Syriens qui ne peuvent pas prouver d'être directement persécutés »³³, mais également si la fuite est causée par une catastrophe ou par un manque d'espoir dans son lieu de résidence habituel. Le terme de « réfugié » est le seul qui soit juridiquement codifié dans le droit international et il recouvre une catégorie de personnes bien délimitée. Notons que certains pays ne sont Parties qu'à la Convention, d'autres qu'au Protocole, et certains à aucune reconnaissance officielle des réfugiés³⁴.

De manière générale, le statut de réfugié renvoie à l'idée du réfugié activiste ou dissident du XIX^e siècle, celui qui promouvait les idéaux libéraux et démocratiques, d'où l'expression commune mais non juridique de « réfugié politique » qui souhaite le distinguer d'un « réfugié économique »³⁵, et maintenant d'un « réfugié climatique ». Le droit d'asile est en effet historiquement lié à la dissidence politique d'une personne avec son État d'origine, de sa recherche de protection ailleurs et de la non-extradition³⁶. Signée en particulier par les Occidentaux, en 1951, ce statut international visait les dissidents de l'URSS.

Or la qualité de la catégorie de « réfugié » — la seule à être reconnue par les États — et de la protection qu'elle implique, sont une part de son défaut, à savoir un statut juridique difficile à amender. En effet, dans le contexte d'après-guerre, les persécutions relatives aux opinions politiques, à la « race », à la religion, à la nationalité ou à l'appartenance à un groupe social avaient joué un rôle primordial, et qui demandaient au Monde³⁷ d'après-fascisme de corriger les défauts de protection³⁸. L'environnement n'était alors pas considéré.

³² voir Richmond (1994), p. 75 ; Wihtol de Wenden (2013), p. 26 ; Sironi (2016), p. 25.

³³ Sironi (2016), p. 25.

³⁴ Par exemple, Madagascar n'est partie qu'à la Convention de 1951, les USA qu'au Protocole de 1967, la quasi totalité des États de l'Asie du Sud et du Sud-Est n'est partie à aucun des deux accords.

³⁵ voir Tissier-Raffin (2019), p. 143-146.

³⁶ voir *id.*

³⁷ Pour la définition de « Monde », voir l'Annexe I.

³⁸ voir Sironi (2016), p. 25.



Déplacé interne

« Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État »³⁹.

Les déplacés internes sont définis par l'UNHCR : ce sont des personnes qui auraient pu demander le statut de réfugié si elles avaient quitté leur pays, tout en se concentrant sur les causes du déplacement⁴⁰. En définissant les réfugiés et les déplacés internes, l'UNHCR exclut — et définit en même temps — ces personnes de la définition des migrants de l'OIM. Mais les déplacés ne jouissent actuellement, au contraire des réfugiés, d'aucune reconnaissance juridique internationale. Enfin, la définition de l'UNHCR retenue estime que les déplacés internes sont *forcés* à quitter leur lieu de résidence habituel, bien que ce terme de « forcé » soit également difficile à définir et que la réalité soit plus nuancée.

Les migrations sont plurielles, autant que les migrants, et donc les définitions⁴¹. Il existe d'autres définitions, comme par exemple celle de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, des recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, deux Protocoles de Palerme sur la traite des personnes ou encore la Convention internationale des droits de l'enfant⁴². Toutes ces catégories juridiques sont des sous-catégories de « migrant »⁴³, et la définition dépend davantage du but poursuivi par l'acteur qui l'emploie⁴⁴. Dans le cadre de ce travail, nous nous focalisons sur les trois définitions les plus usitées et conventionnelles.

³⁹ UNHCR. (1998), p. 5, §2 (notre emphase).

⁴⁰ voir Gemenne (2011a), p. 250.

⁴¹ voir Ferrari (2016), p. 17-18 ; UNHCR (2018, 30 août).

⁴² voir Ferrari (2016), p. 18 ; Sironi (2016), p. 26.

⁴³ voir Sironi (2016), p. 27.

⁴⁴ voir Ferrari (2016), p. 18.



Les adjectifs

À ces noms qui renvoient donc à des réalités migratoires différentes s'attachent, dans la thématique qui nous intéresse, des adjectifs différents qui déterminent ces mouvements : « écologique », « environnemental », « climatique », ou encore « de catastrophe ». En se basant sur l'étude de Tommaso Venturini, François Gemenne et Marta Severo, l'emploi de l'adjectif n'est pas le mot qui compte, car un consensus semble exister autour des raisons de ces migrations⁴⁵ : dégradation du milieu, sécheresse, désertification, montée des eaux, des catastrophes naturelles. Les adjectifs renvoient tous en effet à l'idée que les milieux sont une variable *déterminante* dans les migrations, que ce soit à travers des mouvements soudains lors de catastrophes, ou de long-terme en raison des changements climatiques. En revanche, le nom, lui, importe. Parler de « migrant », de « réfugié » ou de « déplacé » ne signifie pas la même chose dans l'imaginaire collectif et dans les besoins des personnes. Dans ce travail, nous définissons alors de la manière suivante le « réfugié climatique »⁴⁶ :

Personne qui a quitté ou a dû quitter son pays d'origine pour échapper en particulier aux conditions défavorables de son milieu, causées par les expressions des changements climatiques. Ces conditions défavorables peuvent se combiner aux facteurs politiques, économiques ou sociaux pour créer dans le lieu de résidence habituel une absence d'espoir.

Ainsi définies, les migrations climatiques se rapprochent de la définition originelle du réfugié, tout en mettant l'accent à la fois sur la multifactorialité des migrations et sur les expressions des changements climatiques plutôt que la persécution. Sauf cas particuliers, nous distinguons donc ici le « réfugié climatique » du « réfugié statutaire » — celui qui est reconnu par la Convention — et du « déplacé interne » — celui qui a quitté son lieu de résidence habituel en raison de catastrophes sans sortir de son pays — ; le mot « migrant », quand il sera employé, devra s'entendre comme « personne qui se déplace ». Pour finir, nous choisissons l'adjectif « climatique » parce qu'il est directement compris par tous les acteurs comme faisant référence aux expressions des changements climatiques.

⁴⁵ voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 151.

⁴⁶ Nous nous inspirons de la définition proposée par la *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 9 novembre) [vidéo]. Nous insistons : notre définition n'a aucune reconnaissance officielle.



La revue de littérature

S'il est possible de remarquer que la presse ne parle pas autant que présumé des changements climatiques⁴⁷, l'exemple de Katrina à la Nouvelle-Orléans montre toutefois qu'elle colle facilement l'étiquette de « réfugié climatique » à la plupart des victimes de catastrophes naturelles. Est-ce un moyen permettant d'engager les lecteurs et les lectrices de ces articles dans le sujet des changements climatiques⁴⁸ ? Le présent sous-chapitre vise à dresser un état de l'art succinct de ce que les scientifiques nomment la *relation environnement–migration*⁴⁹ et que nous pourrions appeler la *relation climat–réfugié* pour recentrer sur notre sujet. Le climat, ici, est à interpréter à travers ses quatre expressions (cf. p. 14).

Depuis que le terme de « réfugié environnemental » a été mobilisé par El Hinnawi en 1985, une littérature grise, conséquente, a été publiée sur la relation climat–réfugié, littérature qui dépend en grande partie des différents agendas politiques des organisations qui financent ces études⁵⁰. Mais selon Harry Verhoeven, ces discours dominants sur la relation climat–réfugié impliquent une hypothèse de conflits et répond en réalité au désir du Nord⁵¹ de sécurisation, en jouant sur des récits de peurs⁵² qui simplifient grandement le sujet. James Morrissey, à sa suite, est arrivé à mettre la lumière sur les discours néo-malthusiens qui sous-tendent une partie de cette littérature : « Pour eux, le terme “réfugié environnemental” est puissant, car il suggère un lien simple entre les changements environnementaux et la migration et présente les impacts de cette migration comme problématiques »⁵³. Cet argument présenterait alors les réfugiés climatiques à la fois comme *victimes* des changements climatiques appelant une réponse humanitaire, et comme *menaces* appelant une

⁴⁷ voir Dreher & Voyer (2015), p. 74 ; Høeg & Tulloch (2015), p. 2;8 ; Venkataraman (2018), p. 241.

⁴⁸ voir Randall (2017), p. 333.

⁴⁹ voir Findlay & Geddes (2011) ; Pigué, Pécoud & de Guchteneire (2011b), p. 5-6 ; Bettini (2013), p. 63 ; Baldwin (2014), p. 517-519 ; Zetter & Morrissey (2014), p. 343-344.

⁵⁰ voir Gemenne (2011a), p. 228.

⁵¹ Pour la définition du « Nord » et du « Sud », voir l'Annexe I.

⁵² voir Verhoeven (2011), p. 679.

⁵³ Morrissey (2012), p. 114. « For them the term 'environmental refugee' is powerful as it suggests a simple link between environmental change and migration and casts the impacts of that migration as problematic » (notre traduction).



réponse sécuritaire⁵⁴. L'argument fonctionne ainsi⁵⁵ : les populations pauvres subissent les dégradations de leurs milieux — ou les font subir par des pratiques non durables — au point que ceux-ci ne peuvent plus soutenir ces populations ; victimes des changements climatiques, ces populations doivent fuir dans d'autres régions. Mais leur présence impose une pression supplémentaire sur de nouveaux milieux ; autant leurs pratiques que leur présence menacent alors d'autres écosystèmes. Pour Verhoeven, ces discours néomalthusiens nécessitent que des voix importantes — comme un secrétaire général de l'ONU, le président d'un État, etc.⁵⁶ — se focalisent sur les faiblesses écologiques de ces populations ou de ces États, pour présenter les changements climatiques et les réfugiés climatiques sous un angle de menace, justifiant alors les appels à la sécurisation⁵⁷ et à la mitigation.

La recherche scientifique n'est pas en reste, puisque, selon Alex Arnall, il y a eu trois vagues de recherches sur la relation climat-réfugié⁵⁸ : la première aurait émergé dans les années 2005 et se serait focalisée sur le nombre de réfugiés climatiques à attendre ; la deuxième, autour des années 2010, se serait intéressée aux *drivers*⁵⁹ migratoires. Cette deuxième vague aurait permis de mieux prendre en considération les expériences des premiers concernés, menant à la troisième vague : étudier les réponses des populations vulnérables, en particulier dans les îles du Pacifique menacées par la montée des mers.

Dans la décennie 2010–2020, plusieurs études scientifiques se sont aussi intéressées à interroger la manière dont la presse présente le sujet des réfugiés climatiques. L'intérêt de telles recherches est de révéler comment certaines valeurs et visions du monde sont produites et transformées dans les récits de la presse, tandis que d'autres en sont exclues. Le but des scientifiques est alors de déconstruire ces cadres⁶⁰. L'outil le plus mobilisé est celui

⁵⁴ voir Bettini (2013), p. 67 ; Klepp (2017), p. 7 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 3 ; Lee (2018), p. 35 ; Venkataraman (2018), p. 258 ; Sakellari (2019), p. 3 ; Venkataraman (2020), p. 124;126.

⁵⁵ voir Hartmann (2010), p. 234 ; Hugo (2011), p. 266 ; Bettini (2013), p. 66

⁵⁶ voir Hartmann (2010), p. 233 ; Sakellari (2019), p. 7.

⁵⁷ voir Verhoeven (2011), p. 701-703.

⁵⁸ voir Arnall (2015, 10 septembre).

⁵⁹ Pour la définition de « driver », voir l'Annexe I.

⁶⁰ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 2 ; Venkataraman (2020), p. 111.



de l'*analyse des cadres* d'Ervin Goffman⁶¹. Cette analyse cherche à mettre en lumière les moyens qu'utilise un groupe pour discuter d'un problème. Nina Venkataraman résume la manière dont un cadre fonctionne : « En mettant l'accent sur certains éléments d'un sujet plutôt que sur d'autres, un cadre permet de comprendre un événement ou une question en stimulant certaines constructions et valeurs »⁶². Pour faire ressortir un cadre, ces scientifiques⁶³ identifient certains termes, certaines constructions de phrases, certains stéréotypes qui se répètent à travers le corpus qui les intéresse⁶⁴. D'autres recherches⁶⁵ s'inscrivent davantage dans l'*analyse critique du discours* qui étudie conjointement le contexte sociétal et le contenu de discours, afin de révéler comment les relations de pouvoir sont établies et renforcées par l'utilisation de la langue⁶⁶. De manière similaire, Venkataraman utilise l'*écolinguistique* pour faire ressortir les structures des discours et comprendre comment la presse peut façonner ou limiter les discours⁶⁷. Enfin, Tanja Dreher & Michelle Voyer⁶⁸, après avoir utilisé l'analyse des cadres pour identifier les récits dans la presse en Océanie, utilisent des méthodes qualitatives afin de montrer comment ceux que cette presse nomme les « réfugiés climatiques » réagissent à cet étiquetage.

L'analyse des cadres utilisée dans les différents articles fait ressortir des récits communs à travers différentes presses. Dans la presse britannique, Alex Randall⁶⁹ a vu que celle-ci mobilisait des sources officielles — le gouvernement américain, le GIEC — pour asseoir une légitimité à ses récits. Il a trouvé des exemples reconnus, comme celui de Ioane Teitiota. Cet I-Kiribati a quitté son île en 2013 afin de demander à la Nouvelle-Zélande

⁶¹ voir Dreher & Voyer (2015), p. 60 ; Venkataraman (2018), p. 244.

⁶² Venkataraman (2018), p. 245 : « By emphasising some elements of a topic over other, a frame provides a way to understand an event or issue by stimulating certain constructs and values » (notre traduction).

⁶³ voir Brüggemann & Engesser (2017) ; Han, Sun & Lu (2017) ; Randall (2017) ; Høeg & Tulloch (2018) ; Venkataraman (2018) ; Sakellari (2019).

⁶⁴ voir Venkataraman (2018), p. 245.

⁶⁵ voir Lee (2018) ; Sakellari (2019).

⁶⁶ voir Fairclough (2010).

⁶⁷ voir Venkataraman (2020), p. 110.

⁶⁸ voir Dreher & Voyer (2015), p. 63-64.

⁶⁹ voir Randall (2017), p. 335-340.



l'asile politique⁷⁰. « [II] réclamait le statut de réfugié au motif que lui, sa femme et leurs trois enfants, [...] couraient un péril mortel dans cet archipel composé d'une trentaine d'atolls coralliens dont la plupart dépassent à peine le niveau de l'eau »⁷¹. Mais en 2015, la Cour Suprême du pays a refusé la demande au motif qu'ils ne répondaient pas aux critères d'octroi du statut de réfugiés, en particulier celui de persécution⁷².

Les conflits sont également un élément souvent mobilisé dans la manière dont la presse rend compte de la relation climat-réfugié. Pour ce qui est de la presse du Pacifique — principalement australienne et néozélandaise —, Dreher & Voyer ont montré que les réfugiés climatiques servaient de preuve des changements climatiques en tant que victimes ; mais la catégorisation de ces populations comme « réfugiées » impliquait aussi la menace d'une « vague massive » dans les pays du Nord⁷³. Pour ce qui est de la *BBC* et d'*Al Jazeera*, Høeg & Tulloch ont relevé que les réfugiés climatiques étaient dépeints comme des victimes, comme des menaces, comme des activistes⁷⁴. Katherine Lee a vu dans l'étude du *New York Times* et du *Washington Post* les mêmes cadres de victimisation, de menace, et de dégradation⁷⁵. Dans son analyse de *The Times* et de *The Guardian*, Venkataraman a identifié quatre cadres principaux : les effets des changements climatiques, les changements climatiques comme risques, la migration comme problème, et la « protection de nos contrées »⁷⁶. Une autre étude sur la presse britannique, plus conséquente, a trouvé les cadres de catastrophe, de crise, d'adaptation et de « futur incertain »⁷⁷. Enfin, dans l'étude des articles du *New York Times*, les réfugiés climatiques étaient souvent accompagnés des cadres tels que dégradation, victimisation, adaptation, menace et sécurité⁷⁸.

⁷⁰ voir *RTS* (2013, 17 octobre) ; *RTS* (2015, 21 juillet), §1 ; *Le Nouvelliste* (2020, 20 janvier), §2.

⁷¹ *RTS* (2015, 21 juillet), §1.

⁷² voir *RTS* (2015, 24 septembre), §3-4. Voir aussi *La Tribune de Genève* (2017, 31 octobre), §3-4.

⁷³ voir Dreher & Voyer (2015), p. 65-66. Voir aussi Høeg & Tulloch (2018), p. 5.

⁷⁴ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 12-13.

⁷⁵ voir Lee (2018), p. 35-37.

⁷⁶ voir Venkataraman (2018), p. 250-252.

⁷⁷ voir Sakellari (2019), p. 6.

⁷⁸ voir Venkataraman (2020), p. 115-117.



Pour résumer, les différentes études identifient quatre cadres principaux, que nous pourrions nommer ainsi :

- Le cadre des conséquences des changements climatiques en matière de dégradation ou de marginalisation ;
- Le cadre des conflits qui seraient causés par le climat ou les migrations ;
- Le cadre de l'identification des réfugiés climatiques ;
- Le cadre "ethnocentrique" en ce sens que la presse parle davantage de ses lecteurs et lectrices à travers ces récits que des réfugiés climatiques.

Certaines limites sont malgré tout présentes. Certains n'ont interrogé qu'un faible nombre d'entités de presse⁷⁹, tandis que d'autres n'ont pas eu assez d'articles⁸⁰. Aussi, ces cadres n'ont pas directement relevé les récits dépolitisés. Parfois, ce sont les hypothèses qui sont discutables, comme celle selon laquelle la presse ne présenterait les réfugiés climatiques que de manière négative⁸¹. Mais, principalement, la limite qui est revenue le plus souvent est celle de la temporalité des échantillons⁸², généralement autour de la décennie.

Quoi qu'il en soit, une chose apparaît pour Venkataraman à la lecture de ces articles. « [...] le cadre des réfugiés environnementaux est construit de manière tellement pauvre que les lecteurs et lectrices sont exposés à des perspectives partiales qui leur permettent d'avoir des conclusions hâtives sans aucune qualification »⁸³. D'autres études sont dès lors nécessaires pour exposer la manière dont les récits sur la relation climat-réfugié sont cadrés dans d'autres contextes. Est-ce qu'une autre presse présente différemment les réfugiés climatiques ? Nous souhaitons apporter notre contribution à ce champ d'étude avec la presse suisse qui, d'après nos recherches, n'a encore jamais été étudiée.

⁷⁹ voir Han, Sun & Lu (2017), p. 2904 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 2 ; Venkataraman (2018), p. 249 ; Sakellari (2019), p. 5 ; Venkataraman (2020), p. 112.

⁸⁰ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 7 ; Sakellari (2019), p. 5.

⁸¹ voir Sakellari (2017), p. 6 ; Venkataraman (2020), p. 114.

⁸² voir Dreher & Voyer (2015), p. 58 ; Brüggemann & Engesser (2016), p. 61 ; Han, Sun & Lu (2017), p. 2904 ; Randall (2017), p. 331 ; Lee (2018), p. 10.

⁸³ Venkataraman (2020), p. 131 : « [...] the frame on environmental refugees is so poorly constructed that readers are exposed to partial perspectives that allow them to draw hasty conclusions without qualifications » (notre traduction).



La problématique

Les migrations sont un phénomène du Monde qui semble avoir toujours existé. Nous migrons pour trouver un milieu à transformer selon nos besoins et dans lequel nous pourrions nous adapter. Ainsi comprise, la mobilité s'apparente à un moyen, à une ressource. À partir du XIX^e siècle, elle s'inscrit dans des relations de pouvoir au sein d'États-nations⁸⁴ : l'accès à la mobilité est une question de pouvoir. Le phénomène migratoire se mondialise et implique alors d'autres éléments que la mobilité, en particulier les sphères politiques⁸⁵, économiques et sociales⁸⁶. En effet, il se complexifie en relation avec ces sphères, à tel point que la catégorisation d'un type de migration — politique, économique, climatique — est impossible ; la migration est en effet multi-factorielle⁸⁷ et il semble hautement improbable de pouvoir identifier la cause primaire d'une migration, chaque cause pouvant influencer les autres⁸⁸. Et depuis la politisation des changements climatiques, fin XX^e siècle, de plus en plus d'études s'intéressent au facteur climatique dans les mouvements migratoires, au point que le concept de « réfugié climatique » est devenu un sujet de presse.

L'approche des migrations par ce facteur environnemental n'est pourtant pas nouveau : les premières théories macro — ou systémiques — des migrations au XIX^e siècle en font référence, chez Ravenstein notamment⁸⁹. Par la suite, ce facteur a été délaissé dans les théories migratoires économiques néoclassiques, géographiques ou même écologiques, principalement en raison de son aspect par trop déterministe, de l'importance du paradigme économique, mais également du postulat politique énonçant que ce sont les États qui font les réfugiés⁹⁰. Mais en 1985, l'environnement refait surface avec le rapport pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement d'El Hinnawi : *Environmental Refugee*.

⁸⁴ voir Wihtol de Wenden (2017), semaine 4:3.

⁸⁵ Par « politique », nous entendons les trois sphères politiques, traduites en anglais par : le *Polity*, la *Politics* et la *Policy*. Pour la définition de ces trois mots, voir l'Annexe I.

⁸⁶ voir Wihtol de Wenden (2013), p. 95.

⁸⁷ voir Richmond (1994), p. 58 ; Black *et al.* (2011), S1 ; Gemenne (2011a), p. 226 ; Hugo (2011), p. 261 ; McAdam (2011), p. 103 ; Morrissey (2012), p. 45 ; Bettini (2013), p. 67 ; Baldwin (2014), p. 517.

⁸⁸ voir Piguet, Pécoud & de Guchtenaire (2011b), p. 5.

⁸⁹ voir Piguet, Pécoud & de Guchtenaire (2011a), p. 87.

⁹⁰ voir *ibid.*, p. 87-88.



Au cours des années 2000 à 2015, une sorte d'ébullition scientifique s'est emparée de cette thématique afin d'y apporter des réponses. Celle-ci semble être née de l'ampleur que le phénomène migratoire — et les mouvements de réfugiés — a pris au courant de cette grosse décennie, suscitant des tensions toujours plus vives entre le désir et l'accès à la mobilité d'une part, et les récits sécuritaires d'autre part⁹¹. Parallèlement, les changements climatiques et leurs effets sur les régions et les populations ont acquis une visibilité plus importante⁹². Ces études scientifiques s'inscrivent autour de deux arguments liés⁹³. Premièrement, pour comprendre le rôle des changements climatiques dans les dynamiques migratoires, il est primordial de le mettre en *relation* avec les autres facteurs — politique, social, économique — ceci afin d'analyser pourquoi ou comment des populations deviennent vulnérables à ses effets, et comment elles peuvent s'adapter. Secondement, ces mouvements migratoires se déploient dans un contexte géopolitique donné fait notamment de relations internationales, de conventions ou de responsabilités.

Pour résumer, ces études scientifiques sont arrivées à différentes considérations⁹⁴ :

- Les migrations peuvent être de courtes ou de longues durées selon l'impact des changements climatiques (les personnes quittent-elles leur lieu de résidence suite à un incendie ou à la disparition d'une île ?) ;
- Les débats socio-politiques se focalisent sur les migrations internationales, surtout celles allant du Sud vers le Nord, alors que les évidences scientifiques montrent plutôt des déplacements internes ou régionaux ;
- Le concept de « réfugié climatique » implique généralement l'idée que ces personnes sont « forcées » de quitter leurs lieux de résidence à cause des changements climatiques, renvoyant à l'idée d'un échec d'adaptation, alors que la nature contrainte ou non de ces migrations reste ouverte à débat ; plusieurs études tendent plutôt à montrer leur caractère proactif.

⁹¹ voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 137.

⁹² voir *id.* Voir aussi Piguet, Pécoud & de Guchteneire (2011a), p. 88.

⁹³ voir Piguet, Pécoud & de Guchteneire (2011b), p. 5.

⁹⁴ voir *ibid.*, p. 15



Dans ce travail, nous étudierons la presse suisse qui s'étale sur la période 2012–2020. Cette période nous paraît particulièrement intéressante à étudier en raison de l'évolution de la politisation internationale du concept de « réfugié climatique » qui s'y révèle, et qui s'inscrit au niveau géopolitique entre l'initiative Nansen lancée par la Suisse et la Norvège, la « crise »⁹⁵ européenne des migrations et la décision du Comité des droits humains de l'ONU situé à Genève de considérer les changements climatiques comme possible raison d'asile. Notons par ailleurs que si l'allemand traduit « réfugié » par « Flüchtling », l'italien possède deux mots : « rifugiato » qui est le réfugié statutaire, et « profugho » qui désigne une personne qui fuit quelque chose mais qui ne semble pas en mesure de demander ou d'obtenir le statut. En effet, le mot « réfugié » possède dans le langage courant ces deux sens⁹⁶. Cependant, la presse tessinoise tend à mélanger les deux : nous trouvons aussi bien des articles sur les « rifugiati climatici » que sur les « profughi climatici ». Dès lors, nous préciserons à chaque fois le terme utilisé.

Comme cela a été montré dans la revue de littérature, nombre d'articles présentent les récits à travers les cadres : de la dégradation, du conflit, de l'identification au concept de « réfugié climatique », ou encore de l'« ethnocentrisme ». Afin d'apporter une approche différente à l'analyse des cadres, nous avons souhaité appréhender le sujet des réfugiés climatiques à travers le courant de la *Political Ecology* (PE)⁹⁷. La PE met en avant l'aspect socialement construit de catégories sociales ou naturelles au sein de systèmes qui peuvent les déterminer en partie⁹⁸. Ce champ de recherche approche les relations socio-écologiques à travers une dialectique environnement–société, un constructivisme environnemental et l'idée d'une coproduction des ordres naturel et social⁹⁹. Pour un historique de l'évolution de la pensée de la PE, nous renvoyons les lecteurs et lectrices aux travaux déjà réalisés¹⁰⁰.

⁹⁵ Nous n'aimons pas l'expression « crise migratoire » qui fait penser qu'il y a un problème avec les migrations alors que la crise est du côté des politiques migratoires managériales en Europe (Gemenne, 2016:49-52).

⁹⁶ voir Hartmann (2010), p. 238 ; Gemenne (2011a), p. 248 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 4.

⁹⁷ Nous décidons de ne pas traduire ce champ de recherche scientifique, car l'« écologie politique » se comprend davantage en français comme un courant de l'action politique (*Politics*).

⁹⁸ voir Greenberg & Park (1994), p. 1-8 ; Neumann (2009), p. 228-229.

⁹⁹ voir Neumann (2009), p. 229 ; Bassett & Peimer (2015), p. 157-165.

¹⁰⁰ voir Gauthier & Benjaminson (Éds) (2012) ; Robbins (2012) ; Perreault, Bridge & McCarthy (Éds) (2015).



Ce champ a été choisi, car il intègre les cadres précédemment révélés, tout en offrant la possibilité d'inclure des récits nouveaux, notamment les récits dépolitisés. Comme une peinture cadre un milieu sur un paysage en omettant des parties, un récit cadre un vécu sur ce qui est important pour celui qui y écrit. Nous cherchons à savoir si la presse suisse offre un cadrage plus élargi que d'autres presses. Pour effectuer cette analyse documentaire, nous nous basons sur les thèses¹⁰¹ principales qui se trouvent au cœur de la PE mais adaptées à notre sujet. Par ailleurs, ce travail n'étudie pas un phénomène environnemental en particulier, mais les changements climatiques dans leur ensemble, tels qu'ils ont été définis dans l'introduction (cf. p. 14), ce qui change en particulier l'échelle des représentations, menant à des résultats peut-être plus abstraits.

Toutefois, pour ce travail, il ne s'agit pas tant de comprendre le sujet des réfugiés climatiques que de comprendre comment ce concept est produit et ce qu'il peut impliquer comme liens. Nous étudions le cadrage du sujet qui, d'après Robert Entman, implique l'identification d'un problème, la définition d'une causalité, un jugement moral et une solution proposée¹⁰². De fait, il se situe bien dans une pensée post-structuraliste¹⁰³. Il a ainsi pour ambition d'analyser la manière dont les récits sur les réfugiés climatiques sont produits. Nous ne cachons pas l'influence des idées suivantes : il existe une relation entre la distribution de pouvoirs et les discours sur l'écologie¹⁰⁴ ; les questions environnementales ont à voir avec les mouvements pour les droits humains et la justice sociale¹⁰⁵ ; et les discours sur l'environnement ont une dimension politique qu'il importe de considérer¹⁰⁶.

Ce travail de mémoire s'inscrit pleinement dans une recherche en sciences humaines qui souhaite comprendre l'évolution du cadrage du sujet des réfugiés climatiques telle que diffusée par la presse suisse. Nous pensons que l'intérêt de ce travail réside dans l'analyse

¹⁰¹ Robbins parle de *thesis*, mais pour la suite de ce travail, et dans le but d'y inscrire dans une analyse des cadres, nous les mentionnerons en tant que « cadres ». Nous expliquons cela à la p. 36.

¹⁰² voir Entman (1993), p. 52.

¹⁰³ voir Benjaminson & Svarstad (2018), p. 2.

¹⁰⁴ voir Greenberg & Park (1994), p.1 ; Watts (2015), p. 21.

¹⁰⁵ voir Peet & Watts (1996), p. 38-39 ; Bridge, McCarthy & Perreault (2015), p. 8.

¹⁰⁶ voir Stott & Sullivan (2000), p. 2;4-5.



qu'il fournira d'une presse encore non étudiée, à travers une grille de lecture différente des études précédentes. Le but est donc d'apporter une compréhension un peu plus nuancée en laissant la possibilité que les récits puissent être autres que seulement négatifs. Ensuite, nous avons souhaité nous concentrer sur la presse suisse, parce que nous connaissons le cadre social et politique, et parce que la particularité linguistique du pays peut apporter une analyse riche. Enfin, nous inscrivons notre travail dans le cadre théorique des humanités environnementales. Il s'agit de comprendre les rôles que peuvent avoir l'Anthropocène et les relations entre humains et non-humains, dans l'élaboration des structures sociales et politiques qui se trouvent à travers les récits des « réfugiés climatiques » dans la presse.

Notre question de recherche est alors de comprendre comment la presse suisse entre 2012 et 2020 rend compte du sujet des réfugiés climatiques, avec comme hypothèses :

- La presse suisse met en relation le facteur climatique avec les autres facteurs politiques, sociaux et économiques ;
- La presse suisse mobilise d'autres cadres que ceux révélés par les études précédentes ;
- Peu importe la presse, le sujet est présenté de manière similaire.

Afin de répondre aux hypothèses, nous développerons dans la partie méthodologique une grille d'analyse basée sur les cadres prépondérants en PE, mais aussi des variables propres à la parution des articles de presse, ceci dans le but de poser une classification la plus pertinente qui soit, en fonction d'analyses statistiques (Chi^2). Après cette partie, nous présenterons les résultats, principalement basés sur le ou les variables qui déterminent l'élaboration des récits dans la presse suisse. Cette étape, cruciale, permettra alors de discuter de ce qui façonne la manière dont le sujet des réfugiés climatiques est rendu dans le corpus à notre disposition. Ce travail de mémoire a l'intérêt de présenter une facette différente de la discussion autour des réfugiés climatiques, à savoir comprendre la manière dont le sujet est abordé et compris dans la presse suisse, ce qui, à notre connaissance, n'a pas encore été fait, et d'analyser la manière dont elle raconte la relation climat-réfugié.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



I — Méthodologie

Ce travail de mémoire s'inscrit pleinement dans une recherche en sciences humaines qui souhaite saisir la compréhension du phénomène des réfugiés climatiques, à savoir les personnes qui quittent leur pays de résidence habituelle en raison notamment des changements climatiques. Il cherche à expliciter la relation climat-réfugié. Pour cela, ce travail documentaire s'est appuyé sur des articles de presse suisse parus durant dans la période de 2012 à 2020. Dans ce chapitre, nous expliquons sur la base de quels critères les articles de la presse et ont été sélectionnés. Nous relevons également la ligne éditoriale des entités de presse afin de pouvoir les mettre en perspective les uns les autres. Enfin, nous dévoilons notre grille d'analyse, les variables utilisées et la façon dont les données ont été analysées.

I-I La presse

Plusieurs mots gravitent autour de la notion de presse, que nous définissons ici. Par « média », nous désignons tout moyen permettant de diffuser l'information¹ ; cela peut être le langage, un code, une affiche électorale ou publicitaire, mais également la radio, la télévision, le cinéma, internet, la presse, etc. La presse, elle, peut se découper entre la presse écrite (journaux, magazines, etc.) et la presse audio-visuelle (audio, télévision, internet, etc.)². La presse concerne donc toute information écrite ou audio-visuelle, tandis que le média concerne tout moyen permettant de distribuer, diffuser, communiquer l'information.

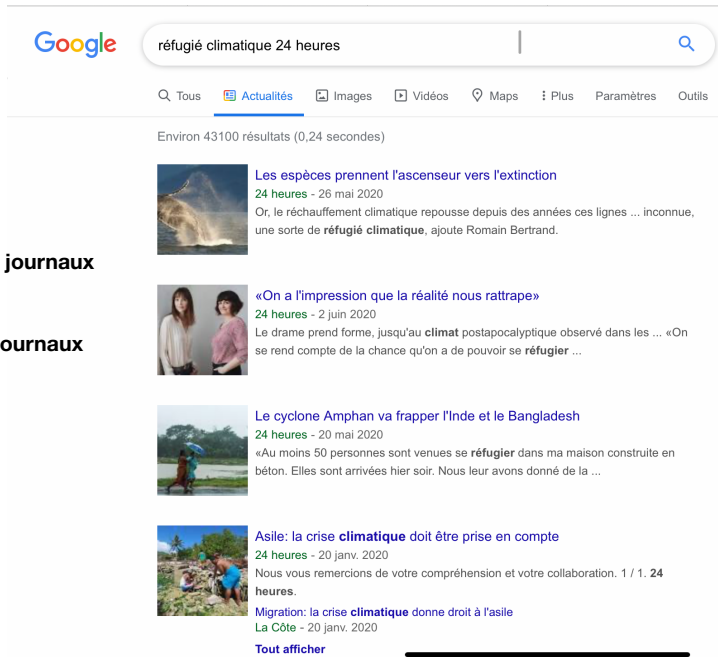
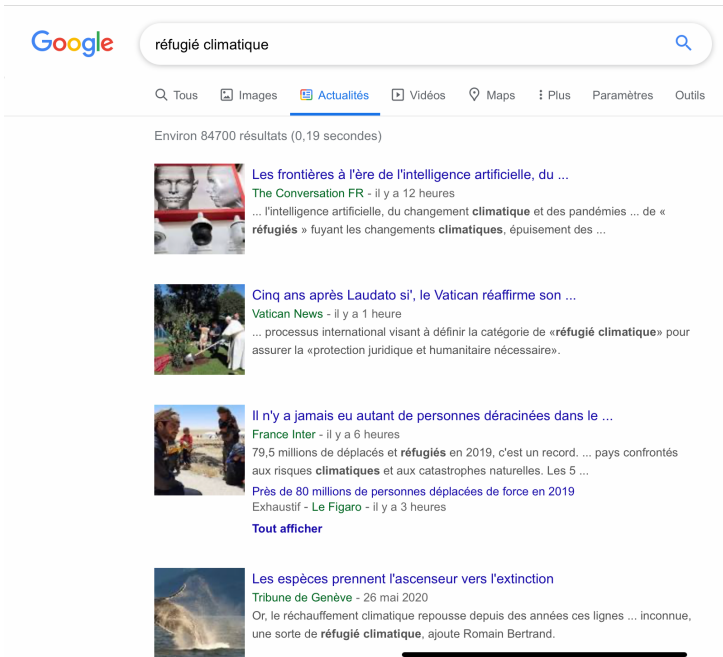
Pour ce travail, nous avons décidé de ne pas considérer les informations que nous pourrions trouver sur les réseaux sociaux et les revues scientifiques, les premiers pour des raisons de vérification de l'information — qui soit sont des avis personnels, soit renvoient à des articles de presse —, les secondes parce que nous n'en avons pas trouvé qui soient suisses et pertinentes et, surtout, parce que nous voulions nous focaliser sur les articles de journaux. De fait, nous avons discriminé la presse suisse, autour des principaux journaux et télévisions disponibles dans les trois langues principales — nous avons exclu le romanche, parce que nous n'y lisons pas —, quotidiens, hebdomadaires et bihebdomadaires.

¹ voir Tourev (2020a, 14 avril).

² voir Tourev (2020b, 14 avril).



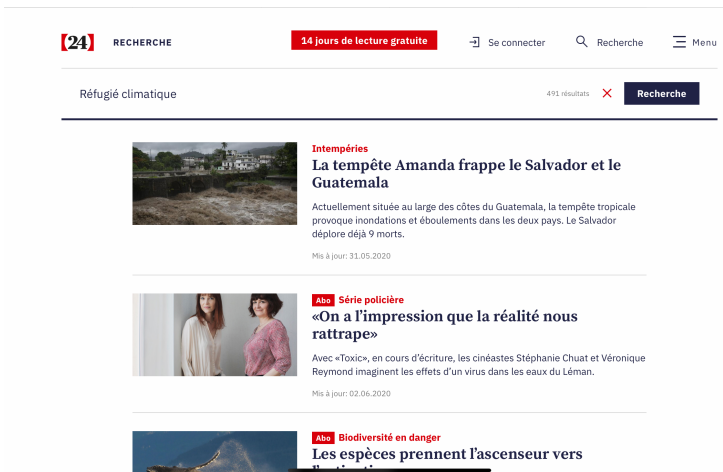
Fig.1 : Recherche effectuée en triple :



1) Recherche du terme

2) Recherche associée aux noms de journaux

3) Recherche faite sur les sites des journaux



I–II La sélection de la presse et des articles

Pour trouver les différents articles — seuls ceux en ligne ont été retenus — et avoir une sélection suffisamment représentative de la presse suisse et de ses particularités, nous nous sommes d'abord appuyés sur la page *Wikipedia* de « Liste de journaux Suisse » qui énumère tous les journaux édités en Suisse selon la langue et la fréquence d'édition. Par la suite, nous avons effectué une triple recherche (voir Fig.1) camouflée par un VPN et une navigation privée pour ne pas être influencés par un quelconque historique précédent :

- Nous avons recherché le terme « réfugié climatique » (« Klimaflüchtling », « refugiato/profugho climatico ») dans la section « Actualités » de Google Suisse, ne considérant que les articles de presse suisse sur les 20 premières pages, et ceci dans les trois langues, au singulier et au pluriel ;
- Puis, nous avons affiné la recherche en ajoutant le nom d'une entité de presse au terme afin de faire ressortir les articles ;
- Enfin, nous avons vérifié l'entièreté des sites internet de la presse suisse avec une recherche du même terme dans les barres de recherche.

Seuls les articles qui apportaient une pertinence à notre recherche ont été retenus. Par exemple, un article qui traitait que de la migration de mammifères marins a été rejeté. Quant aux doublons — plusieurs sites proposent exactement le même article rédigé par une agence de presse (ATS, AFP, DS, GRIN, GUX, JGAL, JVIA, MUV, NXP, SRF, VOF) —, nous avons décidé de ne garder qu'un seul de ces articles, si possible en français, et en limitant le nombre de nouvelles entités si cela n'apportait aucune pertinence pour le travail. Voici quelques exemples d'entités exclues : *Der Bund* qui n'apportait rien de différent ; le bimestriel *Moins!* qui n'a jamais traité de ce sujet³ ; le *Quotidien Jurassien* n'offre pas de fonction de recherche sur son site sans abonnement. Le Tab.1 énumère alors la liste par ordre alphabétique de la presse que nous avons décidé de garder pour traiter de notre sujet, avec une qualification selon la langue, la période d'édition et la ligne politique. Pour cette dernière, nous nous sommes appuyés sur les informations provenant du « Classement de la qualité des médias 2018 » et des sites officiels des journaux.

³ Nous avons vérifié cette information en contactant directement le service de rédaction.



Tab.1 : Liste de la presse suisse retenue

Noms	Ro- mand	Alé- ma- nique	Tessi- noise	Quoti- dien	Heb- doma- daire	Biheb- doma- daire	Ligne Politique
<i>20 Minuten</i>		X		X			Non marquée
<i>20 Minutes</i>	X			X			Non marquée
<i>24 Heures</i>	X			X			Non marquée
<i>Allnews</i>	X			X			Libérale
<i>Arcinfo</i>	X			X			Non marquée
<i>Basler Zeitung</i>		X		X			Non marquée
<i>Berner Zeitung</i>		X		X			Libérale
<i>Blick</i>		X		X			Libérale
<i>Die Weltwoche</i>		X			X		Conservatrice
<i>Domaine Public</i>	X			X			Sociale
<i>Il Corriere del Ticino</i>			X	X			Libérale
<i>Heidi</i>	X			X			Humaniste et libérale
<i>Jungfrau Zeitung</i>		X				X	Non marquée
<i>La Liberté</i>	X			X			Catholique conservatrice
<i>La Tribune de Genève</i>	X			X			Centre-gauche
<i>Le Courrier</i>	X			X			Sociale
<i>Le Nouvelliste</i>	X			X			Centre-droite
<i>Le Temps</i>	X			X			Libérale
<i>Luzerner Zeitung</i>		X		X			Libérale conservatrice
<i>Neue Zürcher Zeitung</i>		X		X			Libérale conservatrice
<i>RTS</i>	X			X			Non marquée
<i>Schweizer Bauer</i>		X				X	Non marquée
<i>SRF</i>		X		X			Non marquée
<i>Swissinfo</i>	X	X	X	X			Non marquée
<i>Ticinonews</i>			X	X			Libérale

Sur toutes les entités de la presse suisse, nous en avons retenu 25, réparties de la sorte : 12 romandes, 10 alémaniques et deux tessinoises, et *Swissinfo* dont tous les articles sont traduits dans les trois langues. À ces 25 entités, 53 articles représentatifs du sujet abordé ont été gardés, répartis de la sorte : 28 romands, 17 alémaniques, six tessinois et les deux de *Swissinfo*. Malgré nos réserves, nous avons retenus trois articles de blog (Caye [2018, 31 octobre], Caye [2019, 6 novembre], Yemane [2019, 11 novembre]), écrits dans *Le Temps* par Jasmine Caye et Samson Yemane, pour leurs apports et pertinences. La première a une expérience juridique auprès des requérants d'asile et a présidé le Centre suisse pour la défense des droits des migrants ; le second est étudiant en science politique à l'Université de Lausanne et collaborateur de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

I–III La grille d'analyse

Dans les différents travaux en PE, plusieurs cadres apparaissent comme dominants dans les études des phénomènes socio-environnementaux, que Robbins regroupe ainsi⁴ :

- Dégradation et marginalisation : le développement étatique ou l'intégration aux marchés globaux mènent à l'apparition de marginalités et à la surexploitation des ressources. Les efforts pour imposer des techniques modernes de production aux communautés locales mènent à la non-durabilité des pratiques locales et à une moins bonne répartition des ressources.
- Conservation et contrôle : le contrôle des ressources a été arraché aux producteurs locaux par des intérêts globaux cherchant à "préserver l'environnement". De plus, les productions locales et durables sont mal jugées par les décideurs.
- Conflit et exclusion environnementale : l'accroissement de la rareté à travers l'appropriation des autorités, des firmes, des élites, provoquent des conflits entre groupes (genre, classe, ethnie, etc.). Les problèmes environnementaux sont ainsi socialisés. De même, de longs conflits entre groupes sont écologisés via des *policies* d'accès aux ressources.

⁴ voir Robbins (2012), chapitre 1^{er} ; voir aussi Zimmerer & Bassett (2003) et Benjaminson & Svarstad (2018).



- Sujets environnementaux et identités : les croyances et attitudes des personnes ne mènent pas à de nouvelles pratiques environnementales ou de nouveaux systèmes de gestion, c'est l'inverse : les personnes se créent une identité en fonction de leurs pratiques.
- Objets et acteurs politiques : la Nature empiète sur le monde humain et s'entrelace sur ses luttes ; la Nature est immanquablement politique.

À ces cinq cadres, nous rajoutons celui des « récits apolitiques » qui implique une lecture dépolitisée des relations entre groupes, par exemple en focalisant les récits sur la surpopulation — argument néomalthusien —, sur la dépendance totale à l'environnement — argument du déterminisme environnemental — ou encore sur la révolution technique — argument de modernisation et du développement. Nous sommes toutefois conscients que certains de ces arguments sont politisés dans certains régimes ; c'est le cas des discours sur le développement, prépondérant dans les relations de politique internationale. Malgré cela, ces arguments dépolitisent les discussions sur les changements climatiques, passant sous silence notamment les EGES, comme si la question environnementale devait être traitée séparément de la question de la répartition des ressources. Dans le cadre de ce travail, nous pensons que tout est interconnecté — c'est le principe même du concept de « réfugié climatique » — et que ces arguments, par ailleurs politisés, dépolitisent notre sujet.

Nous avons utilisé une approche déductive dans le but de retrouver ces cadres dans les articles de presse. Toutefois, Robbins les présente comme une manière qu'ont les chercheurs et chercheuses en PE de traiter leurs sujets, et non comme une grille de lecture du Monde à utiliser telle quelle. Conscients de ce renversement — utiliser une catégorisation des discours en outil d'analyse des discours —, nous nous *sommes inspirés* de cette catégorisation, des éléments que Robbins présente comme courants dans chacun des cadres, pour en tirer des *idées-clés* adaptées à notre sujet (voir Tab.2). Ce travail a donc aussi appliqué une méthode inductive basée sur des données empiriques pour explorer et interpréter les cadres. En effet, Robert Entman suggérait que la présence ou l'absence de certaines idées-clés pouvait être un signe important — mais pas le seul — dans l'interprétation des



Tab.2 : Cadres recherchés dans la presse suisse

Cadres	Éléments de Robbins	Idées-clés recherchées
Dégradation et marginalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisme • Idéologies • Marginalité • Menaces aux institutions traditionnelles • Population • Stratégies géopolitiques et territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques si politisés • Exploitation, externalisation • Frontières • Multifactorialité des migrations • Pauvreté • Privatisation • Responsabilité du Nord / des riches • Vulnérabilité
Conservation et contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un état de nature • Désintégration d'une économie morale • Gouvernamentalité • Pouvoir d'accès à une ressource • Territorialisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Accords politiques internationaux (Convention, Nansen, PMM, PMR) • Frontières • Mobilité
Conflit et exclusion environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'imaginaires • Exclusion • Effets socio-environnementaux différenciés d'accès à une ressources • Institution de la propriété • Structures sociales d'accès à une ressource 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit • Frontières • Pauvreté • Privatisation • Résistance • Sécurité
Sujets environnementaux et identités	<ul style="list-style-type: none"> • Environnementalité • Interpellation politique • Nouvelles représentations politiques • Préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation • Espoir • Interpellation • Nouvelles représentations politiques • Résistance
Objets et acteurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration de la Nature • Résistance de la Nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation • Non-humains et changements climatiques si connectés à des conditions socio-politiques • Vulnérabilité
Récits apolitiques	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminisme environnemental • Développement • Modernisation • Rareté et néomalthusiannisme • Tragédie des communs 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques et non-humains non politisés • Déterminisme climatique • Fait, solution, problème non connectés à un cadre de PE • Nombre de réfugiés climatiques • Modernisation, développement, progrès, gestion de risques • Rareté et néomalthusiannisme • Responsabilité individuelle



cadres⁵. Les idées-clés développées ont été utilisées comme outil de catégorisation afin de classer un article dans une des catégories thématiques. Elles ont également servi pour répondre aux hypothèses.

Pour ce travail, nous avons fait ressortir des articles de presse sélectionnés les idées-clés qui impliquaient un récit⁶ relatif à l'un des cadres relevés (voir Tab.2). Nous avons cherché à la fois à mettre en lumière les concepts employés, à déterminer les relations entre les éléments discursifs et les pratiques politiques ou environnementales, à établir la base des concepts environnementaux qui déterminent un conflit, et à relever dans quelle mesure les idées, les discours et les récits cadrent des comportements environnementaux. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse manuelle des textes, en ce sens que nous n'avons pas utilisé de programme informatique d'analyse de texte ; nous y avons interprétés.

Nous avons pris en considération ce qui pouvait expliquer des différences de traitement du sujet par la presse. Les critères de catégorisation d'un article dans un cadre de PE dépendait donc non seulement du nombre d'idées-clés dans un cadre, mais aussi du message véhiculé. Pour ces différences possibles de traitement, nous avons utilisé les variables qualitatives suivantes : régions linguistiques, lignes politiques, dates de parution. Elles ont semblé pertinentes, en raison de la particularité de la Suisse et de la presse. Il est en effet de coutume de dire que la Suisse a plusieurs cultures, séparées par le fameux *Röstigraben* ; la variable des régions linguistiques a servi à mesurer les différences culturelles possibles dans le traitement du sujet. La variable des lignes politiques a été utilisée pour vérifier si, selon l'orientation des entités de presse, ces dernières traitaient différemment le sujet. Celle des dates de parution ont permis de relever si une évolution dans le temps était visible. Quant aux idées-clés, elles ont permis d'affiner la catégorisation des articles en fonction des cadres de PE. Dit autrement, plus le nombre d'idées-clés d'un cadre est mobilisé dans un article, plus il est susceptible d'être discriminé dans ce cadre ; mais le sens général de cet article a également été considéré.

⁵ voir Entman (1993), p. 52.

⁶ Nous faisons une distinction claire entre une *idée* (compréhension d'un problème ou d'une solution), un *discours* (production de connaissances basée sur la compréhension d'une idée) et un *récit* (scénario concret ancré dans le régime de compréhension d'un discours).



Pour toutes ces variables, nous avons effectué des tests du Chi² à l'aide du logiciel *Numbers*. Nous avons mesuré l'existence d'une dépendance statistique entre les idées-clés de « multifactorialité » et des « changements climatiques » pour répondre à la première hypothèse. Pour répondre à la deuxième hypothèse, d'autres cadres de PE devaient être mobilisés. Quant à la troisième hypothèse, les dépendances statistiques des variables de régions linguistiques, de lignes politiques et des dates de parution avec la répartition des cadres dans la presse ont été testées.

Enfin, quelques idées-clés se sont retrouvées dans plusieurs cadres, parce qu'elles dépendent en grande partie de la manière dont elles sont utilisées. Nous décidons de ne pas les considérer comme critère décisif de catégorisation. Il s'agit de :

- Frontières : dans les cadres de « dégradation et marginalisation », « conservation et contrôle » et « conflit et exclusion environnementale » ;
- Privatisation : dans « dégradation et marginalisation » et « conflit et exclusion environnementale » ;
- Résistance : dans « conflit et exclusion environnementale » et « sujets environnementaux et identités » ;
- Adaptation : dans « sujets environnementaux et identités » et « objets et acteurs politiques » ;
- Non-humain et changement climatique : dans « objets et acteurs politiques » et « récits apolitiques ».





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



II — Résultats

Pour commencer ce chapitre, nous devons en premier lieu expliquer la catégorisation que nous avons effectuée des articles. En effet, par souci de simplification dans la présentation de nos résultats — mais les articles ont bien été analysés individuellement —, nous avons rangé les entités de presse en trois classes distinctes, en nous basant sur leurs lignes politiques (cf. p. 34) : la presse dite « de gauche », celle dite « non marquée » et celle dite « de droite », avec un code couleur pour plus facilement se repérer dans les tableaux : rouge, jaune et vert, respectivement. Comme il est possible de voir en Annexe III, les tableaux 18-23 sont découpés selon cette catégorisation et donnent à voir, selon nos recherches, les idées-clés des cadres de PE que chaque article comporte. Les cases grises indiquent alors le cadre principal de chacun des articles. Comme dit plus haut, les cadres ont évidemment été discriminés selon le nombre d'idées-clés qu'un article possède, mais également selon le message global véhiculé. Chaque article a été étudié individuellement : le fait que la majorité des articles de *La Tribune de Genève* soit considérée comme des « récits apolitiques » n'a pas empêché que l'article écrit le 17 juin 2018 par Marion Moussadek soit compris comme un discours sur la dégradation. Par ailleurs, quelques articles¹ ont une « (X) », ce qui signifie que l'idée-clé n'est pas formellement identifiée mais qu'elle apparaît plutôt en filigrane, comme par exemple l'article d'*Il Corriere del Ticino* du 17 février 2016 par rapport aux changements climatiques. Enfin, quelques articles² possèdent deux cadres grisés, signifiant qu'il n'a pas été possible de ne retenir qu'un seul cadre ; c'est le cas par exemple de l'article de la *SRF* (2018, 17 juillet) qui commence par évoquer la marginalisation subie par la population de l'Isle à Jean Charles aux USA, avant de présenter plus en profondeur des thématiques liées à une forme d'identité environnementale développée en raison de cette marginalité. Mais cette double thématique est peu présente dans le corpus. Enfin, puisque nous présentons les tableaux de l'Annexe III, nous poursuivons de suite avec les cas particuliers.

¹ voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 17 février), *Il Corriere del Ticino* (2017, 3 novembre), *Domaine Public* (2019, 8 juin), *Blick* (2020, 28 janvier).

² voir *SRF* (2018, 17 juillet), *Le Courrier* (2018, 18 septembre), *Le Temps* (2018, 31 octobre) [blog], *Le Temps* (2020, 11 mars).



II–I Les cas particuliers

L'article du *20 Minuten* (2017, 1^{er} novembre) remplit formellement plus d'idées-clés du cadre « sujets environnementaux », pourtant il a été classé comme « récit apolitique » en raison du message global véhiculé ; il ne cherche en effet pas à revendiquer un quelconque point de vue et ne raconte finalement rien de plus que des faits sans en tirer des conclusions qui seraient politisées. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne raconte rien.

Autre article : celui du *Schweizer Bauer* (2017, 8 novembre) coche deux idées-clés dans « dégradation et marginalisation » sur huit critères, et deux sur quatre dans « objets et acteurs politiques », or il apparaît que ces derniers ont plus été traités par “inadvertance” que par une réelle volonté de faire parler les non-humains, raison pour laquelle l'article a été classé dans le premier cadre.

L'article de *Swissinfo* (2020, 19 février) a été difficile à discriminer, parce qu'il traite de manière efficace de la reconnaissance politique des réfugiés climatiques. Toutefois, il ne semble pas y avoir un récit de politisation qui soit dominant dans l'ensemble de cet article, et parle plutôt d'une prise de conscience du problème de ces populations par des institutions internationales³. Ainsi a-t-il été classé comme « apolitique ».

Ensuite, l'article du *Blick* (2019, 13 mai) remplit proportionnellement davantage d'idées-clés de « conservation et contrôle » que de « conflit et exclusion environnementale », pourtant il a été discriminé dans cette dernière thématique. La raison principale est qu'il implique des logiques sous-jacentes à ce cadre — la supposition de classes (qui contrôle, qui est exclu), la sécurité, l'accès à la mobilité — plus pertinente par rapport à l'ensemble du récit que ne serait le cadre du contrôle.

Il en est de même des deux articles de Lea Hartmann dans le *Blick* (2019, 16 décembre et 2020, 28 janvier) qui possèdent des éléments répartis dans plusieurs cadres, éléments que nous avons décidé de ne pas considérer comme critères décisifs : en l'occurrence « frontières » et « vulnérabilité ». L'essence de ces articles renvoie davantage à une question de responsabilité du Nord et des riches dans les enjeux climatiques actuels.

³ voir *Swissinfo* (2020, 19 février), §12.



L'article de *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet) utilise des éléments politiques pour les dépolitiser. En effet, il joue sur l'emploi du terme « réfugié » qui en allemand comme en français a un double sens : légal et usuel. Le fait que les migrants arrivés en Libye, souhaitant aller en Europe, ne déposent pas une demande d'asile dans ce pays de transit implique qu'ils ne sont pas des réfugiés statutaires, permettant alors à l'article de mettre en doute, sinon l'existence, du moins l'ampleur du nombre de réfugiés au sens usuel⁴.

Dans son billet de blog dans *Le Temps* du 31 octobre 2018, Caye remplit plusieurs cadres. Elle s'intéresse à la « caravane des migrants » qui sillonnait l'Amérique Centrale en 2018, et montre à la fois comment des événements climatiques défavorisent des populations déjà vulnérables économiquement et impliquent une restructuration des groupes qui contrôlent certaines terres⁵. Même si l'article comporte des éléments que nous avons catégorisés comme « apolitiques », son récit global s'engage dans une explication qui, elle, lie des enjeux de marginalisations économique et environnementale à des questions de positionnement des différents groupes au sein de ce réseau, reconfigurant qui est autorisé à accéder à des ressources et qui n'y est pas. Aussi serait-il possible de voir un lien entre la création de ces groupes informels et l'occurrence de l'ouragan Mitch en 1998, ce qui ferait de ce dernier un acteur potentiel dans la politisation des migrants dans cette caravane⁶.

L'article du *Temps* (2020, 11 mars) est également particulier, car il a été catégorisé dans le cadre « conflit et exclusion environnementale » en raison de la remise en question de la privatisation de l'eau au Chili qui génère l'exclusion de cette ressource pour un groupe, et du récit qui est fait entre un enjeu politique et les changements climatiques qui se combinent pour renchérir des questions de dégradation écologique et de marginalisation. De ce fait, il a aussi été placé dans le cadre « dégradation et marginalisation », même s'il n'en possède qu'une idée-clé, parce que c'est, selon nous, le cadre raconté par cet article.

Pour finir, l'article du *Ticinonews* (2019, 24 mai) a été considéré comme un récit de dégradation sur l'unique critère de la responsabilité qui est sa question centrale.

⁴ voir *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet), §18.

⁵ voir *Le Temps* (2018, 31 octobre), §6-8 [blog].

⁶ voir *ibid.*, §6, qui met un lien vers un article de l'UNHCR parlant cette connexion possible.

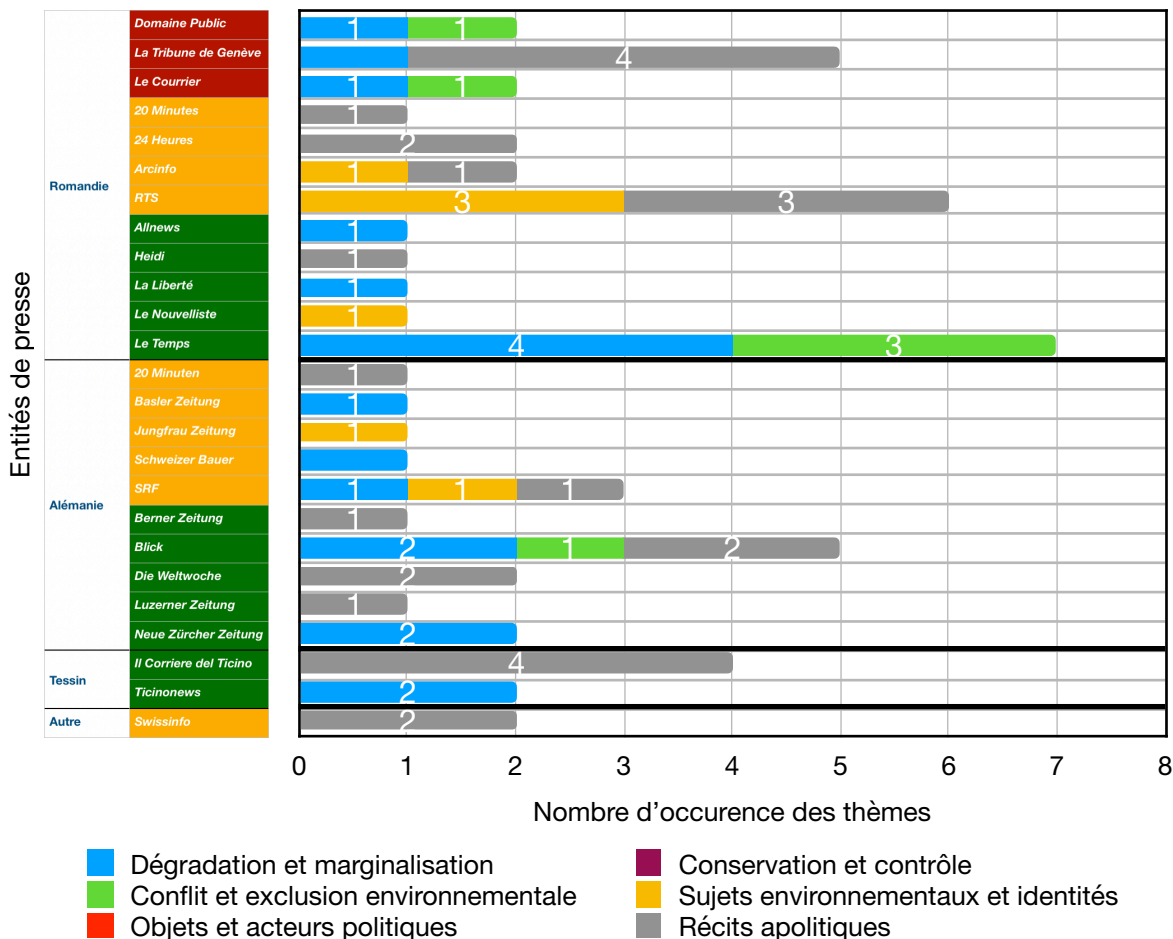


II–II Lier les cadres aux entités de presse

Il est intéressant de noter, pour débiter, la répartition de la presse. Sur les 25 entités retenues, 12 sont romandes, 10 alémaniques, deux tessinoises, et *Swissinfo*. Selon la ligne politique, nous avons classé trois entités dites « de gauche », 10 dites « non marquées » et 12 dites « de droite ». Dans la presse dite « de gauche », la totalité est romande. Dans celle dite « non marquée », nous trouvons les chaînes de transmission de l'information à grande échelle, comme la *RTS*, la *SRF* et *Swissinfo* ; par ailleurs, ce groupe inclut quatre romandes et cinq alémaniques. Enfin, la presse dite « de droite » compte cinq entités romandes, cinq alémaniques et les deux tessinoises.

Comme le tableau 3 permet d'y représenter, aucun article n'a traité des cadres de « conservation et contrôle » et des « objets et acteurs politiques » — nous y reviendrons au prochain chapitre — raison pour laquelle ces deux cadres ne seront pas présentés dans la

Tab.3 : Cadres en fonction des entités de presse



suite de ce chapitre. Ce tableau permet de relever qu'aucune grande tendance générale ne se dégage de notre répertoire d'articles : peu importe la ligne politique ou la région linguistique, il y a eu presque autant de récits politisés (31) que de récits dépolitisés (26).

Toutefois, il est possible d'en tirer quelques informations. Premièrement, dans la presse romande dite « non marquée », *Arcinfo* et la *RTS* ont écrit des articles usant d'idées-clés des identités. Les articles de la *RTS* ont été écrits en 2013 et 2015⁷, quand l'affaire Teitiota battait son plein. La classification de ceux-ci dans ce cadre a été orientée par deux points : en premier les interpellations faites par cette personne pour se voir reconnaître le statut de réfugié climatique, et en second une forme d'espoir avec la reconnaissance par la Commission des droits humains de l'ONU interpellée sur ce sujet. Quant à *Arcinfo* (2019, 17 décembre), il s'agit de la retranscription d'un entretien avec Étienne Piguet et Suzy Blondin, des spécialistes du sujet. Ils se sont appuyés sur des travaux de terrain pour expliquer comment de nouveaux régimes environnementaux peuvent créer des opportunités ou des impératifs pour des groupes locaux, ou comment des formes de résistance émergent contre ce que nous pourrions appeler un déterminisme climatique. Ainsi, sans ces quatre articles ambivalents, la presse romande dite « non marquée » serait totalement apolitique.

À l'inverse, la presse alémanique dite « non marquée » est davantage politisée, à l'exception de l'article du *20 Minuten* et d'un article de la *SRF*. En effet, ce dernier parlait de World Economic Forum (WEF) à Davos en 2020, et mentionnait, entre autres sujets, que le Monde devrait se préparer à l'arrivée massive de réfugiés climatiques⁸. Celui du *20 Minuten* et un de *La Tribune de Genève* ont été plus difficile à classer, en raison du sujet : la volonté politique de la Nouvelle-Zélande de travailler avec des États insulaires du Pacifique sur un éventuel visa humanitaire expérimental⁹. Toutefois, il semble que ces articles ne faisaient que rapporter l'information et ne proposaient pas une lecture politisée du sujet.

Enfin, le cadre le plus souvent mobilisé a été celui de « dégradation et marginalisation », avec 18 occurrences. Ces différents articles ont mobilisé le plus souvent l'idée-clé

⁷ voir *RTS* (2013, 17 octobre), *RTS* (2015, 21 juillet) et *RTS* (2015, 24 septembre).

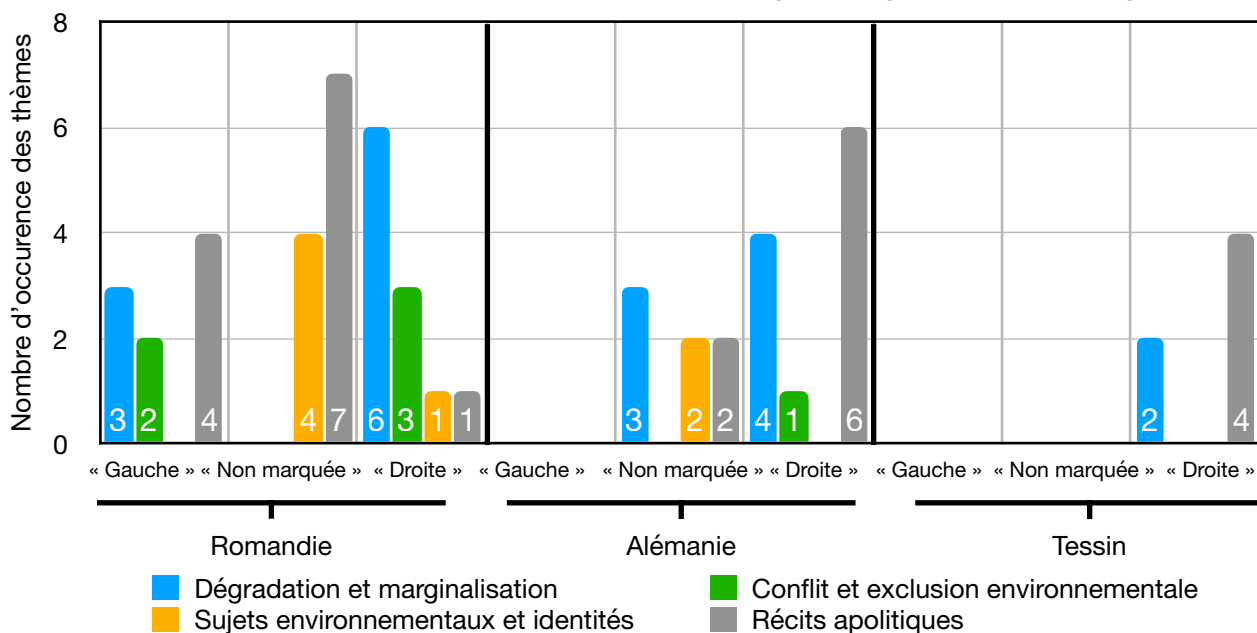
⁸ voir *SRF* (2020, 22 janvier), §4.

⁹ voir *La Tribune de Genève* (2017, 31 octobre) et *20 Minuten* (2017, 1^{er} novembre), §1-2;4.



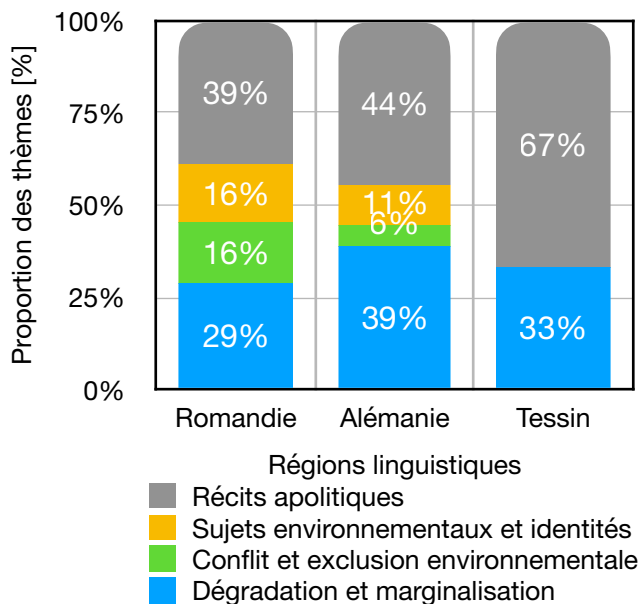
de la responsabilité du Nord dans la situation vécue par le Sud ou les pauvres, que ce soit dans la marginalisation — externalité du Sud dans l'économie globale et sa vulnérabilité — ou dans la dégradation — les conséquences des changements climatiques.

Tab.4 : Thèmes utilisés par la presse, selon la région linguistique et la ligne politique



Le tableau 4 ci-dessus résume la répartition des cadres selon les régions linguistiques. Si avec seulement deux entités et six articles, le corpus tessinois n'a pas permis d'en tirer des conclusions, les deux autres ont été un peu plus parlants. 29 % ($9/31$) des articles romands ont parlé des réfugiés climatiques dans des termes de marginalisation et de dégradation subies, quand 39 % ($12/31$) ont porté des récits apolitiques (voir Tab.5). Quant à la presse alémanique, elle a traité de marginalisation à 39 % ($7/18$) et a été à 44 % ($8/18$) apolitique. Malgré cette présentation, il n'a pas été possible de conclure à une dépendance statistique entre les cadres et les régions linguistiques (voir Annexe IV, Tab.24) : la répartition des cadres est indépendante de la région.

Tab.5 : Cadres selon les régions linguistiques

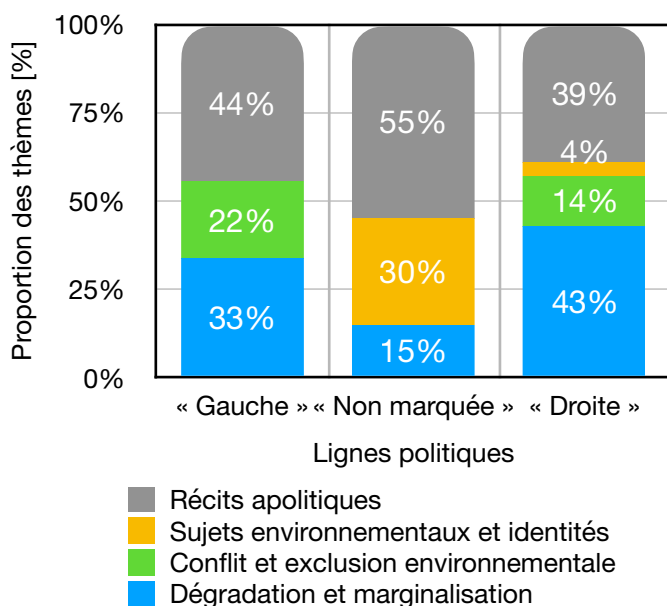


articles romands ont parlé des réfugiés climatiques dans des termes de marginalisation et de dégradation subies, quand 39 % ($12/31$) ont porté des récits apolitiques (voir Tab.5). Quant à la presse alémanique, elle a traité de marginalisation à 39 % ($7/18$) et a été à 44 % ($8/18$) apolitique. Malgré cette présentation, il n'a pas été possible de conclure à une dépendance statistique entre les cadres et les régions linguistiques (voir Annexe IV, Tab.24) : la répartition des cadres est indépendante de la région.

II–III L'importance des lignes politiques

Lier les lignes politiques aux cadres

Tab. 6 : Cadres selon les lignes politiques



Pour entrer un peu plus dans les détails en lien avec les lignes politiques des entités de presse, nous avons remarqué que la presse dite « de gauche » et celle dite « de droite » possédaient, respectivement, autant de « récits apolitiques » que de récits sur la « dégradation et marginalisation » (voir Tab.6). Mais si nous faisons une lecture bimodale des articles — récits politisés ou récits dépolitisés —, alors seule la presse dite « non marquée » a offert

une majorité (55 %) de récits apolitiques ($^{11}/_{20}$). À l'inverse, les presses dites « de gauche » et « de droite » ont une majorité de récits politisés ($^5/_9$ et $^{17}/_{28}$), 56 % et 61 % des publications respectivement.

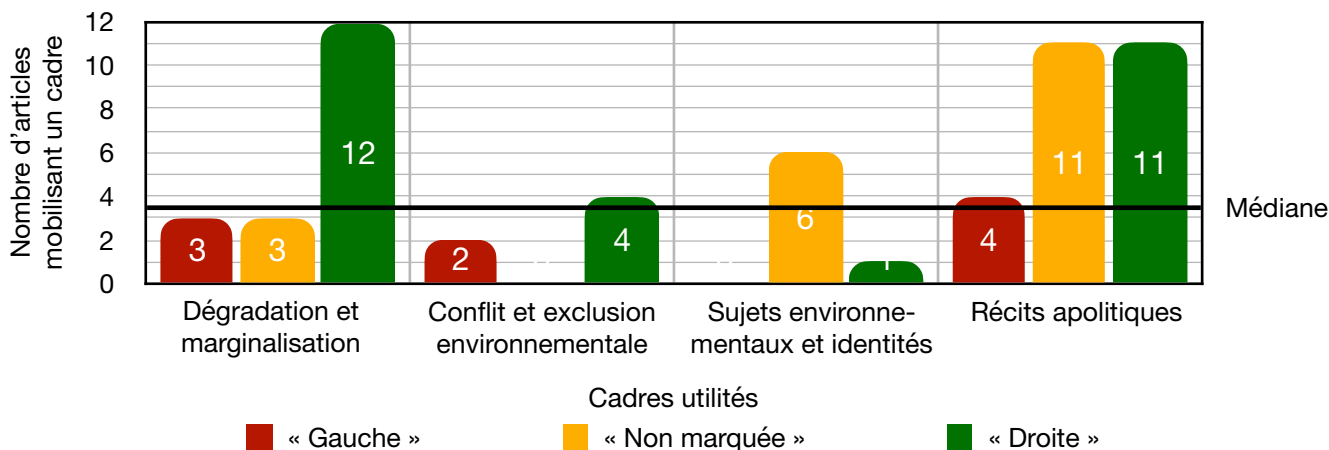
Par ailleurs, la répartition des cadres ne s'est pas distribuée de la même façon selon les lignes politiques ; la presse dite « de gauche » a abordé les cadres de manière différente que la presse dite « non marquée » et que celle dite « de droite »¹⁰ (voir Annexe IV, Tab.25). Aussi, en enlevant la presse ayant trop peu d'échantillon — « de gauche », tessinoise et *Swissinfo* —, une dépendance statistique plus forte est apparue entre les variables (voir Annexe IV, Tab.26). La ligne politique semble bien influencer les cadres abordés.

Toutefois, nous devons souligner que si nous nous intéressons à la relation statistique — malgré les faibles échantillons — entre une région et la répartition des cadres, alors il apparaît que celle-ci serait dépendante de la ligne politique de la presse romande, mais pas

¹⁰ Nous acceptons ce résultat de dépendance entre ces deux variables avec un risque d'erreur de 2 %.

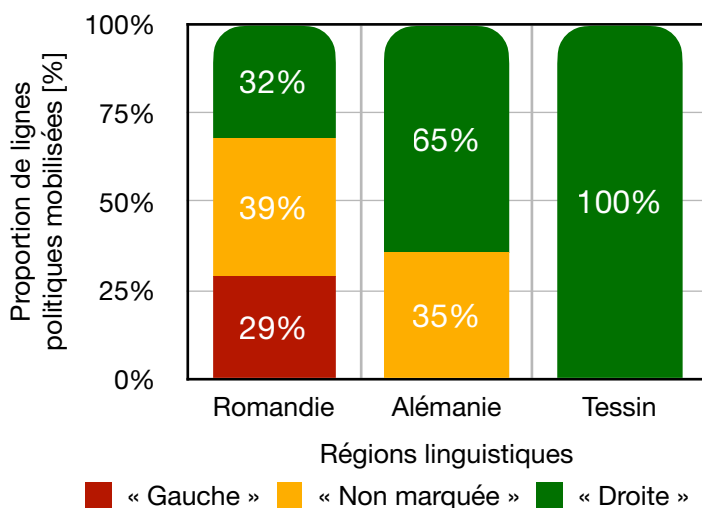
de la presse alémanique. Dit autrement, la presse romande n'aborderait statistiquement pas les mêmes cadres selon qu'elle soit dite « de gauche », « non marquée » ou « de droite », tandis que la mobilisation des cadres serait indépendante des lignes politiques de la presse alémanique (voir Annexe IV, Tab.27 et Tab.28).

Tab.7 : Nombre d'articles par cadre, selon les lignes politiques



Enfin, le tableau 7 montre que 58 % des récits politisés ($18/31$) y ont été dans le cadre de la « dégradation et marginalisation », puis viennent ceux des « sujets environnementaux et identités » ($7/31$) et ceux relatifs aux « conflits et exclusions environnementales » ($6/31$). La moitié ($26/53$) de l'ensemble des articles est considérée comme apolitique. La médiane étant de 3,5, nous comprenons l'importance dans notre corpus du cadre de « dégradation et marginalisation » est de celui des « récits apolitiques ».

Tab.8 : Lignes politiques selon les régions linguistiques



Lier les lignes politiques aux régions linguistiques

Sur les 25 entités retenues, la totalité de la presse dite « de gauche » était romande, et la totalité de la presse tessinoise était dite « de droite ». La première est dominée par des articles dits « non marqués » (39 %), tandis que dans l'alémanique, $2/3$ sont

des articles dits « de droite » (voir Tab.8). Sur l'ensemble de la presse, nous avons remarqué une dépendance statistique entre les régions linguistiques et les lignes politiques (voir Annexe IV, Tab.29)¹¹, que nous comprenons de la sorte : la presse romande est “plutôt de centre-gauche” et la presse alémanique “plutôt de centre-droit”, tandis que la presse tessinoise serait “de droite”¹². Attention toutefois, si la presse dite « de gauche » et la presse tessinoise sont enlevées — car trop peu d'articles — afin de rechercher une dépendance significative entre lignes politiques et régions linguistiques — ici, entre presses romande et alémanique, et entre presses dites « non marquée » et « de droite » —, alors cette dépendance disparaît (voir Annexe IV, Tab.30). Cette différence de résultats doit certainement se comprendre par le manque d'entités de presse dites « de gauche » alémaniques et tessinoises traitant du sujet des réfugiés climatiques, ainsi que par la faible population de la presse tessinoise, qui ont impliqué plusieurs scores nuls¹³ dans le premier calcul.

Lier les lignes politiques aux dates de parution

Dernière relation possible avec les lignes politiques, celle qui suppose que les articles aient été publiés à des dates significativement différentes. Pour cela, les presses romandes, alémaniques et tessinoises ont été agrégées en fonction des lignes politiques, afin d'effectuer une comparaison entre celles-ci et les dates de parution des articles. Comme indiqué dans l'introduction (cf. p. 27), la presse retenue s'étendait entre 2012 et 2020. C'est la presse dite « de gauche » qui a commencé en premier à parler du sujet des réfugiés climatiques, avec l'article de *Domaine Public* du 30 juin 2012. Nous avons pu trouver au moins un article de cette presse par année, à l'exception de 2020¹⁴. La presse dite « non marquée » a commencé à écrire sur ce sujet à partir de 2013 ; nous n'avons trouvé aucun article en 2014 et 2016. La presse dite « de droite » n'a commencé à parler de ce sujet qu'à partir de 2016.

¹¹ Nous acceptons ce résultat de dépendance entre ces deux variables avec un risque d'erreur de 1 %.

¹² Avec tous les guillemets de précaution que ce genre de catalogage implique.

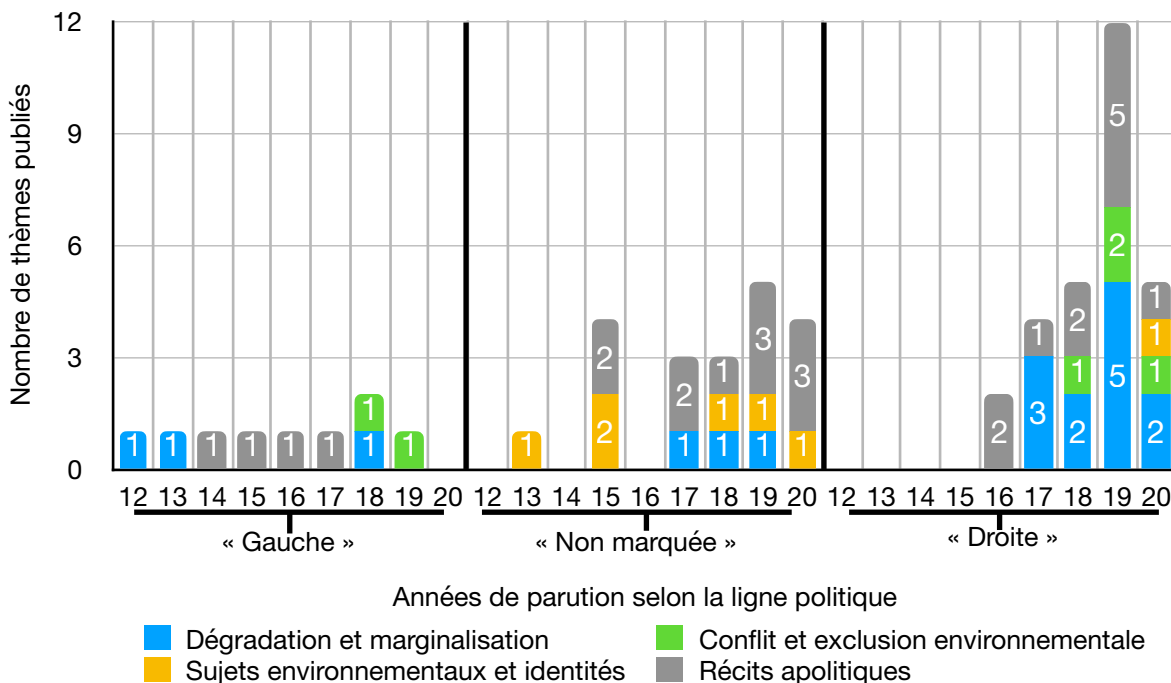
¹³ Un score est la case liant un rang à une colonne dans un tableau. Pour qu'un test du Chi² soit valide, il ne faudrait pas avoir une population inférieure à $N=50$, ni +20 % de scores dont $i < 5$.

¹⁴ Il y a bien eu un article paru dans *La Tribune de Genève* (2020, 20 janvier), écrit par l'ATS, qui se trouve être le même que celui paru dans *Le Nouvelliste* (même date) que nous avons gardé, et considéré comme « sujets environnementaux et identités ».



Comme il est possible de déduire du tableau 9, il y a eu trop peu de publications par année pour que le test réalisé soit pertinent (voir Annexe IV, Tab.31). En considérant les faibles scores disponibles, nous devrions rejeter l'hypothèse d'une dépendance statistiquement significative entre les lignes politiques et les dates de parution¹⁵. Factuellement, il n'est possible de relever que le fait que la presse dite « de droite » a débuté à écrire sur le sujet des réfugiés climatiques plus tardivement que les autres formes de presses.

Tab.9 : Cadres en fonction des dates de parution, selon les lignes politiques



II–IV Lier les cadres aux dates de parution

Afin d'aller plus en profondeur dans notre analyse, nous nous sommes intéressés aux cadres de PE, en fonction à la fois des dates de parution des articles et des régions linguistiques. Comme mentionné à l'instant, la première presse à avoir rédigé des articles sur ce sujet a été celle dite « de gauche ». Elle a principalement traité du cadre de dégradation, puis tardivement des conflits que la marginalisation peut engendrer. Aucun article n'a traité de « conservation et contrôle », des « objets et acteurs politiques », ni, surtout, des « sujets environnementaux et identités» (voir Tab.9). Enfin, dans les trois entités dites « de gauche », seule *La Tribune de Genève* a porté des récits qui soient dépolitisés.

¹⁵ Hypothèse d'indépendance entre les variables rejetée avec une marge d'erreur de 6 %.

À l'exception de 2013 — dont l'article est celui de la *RTS* (2013, 17 octobre) —, chaque année a vu un ou plusieurs récits apolitiques paraître parmi la presse dite « non marquée ». Notons que cet article de 2013 n'a dû son positionnement comme politisé que parce qu'il traitait de l'affaire Teitiota, mais le ton général de l'article aurait pu le classer comme « récit apolitique »¹⁶. Cette presse n'a pas traité des cadres de conservation, de conflit, ni des acteurs politiques. Parmi les récits politisés, ce sont ceux des « sujets environnementaux et identités » qui ont dominé.

Pour terminer avec le tableau 9 relatif à la presse dite « de droite », les deux premiers articles, apolitiques, ont été publiés dans *Il Corriere del Ticino*, dont le premier (2016, 17 février) mentionnait les changements climatiques parmi les conséquences menant à des migrations qu'il faudrait prévenir, et le second (2016, 3 mai) mettait en place une vision déterministe des changements climatiques conduisant à des réfugiés (« profughi » et non « refugiati ») climatiques. Mais à partir de 2017, les récits politisés ont été systématiquement majoritaires dans cette presse, traitant principalement de « dégradation et marginalisation », et moins des conflits et des sujets environnementaux.

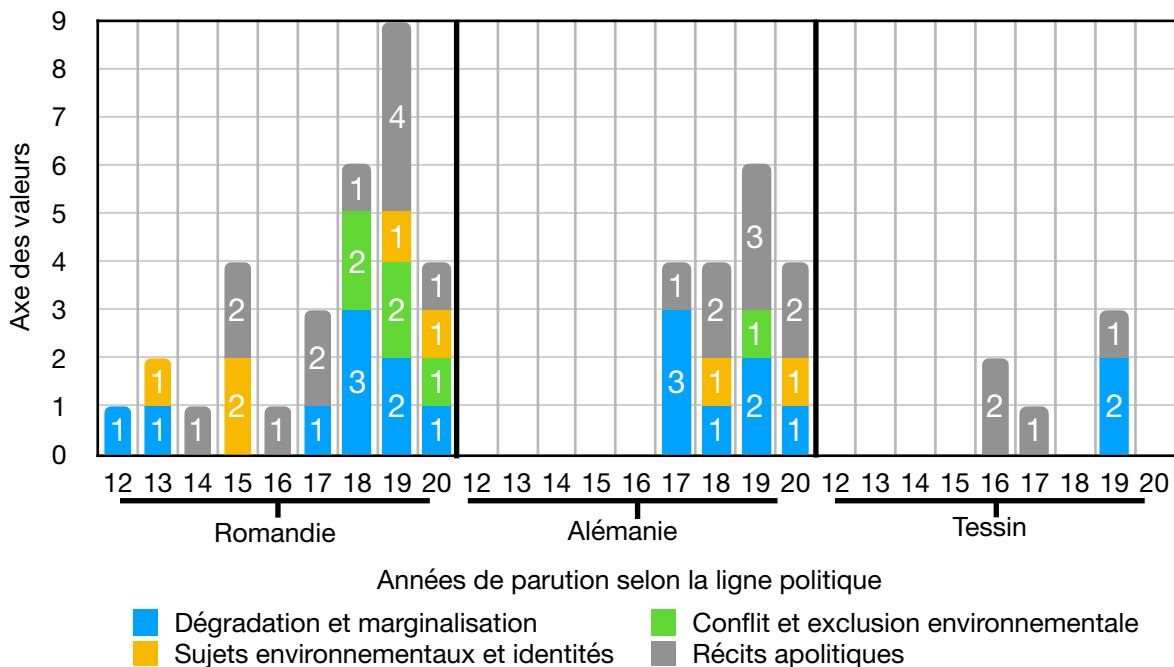
Le tableau 10, quant à lui, met en relation les cadres selon les années et les régions linguistiques¹⁷. La Romandie a commencé à façonner les récits sur les réfugiés climatiques en premier, à partir de 2012. La presse romande, à l'exception de 2017, a eu tendance à écrire au moins autant, généralement plus, d'articles politisés qu'apolitiques. La presse alémanique, quant à elle, n'a repris ce sujet qu'à partir de 2017. À l'exception de cette année-là, la presse alémanique a également eu tendance à écrire au moins autant d'articles politisés qu'apolitiques. Nous avons relevé également que, contrairement à la romande, la presse alémanique a mobilisé très peu les cadres de conflits ou d'identité. Quant à la presse tessinoise et *Swissinfo*, il n'y a rien eu que nous puissions tirer avec si peu d'articles. Nous insistons ici, encore une fois, sur le faible échantillon en notre possession : discriminé par date, il a été alors impossible de pouvoir en tirer autre chose qu'une simple présentation des graphiques.

¹⁶ De même des deux autres articles de la *RTS* traitant de Teitiota (2015, 21 juillet ; 2015, 24 septembre).

¹⁷ Pour voir la proportion des cadres mobilisés selon la région linguistique, voir Tab.5 (cf. p. 46).

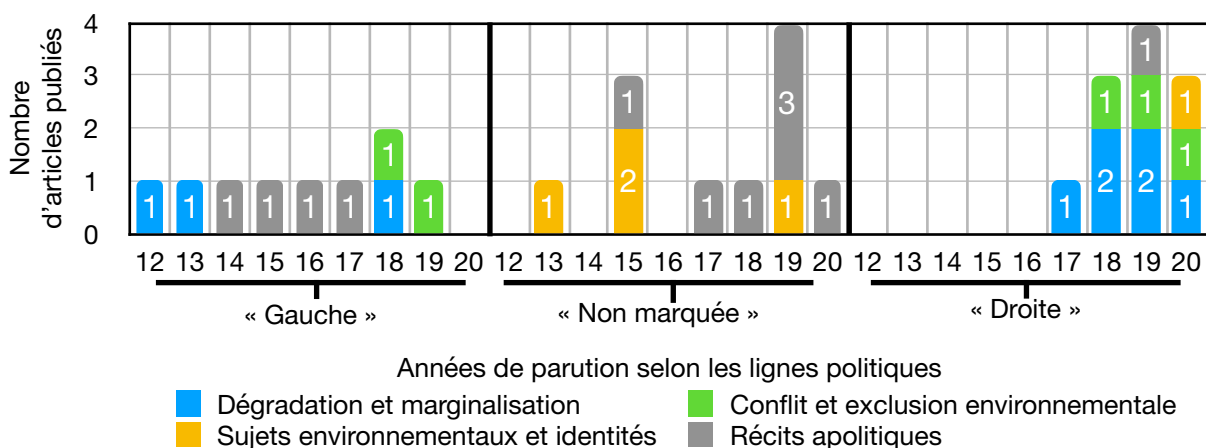


Tab.10 : Cadres en fonction des dates de parution, selon les régions linguistiques



En revanche, en nous intéressant à ces deux variables — les lignes politiques et les dates de parution — par région linguistique, de nouveaux éléments se sont éclairés. Si la presse dite « de gauche » du tableau 11 ne renseigne rien de plus que ce qui a déjà été plus haut, car celle-ci est entièrement romande, les deux autres sont plus parlantes. En effet, si nous avons dit juste avant que c’est la presse romande qui a commencé à donner les contours des récits sur les réfugiés climatiques en 2012 avec celle dite « de gauche », celle dite « non marquée » en a parlé l’année suivante ; la presse romande dite « de droite » n’a commencé à écrire qu’à partir de 2017. Pour ce qui est des cadres, la presse romande dite

Tab.11 : Cadres dans la presse romande en fonction des dates de parution, par ligne politique



« non marquée » a davantage écrit des « récits apolitiques », tandis que la presse romande dite « de droite » a été largement plus politisée, avec, sans surprise, plus de récits sur la « dégradation et marginalisation ».

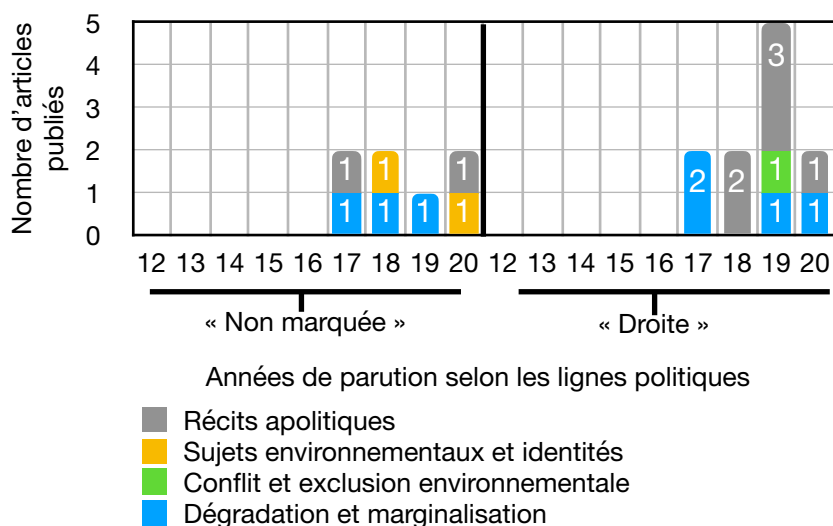
De son côté, la presse alémanique était plus marquée à droite, comme dit plus haut, et ses articles sont arrivés tardivement. La presse alémanique dite « non marquée » est apparue comme politisée (voir Tab.12), contrairement à la presse romande. À

l'inverse, la presse alémanique dite « de droite » était légèrement plus apolitique (^{6/11}). Il est intéressant de relever que ce serait la presse alémanique dite « de droite » qui aurait porté des récits apolitiques, alors que ceux-ci auraient été portés en Romandie par la presse dite « non marquée » et « de gauche ».

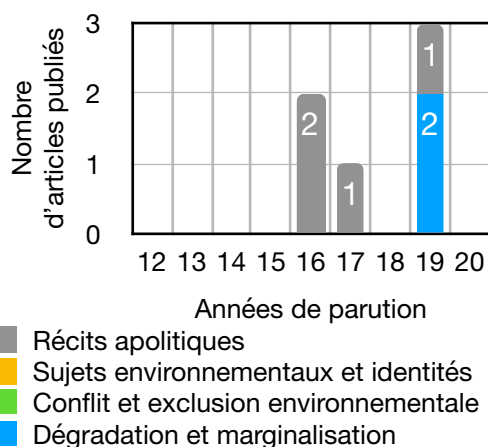
Pour conclure ce sous-chapitre, et par souci de rigueur, nous présentons également les résultats en lien avec le Tessin (Tab.13), bien qu'aucune tendance n'ait pu être tirée.

En omettant que l'échantillon et la discrimination par date de parution donne un calcul statistique non pertinent, les cadres paraîtraient indépendants des dates de parution (voir Annexe IV, Tab.32), c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas d'évolution dans l'utilisation des cadres en fonction des dates de parution.

Tab.12 : Cadres dans la presse alémanique en fonction des dates de parution



Tab.13 : Cadres dans la presse tessinoise en fonction des dates de parution



II–V Lier les idées-clés à la presse

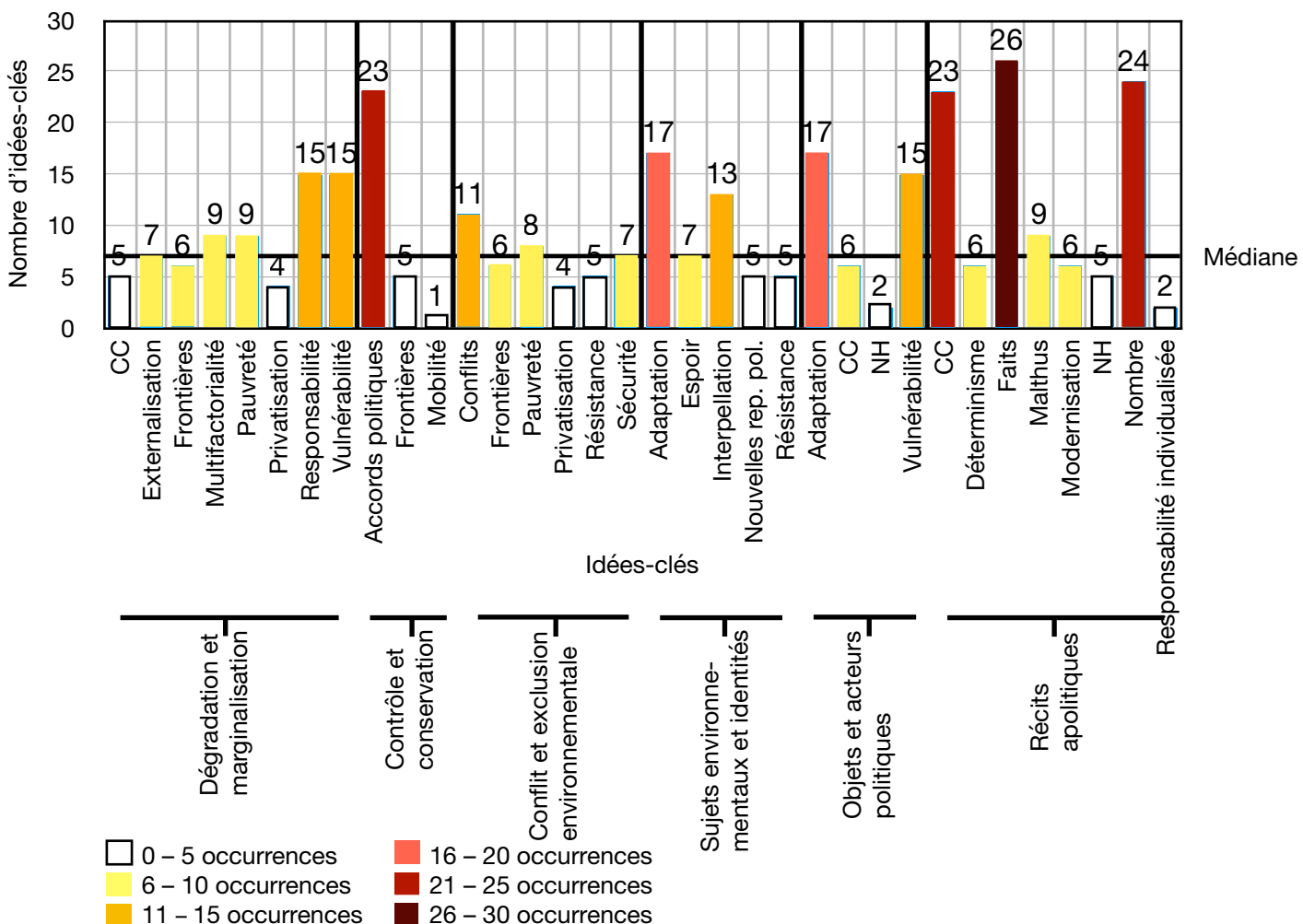
Dans ce sous-chapitre, nous nous intéressons plus avant aux idées-clés qui déterminent les cadres pour le sujet des réfugiés climatiques. Nous analysons d'abord par cadre, puis par ligne et région. Mais en premier lieu, nous soulignons ici la pertinence du cadre d'analyse et des idées-clés, car toutes sont mobilisées par le corpus à disposition.

Dans le cadre de « dégradation et marginalisation », les idées-clés qui ont été le plus souvent mobilisées étaient celles de la « responsabilité » sociétale — du Nord ou des riches — ainsi que de la « vulnérabilité » des populations (voir Tab.14). Pourtant, il importe de noter que la plupart des articles n'a pas lié ces deux idées-clés ensemble ; c'est davantage l'idée-clé d'« externalisation » qui a été le plus souvent associée à la « responsabilité » ($5/6$). En ce qui concerne le cadre de « conflit et exclusion environnementale », c'est sans surprise que l'idée-clé de « conflit » a été la plus importante, suivie par la « pauvreté » — qui lie la marginalisation ou la dégradation à une forme de politisation de ces problèmes — mais aussi celle de la « sécurité » — généralement des pays du Nord contre la crainte d'une arrivée massive de réfugiés climatiques. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le tableau 14, les « sujets environnementaux et identités » n'ont été que très rarement abordés sous l'angle de l'« adaptation » ($2/7$), mais le plus souvent par celui de l'« interpellation » ($6/7$) — généralement en lien avec l'affaire Teitiota, mais pas que — et l'« espoir », que ce soit de manière positive ou lié à un manque d'espoir face aux incertitudes de l'avenir. Enfin, les « récits apolitiques » ont été très largement dominés par une lecture non politisée des « changements climatiques » — les articles énumèrent les aléas environnementaux qui pourraient mener à des déplacements de population —, par une présentation du « nombre » de réfugiés climatiques selon différentes sources, et par ce que nous avons nommé les « faits », idée-clé qui regroupe à la fois des formes claires de dépolitisation des récits, mais également des listes des solutions ou problèmes possibles à l'enjeu des réfugiés climatiques sans les lier à une quelconque lecture politisée. Enfin, une des idées-clés qui est parfois apparue (neuf fois, dont $5/26$ des « récits apolitiques ») raconte la pression qu'exercerait la surpopulation des pays du Sud ou des pauvres sur leurs milieux ou les dangers qu'elle pourrait engendrer dans le Nord.



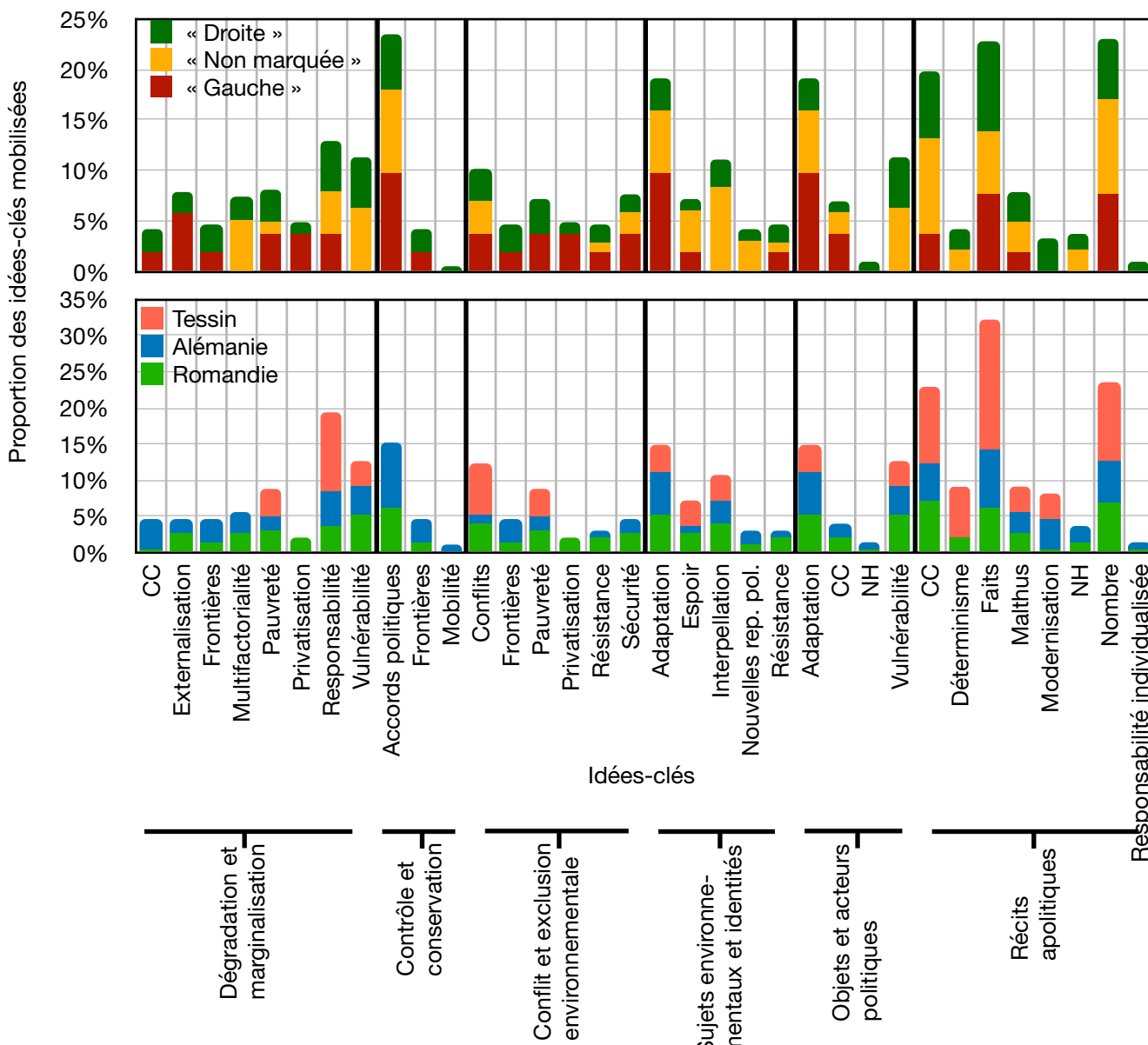
Aussi, l'idée-clé des « accords politiques » renvoyait aux différents accords internationaux relatifs aux déplacements de populations, avec en premier la Convention, mais également l'Initiative Nansen et les deux Pactes Mondiaux sur les Migrations et pour les Réfugiés (PMM et PMR) ratifiés dernièrement. Bien que cette idée-clé ait été classée dans le cadre du « contrôle et conservation », l'usage qui en a été fait est en réalité bien plus apolitique : en effet, il s'agissait dans l'écrasante majorité des cas de rappeler que la Convention actuelle ne reconnaît pas les réfugiés climatiques. Seuls Caye (2019, 6 novembre) [blog] et *Il Corriere del Ticino* (2017, 3 novembre) — qui cite l'ONG Environmental Justice Foundation (EJF) — ont appelé le *Polity* à avoir le courage de produire un accord international de protection des réfugiés climatiques. Enfin, l'idée-clé de l'« adaptation » a été utilisée de manière ambivalente, soit pour souligner le manque d'adaptation des populations vulnérables, soit pour mettre en avant différentes formes d'adaptation, qu'elles fussent individuelles ou collectives, et dont la mobilité ferait partie.

Tab.14 : Idées-clés mobilisées



Il apparait que les idées-clés fortes des différents cadres n'ont pas été l'apanage d'une forme de presse en particulier (voir Tab.15) : les presses romande, alémanique, tessinoise, ou dites « de gauche », « non marquée », « de droite », les ont utilisées de manière semblable. En effet, nous avons testé la dépendance des idées-clés aux lignes politiques (voir Annexe IV, Tab.34 et Tab.35) et aux régions linguistiques (voir Annexe IV, Tab.36 et Tab.37). Il en est ressorti que les différentes idées-clés se distribuent de manière similaire entre les lignes politiques et entre les régions linguistiques. Dit autrement, l'utilisation d'une idée-clé ne s'explique ni par la ligne politique, ni par la région linguistique de la presse.

Tab.15 : Idées-clés mobilisées en fonction des lignes politiques et des régions linguistiques

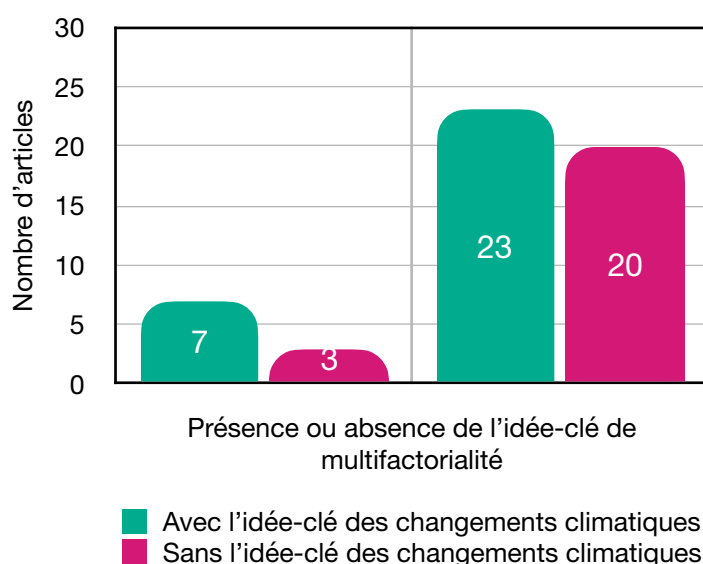


II–VI Lier les facteurs migratoires entre eux

Dernier élément qui a été testé, la dépendance statistique entre l'idée-clé des changements climatiques avec celle de multifactorialité. Pour ce faire, toutes les mentions des changements climatiques dans les articles — peu importe le cadre dans lequel ils avaient été rangés — ont été agrégés : 30 articles les ont mentionnés. De fait, 23 articles n'ont mentionné aucune idée-clé des « changements climatiques ». La « multifactorialité », quant à elle, a été mobilisée 10 fois (voir Tab.16).

Il est ressorti de ce test statistique que la répartition dans l'ensemble de la presse suisse de l'utilisation des deux idées-clés est indépendante. C'est-à-dire que les articles qui parlaient des changements climatiques n'ont pas significativement plus abordé les migrations à travers leur multifactorialité que les autres articles qui ne parlaient pas des changements climatiques (voir Annexe IV, Tab.33). Le tableau 16 montre par ailleurs que la presse suisse n'a parlé de la multifactorialité des migrations que dans $\frac{10}{53}$ des articles, c'est-à-dire dans 19 % de notre corpus.

Tab.16 : Multifactorialité des migrations





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



III — Discussion

Dans ce chapitre, nous mettons en perspectives les résultats obtenus précédemment avec la manière dont le sujet des réfugiés climatiques est présenté par la presse et ce que cela peut à la fois signifier pour eux et renseigner sur la presse suisse. Pour ce faire, nous analysons ces résultats en fonction des cadres de PE. Nous commençons d'abord par les cadres politisés, à savoir ceux de « dégradation et marginalisation », de « conflit et exclusion environnementale » et des « sujets environnementaux et identités ». Nous poursuivons avec les cadres non abordés — « conservation et contrôle » et « objets et acteurs politiques » — en expliquant pourquoi ils n'y sont pas. Enfin, nous terminons avec les « récits apolitiques » afin de les comprendre.

Dans les résultats, plusieurs tableaux ont été présentés. Ils ont montré les possibles liens entre les cadres de PE, leurs idées-clés respectives que nous avons développées, avec le corpus de presse à notre disposition, que ce soit à travers les années de parution, les lignes politiques présentées par ces entités de presse elles-mêmes, et avec les régions linguistiques de Suisse. Toutes les idées-clés ont été mobilisées par le corpus.

Les résultats ont montré une *tendance* — et non des résultats significatifs — des lignes politiques à expliquer la répartition des presses romande et alémanique, ainsi que celle des cadres au sein du corpus. C'est-à-dire que la répartition des cadres dans la presse semble s'expliquer par la ligne politique, et que cette dernière n'était pas répartie de la même manière selon les régions linguistiques. La presse romande à notre disposition pour travailler ce sujet a eu tendance à avoir un positionnement plus à "gauche" que ce que la répartition théorique aurait voulu. La presse alémanique, au contraire, a semblé plus conforme à sa répartition théorique (voir Tab.29 et Tab.30). Ainsi, si la presse romande a parlé en premier du sujet, cela s'explique par la présence de la presse dite « de gauche ».

La ligne politique, de manière générale, a expliqué l'utilisation de récits politisés — pour la presse dite « de gauche » et celle dite « de droite » — tandis que la presse dite « non marquée » a eu statistiquement plus de récits dépolitisés. Pour la presse romande, c'était celle dite « non marquée » qui a effectivement porté ces « récits apolitiques », alors



que du côté alémanique, c'était la presse dite « de droite ». Aussi, étant données les lignes politiques, il y a eu une indépendance statistique entre les cadres et les régions linguistiques. À l'inverse, étant données les régions linguistiques, il y a eu une dépendance entre les cadres et les lignes politiques.

En langage mathématique, nos résultats s'écrivent ainsi :

Si X : cadres, Y : lignes politiques, Z : régions linguistiques, alors :

$$X \not\propto Y | Z \qquad X \perp Z | Y \qquad Y \not\propto Z | X$$

Concernant les cadres politisés, c'est celui de « dégradation et marginalisation » qui a été le plus souvent mobilisé : il a été majoritaire dans la presse dite « de gauche » et dans celle dite « de droite », et majoritaire dans les presses romande et alémanique. Le cadre de « conflit et exclusion environnementale » a été plus courant dans la presse romande et dans la presse dite « de gauche ». Quant à la presse dite « non marquée », elle a largement dominé les récits sur le cadre des « sujets environnementaux et identités », influencée par la catégorisation qui avait été effectuée des articles de la presse romande. Enfin, en ce qui concerne les « récits apolitiques », ils ont été présents dans la presse dite « non marquée » — également influencée par la presse romande dite « non marquée », à dominance apolitique. Pour finir, la presse tessinoise a paru avoir une large préférence pour présenter des récits dépolitisés des réfugiés climatiques. En sortant de cette lecture bimodale, l'ensemble de la presse, à l'exception de celle dite « de droite », a davantage utilisé les « récits apolitiques » que n'importe quel autre cadre.

Quant aux idées-clés, outre le rapport de « faits », ce sont celles des « accords politiques » — souvent les articles rappelaient les accords internationaux ou la Convention —, du « nombre » potentiel de réfugiés climatiques, et de la dépolitisation des « changements climatiques », qui ont dominé. Toutefois, nous soulignons que ce n'est pas parce qu'un article possédait des idées-clés dépolitisés que cela impliquait que l'ensemble de son récit allait être catégorisé comme « récit apolitique ». Bien souvent, ces articles partaient ou concluaient par des faits, mais pouvaient politiser le débat sur les réfugiés climatiques. Pour ce qui est de la « multifactorialité », elle n'a été présente que dans 19 % des articles, et n'a pas spécialement été liée aux « changements climatiques ».



III–I Dégradation et marginalisation

Pour Robbins, ce cadre renvoie aux conditions environnementales et aux facteurs qui mènent à l'augmentation de la pauvreté et de la surexploitation des ressources¹. Très souvent, les études en PE mettent en lien la manière dont les interventions de développement ou l'intégration croissante dans la globalisation conduisent à la non-durabilité des systèmes sociétaux². Ce cadre implique une interaction double : le dépassement de seuils écologiques ; et la marginalisation d'une population face à la compétition internationale (forcée) et l'externalisation des coûts et des risques sur elle. Bien sûr, le discours sur la « dégradation » est ambigu : il dépend en grande partie de l'échelle humaine et temporelle choisie, et de qui parle. Par exemple, le changement de topographie des îles du Pacifique peut être décrit comme une dégradation face à la montée des mers, et la population devra sûrement quitter leurs lieux d'habitation ; mais peut-être que l'apparente montée du niveau des mers peut s'expliquer autrement, ou peut-être que les îles peuvent s'adapter³.

Notre propos ici n'est ni de minimiser les effets des changements climatiques ni les implications pour certaines populations, mais de souligner l'ambiguïté de certains termes. Si la dégradation peut se mesurer en perte de productivité, perte de biodiversité, perte d'utilité d'un milieu ou en création d'un risque écologique⁴, les articles de presse qui en parlent s'intéressent en particulier à la création du risque et à la perte d'utilité. En effet, *Domaine Public*, *Le Courrier*, *Le Temps* ou encore la *Neue Zürcher Zeitung* expliquent par exemple que les changements climatiques perturbent l'agriculture⁵. Mais d'autres articles montrent que ces derniers, causés historiquement par le Nord, entraînent une augmentation des risques environnementaux qui sont déplacés "là-bas"⁶.

¹ voir Robbins (2012), p. 22.

² voir *ibid.*, p. 159-160.

³ voir Ballu *et al.* (2011) ; Tuck *et al.* (2019) ; *RTS* (2019, 27 juillet).

⁴ voir Robbins (2012), p. 107.

⁵ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §3 ; *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 6 novembre), §6 ; *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §4 ; *Le Temps* (2018, 31 octobre) §6 ; *Le Temps* (2020, 11 mars), §1-3;6.

⁶ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §4 ; *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin) §3;5 ; *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 6 novembre), §3;5 ; *La Liberté* (2017, 9 novembre), §5-6 ; *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §1 ; *Le Temps* (2019, 10 mai), §1;4 ; *Blick* (2020, 28 janvier), §13.



Cependant, si la marginalisation n'est pas forcément couplée à la dégradation — à savoir dans la presse dite « de droite »⁷, et dans celle dite « non marquée »⁸ —, la plupart des articles traitant de ce cadre met en exergue une relation logique entre, d'une part, les processus sociaux de pauvreté ou vulnérabilité⁹, d'externalisation¹⁰ dans la globalisation¹¹, et, d'autre part, la baisse de sécurité des milieux, en terme de perte d'utilité ou de risque. D'une certaine manière, les réfugiés climatiques sont présentés comme étant la “preuve” et les victimes de la réalité des changements climatiques¹².

La marginalisation des populations de réfugiés climatiques — actuelles ou à venir — que dépeignent certains articles ne donne pas seulement à voir une vulnérabilité liée à la fragilisation des écosystèmes, mais bien plutôt aux connexions avec le Système-Monde tel qu'il est actuellement. Caye, dans son article de blog du 31 octobre 2018 relatif à la caravane de migrants en Amérique latine, explique leur marginalisation par les facteurs climatique (§6), social (§6), économique (§8) et politique (§15). Reprenant l'ONG Welthungerhilfe, le *Schweizer Bauer* lie de son côté les conséquences dramatiques des changements climatiques actuels ou à venir avec la pauvreté et la faim¹³. Pour ces deux articles, c'est bien une inégale répartition des richesses, et d'accès aux ressources, qui entraîne une marginalisation. Celle-ci, couplée aux changements climatiques, mène à des mouvements de populations¹⁴. Ainsi, la marginalisation dont il est question dans ces articles présente ces personnes comme victimes des changements climatiques. Pouvons-nous pourtant en conclure qu'elles sont passives, ou que la migration n'est pas une forme d'adaptation¹⁵ ?

⁷ voir *Allnews* (2018, 8 août), *Ticinonews* (2019, 24 mai et 2019, 15 juillet), *Il Corriere del Ticino* (2019, 5 août), *Le Temps* (2019, 11 novembre) [blog] et *Blick* (2019, 16 décembre).

⁸ voir *Basler Zeitung* (2019, 5 août).

⁹ voir *Schweizer Bauer* (2017, 8 novembre), §3 ; *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §7 ; *SRF* (2018, 17 juillet), §5;8 ; *Le Temps* (2019, 10 mai), §7.

¹⁰ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §6 ; *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin), §3;8.

¹¹ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §6 ; *Le Temps* (2018, 31 octobre), §7-8 [blog].

¹² voir Dreher & Voyer (2015), p. 65 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 5.

¹³ voir *Schweizer Bauer* (2017, 8 novembre), §4.

¹⁴ Précisons toutefois, comme cela a déjà été dit, que ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent.

¹⁵ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 12 ; Venkataraman (2018), p. 157 ; Sakellari (2019), p. 3 ; Venkataraman (2020), p. 116).



Enfin, et même si plusieurs articles mentionnent que la Convention semble être utilisée comme un outil pour l'immobilité¹⁶, et face à la fermeture des frontières interétatiques¹⁷, très peu d'articles souscrivent à l'idée de les ouvrir, ni à celle d'un droit à la mobilité¹⁸.

Si la mobilité était comparable à une ressource — en tant que moyens d'action pour se relever¹⁹ — et que toute privation de ressource induisait une marginalisation, alors il s'avèrerait que la privation de mobilité devrait être comprise comme une nouvelle forme de marginalisation. Or l'idée-clé de « mobilité », en tant que telle, n'est mobilisée qu'une seule fois, par *Die Weltwoche*, qui argumente en l'occurrence pour une fermeture stricte des frontières²⁰. Pour reprendre Oliver Bakewell : « Keeping them in their place ». Dans son article, Bakewell explique que les politiques de développement renvoient aux interventions qui se focalisent sur la *gestion* de la mobilité, visant la sédentarisation²¹. Dans une telle conception fixiste, il n'est guère étonnant que toute migration soit perçue comme un échec²². Des traces de ce genre de récits se trouvent dans le corpus de la presse suisse, par exemple dans *Il Corriere del Ticino* (apolitique)²³, ou encore dans le *Blick* qui transcrit les propos de la conseillère nationale PS Mattea Meyer : « L'objectif est de faire en sorte qu'il y ait le moins possible de réfugiés climatiques »²⁴. C'est ce que nous pourrions appeler le biais du sédentaire²⁵ : étant sédentaires, nous croyons que c'est le meilleur genre de vie possible, et nous focalisons les *policies* de développement sur la notion d'État-nation.

¹⁶ voir *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 6 novembre), §8 ; *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 9 novembre) [vidéo] ; *Le Temps* (2019, 11 novembre), §3 [blog] ; *Blick* (2019, 16 décembre), §5 ; *Blick* (2020, 20 janvier), §9.

¹⁷ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §2 ; *Le Temps* (2018, 31 octobre), §15 [blog] ; *Blick* (2019, 16 décembre), §5.

¹⁸ Pour les réfugiés, voir *La Liberté* (2017, 9 novembre), §1-2. Pour la remise en question du principe des frontières fermées, voir *Le Temps* (2018, 31 octobre), §15 [blog] ; *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §2.

¹⁹ L'étymologie de *ressource* vient de l'ancien français *resourdre* : « rétablir, rejaillir, se relever ».

²⁰ voir *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet), §18-19.

²¹ voir Bakewell (2008), p. 1341.

²² voir Bakewell (2008), p. 1341 ; Brown (2008), p. 12 ; Gemeinne (2011b), p. 737 ; Piguet, Pécoud & de Guchteneire (2011b), p. 15.

²³ voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 17 février), §2.

²⁴ *Blick* (2019, 16 décembre), §7 : « Dies mit dem Ziel, dans es so wenig Klimaflüchtlinge win möglich gebe » (notre traduction).

²⁵ voir Bakewell (2008), p. 1342 ; Morrissey (2012), p. 45.



Dans le corpus de la presse dite « de gauche » à disposition, celle-ci ne traite jamais de la vulnérabilité. En revanche, elle connecte d'une part l'externalisation subie par des groupes aux différents accords politiques qui ne les avantagent pas, et à la responsabilité qui incombe au Nord des dettes historiques ou écologiques d'autre part²⁶. La responsabilité est en effet, avec la vulnérabilité, l'idée-clé la plus usitée dans le cadre de « dégradation et marginalisation ». Il est possible d'y découpler en deux sous-idées, selon que l'article fasse appel à une *responsabilité écologique*²⁷ — liée à la dégradation du Système-Terre — ou à une *responsabilité historique*²⁸ — liée à la marginalisation des populations. Les formes d'appel à la responsabilité ne sont pas égales : l'énorme majorité des articles — ceux de la presse dite « de droite » — ne parle pas des conditions sous-jacentes au Système-Monde, l'externalisation étant comprise comme l'asymétrie entre les EGES des pays en développement (PED) par rapport aux pays développés (PD) d'une part, et les dégradations subies d'autre part. Très clairement, notre étude confirme les précédentes sur ce point²⁹. Les autres articles — ceux de la presse dite « non marquée » — qui utilisent cette idée-clé sans être dans ce cadre, sont dans la même ligne de responsabilité écologique sans reconnaissance d'une quelconque responsabilité historique³⁰, qu'elle soit liée à la globalisation ou à la colonisation. Un point aveugle que la presse dite « de gauche » tente de combler. L'article de Charlotte Robert dans *Domaine Public* est à cet égard particulièrement piquant :

« Les Suisses, les Occidentaux ont une responsabilité directe dans les migrations. Nombreuses sont nos politiques — ou nos comportements de consommateurs — qui les provoquent. Par exemple la liberté totale laissée aux multinationales dans leurs activités à l'étranger.

[...] ces accords [que la Suisse signe avec des PED] exigent le rapatriement de

²⁶ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §3-8 ; *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin), §3-8. Les autres articles de la presse dite « de gauche » peuvent en parler, mais ils ont été catégorisés dans d'autres cadres.

²⁷ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §3 ; *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin), §3 ; *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 6 novembre), §9-10 ; *La Liberté* (2017, 9 novembre), §4 ; *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 9 novembre) [vidéo] ; *Ticino-news* (2019, 24 mai) ; *Ticino-news* (2019, 15 juillet) ; *Blick* (2019, 16 décembre), §7.

²⁸ voir *Domaine Public* (2012, 30 juin), §4;6;8 ; *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin), §8.

²⁹ voir Hartmann (2010), p. 239 ; Venkataraman (2018), p. 255;258-259 ; Sakellari (2019), p. 14.

³⁰ voir *Arcinfo* (2015, 19 juin), §12 ; *RTS* (2018, 8 août), §28 ; *24heures* (2019, 29 août), §11-12;14.



tous les bénéfiques et l'exonération d'impôts [...].

Plus insidieuse mais très efficace, la politique fiscale a pour conséquence de métropoliser les pôles économiques, c'est-à-dire d'attirer un maximum d'activités économiques dans certaines régions [...] sans égard aux infrastructures nécessaires ni aux capacités humaines disponibles [...].

La liste est encore longue. Il est évident que si nous continuons à exploiter sans merci les pays du Sud qui n'ont pas d'armes pour se battre dans la jungle économique, les êtres humains qui en sont les victimes n'ont d'autre choix que de s'exiler »³¹.

Ce cadre de « dégradation et marginalisation » est le plus fécond de tous, et nous comprenons vite pourquoi : c'est l'essence même des réfugiés climatiques *tel que nous les imaginons*. Parce qu'ils sont nommés « réfugiés », nous les associons aux deux sens du mot, supposant que leur migration est « forcée » ; nous reconnaissons implicitement leur besoin d'aide. Et parce que leur migration serait « climatique », nous attribuons la cause aux changements climatiques³². Ils sont vulnérables *parce qu'ils* sont réfugiés, et nous en sommes responsables *parce qu'ils* sont climatiques. Ces réfugiés climatiques, dans tous les articles traitant de ce cadre³³, sont exotiques : ils vivent tous dans des Suds que nous peinons à saisir. Et quand il s'agit de populations du Nord, comme dans les exemples de l'Isle à Jean Charles aux USA ou de Guttannen en Suisse, les habitants apparaissent comme des populations reculées. Ils sont un *Autre* que nous ne voyons et n'intégrons jamais tout à fait.

Dans sa *Digression sur l'étranger*, George Simmel rapporte que plus les qualités et les traits sont spécifiques et plus nous nous sentons proches des autres ; à l'inverse, plus les facteurs sont généraux et incluent un groupe plus large, plus nous nous sentons distants vis-à-vis de ces personnes³⁴. Simmel écrit : « Mais, entre ces deux éléments [à la fois comme représentant du proche et du lointain], se fait jour une tension particulière : c'est que la

³¹ *Domaine Public* (2012, 30 juin), §3-4;6;8.

³² voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 139-140.

³³ À l'exception du *Temps* (2019, 10 mai) qui parle en partie du village Guttannen dans l'Oberland bernois. Mais ne sont-ils pas un peu le « Sud » de la Suisse ?

³⁴ voir Simmel (2019), « Digressions sur l'étranger », p. 22.



conscience de n'avoir en commun que l'universel absolu met précisément davantage en relief ce qui n'est pas commun »³⁵. De plus, dans ce processus d'identification de soi, de son groupe, le réfugié apparaît lui-même comme un groupe : le groupe des réfugiés. Dès lors, toute essentialisation des réfugiés climatiques comme étant ceux des Suds, les pauvres, comme y proposent par exemple le *Blick* et *La Liberté*³⁶, doit interroger : cette référence à une universalité ou à une commune humanité ne pourra mobiliser suffisamment, si l'on en croit Simmel. De plus, il ajoute que « le secret de notre propre culpabilité, nous le retrouverons dès lors, de façon fort adéquate, sous de la haine, qui nous permet aisément de faire endosser à l'autre toute cette culpabilité »³⁷. C'est à ce moment-là que nous essentialisons l'Autre sous des traits, des valeurs, que nous ne voulons pas voir chez nous.

Si le cadre de « dégradation et marginalisation » est facile pour entrer dans ce sujet des réfugiés climatiques, c'est, nous semble-t-il, parce qu'il permet de faire comprendre rapidement et facilement certains enjeux importants. La vulnérabilité des populations qui sont déjà touchées par les relations internationales inégales, et qui sont ou vont être encore plus heurtées par les changements climatiques. Quant à la responsabilité, elle est très souvent liée à la dégradation : ²/₃ des articles traitant de cette idée-clé sont dans ce cadre. Nous savons que nous sommes responsables. Mais, comme dirait Jean-Pierre Dupuy : « nous ne croyons pas ce que nous savons »³⁸. Est-ce à dire que ces articles tentent de nous y faire croire ? Nous n'en sommes pas sûrs : les articles traitant de responsabilité parlent également des changements climatiques de manière dépolitisée, ou de vulnérabilité face à ceux-ci. Ce cadre de « dégradation et marginalisation » est donc un cadre important pour entrer dans le sujet, mais semble peiner à rendre compte des différentes subtilités. Pour autant, est-il possible de conclure que ce cadre implique une représentation colonialiste des rapports Nord-Sud, avec les PD aidant les “bons sauvages” du Sud — au lieu de répondre à leur responsabilité — comme y proposent d'autres études³⁹ ? Nous n'irons pas jusque-là.

³⁵ *ibid.*, p. 26.

³⁶ voir *La Liberté* (2017, 9 novembre), §5;6 ; *Blick* (2020, 28 janvier), §11.

³⁷ Simmel (2009), « L'homme comme ennemi. Deux fragments d'une sociologie », p. 50.

³⁸ Dupuy (2004).

³⁹ voir Dreher & Voyer (2015), p. 67 ; Sakellari (2019), p. 14.



Dans la *Neue Zürcher Zeitung*, Walter Kälin résume bien⁴⁰ : le Nord est responsable des changements climatiques et de cette externalisation des conséquences, et il faudrait soutenir les populations marginalisées notamment par la possibilité à la migration ouverte, même si nous nous orientons vers l'opposé.

III–II Sujets environnementaux et identités

De leur côté, les articles qui traitent du cadre des « sujets environnementaux et identités » s'intéressent exclusivement à la manière dont certaines personnes interpellent les institutions internationales ou nationales, l'avenir qu'elles espèrent ou ce qu'elles entreprennent pour s'adapter aux changements climatiques. Ils rapportent des récits différents que les articles de « dégradation et marginalisation », en ce sens que nous pouvons nous projeter sur ces personnes. Ils exemplifient le sujet et montrent des luttes contre la fatalité⁴¹. À noter, les précédentes études ont relevé que les exemples étaient toujours les mêmes⁴² : Teitiota, les régions côtières des PED, l'Isle à Jean Charles, ou encore les régions montagnardes. En somme, les différentes presses du monde donnent à voir les mêmes populations marginalisées.

Pour Robbins⁴³, ce cadre montre que ce sont les nouvelles actions ou les comportements environnementaux qui mènent à une nouvelle définition des personnes. De manière similaire, de nouvelles conditions environnementales créent des opportunités ou impératifs pour de nouvelles représentations politiques de la part des populations locales. Il explique que ce cadre est l'antithèse du précédent : là où la dégradation et la marginalisation laissent à voir des groupes qui subissent, celui-ci montre des personnes qui interagissent et interviennent, soit par la résistance, soit par une environnementalité ou une interpellation. Toutes ces résistances se produisent en réaction à une hégémonie que les changements climatiques, dans notre cas, ébranlent.

⁴⁰ voir *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 9 novembre) [vidéo].

⁴¹ Identification à ces récits également relevée par Dreher & Voyer (2015), p. 69 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 13 ; Sakellari (2019), p. 6;8.

⁴² voir Randall (2017), p. 335-336;342 ; Klepp (2017), p. 10;15 ; Venkataraman (2018), p. 256 ; Sakellari (2019), p. 9 ; Venkataraman (2020), p. 118.

⁴³ Pour tout ce paragraphe, voir Robbins (2012), p. 216-217.



Dans ce cadre, l'idée-clé la plus mobilisée est celle de l'« adaptation ». Pourtant, elle n'y est pas par les articles qui s'inscrivent dans ces récits. En effet, l'adaptation apparaît deux fois⁴⁴, alors qu'elle est mobilisée en total 19 fois, majoritairement par la presse dite « de gauche » (50 %), puis par celle dite « non marquée » (32 %) ; la presse dite « de droite » ne la mentionne que dans 18 % de ses articles. De manière similaire, l'idée-clé d'« interpellation », bien que primordiale dans ce cadre (⁶/₇), est également mobilisée par d'autres articles (⁸/₄₆). Ce sont les six articles de la presse dite « non marquée » qui en parlent. Quant à l'idée-clé de l'« espoir », elle est mobilisée quatre fois dans ce cadre.

Dans la presse dite « de gauche », l'idée-clé d'« adaptation » est utilisée en réalité pour expliquer que l'adaptation n'est pas la panacée face aux changements climatiques, qu'il y a toujours une limite à ce qu'une population peut faire pour s'adapter⁴⁵. Dans la presse dite « de droite », l'adaptation est très souvent dépolitisée, en ce sens que les articles disent que les gouvernements ou populations “se débrouillent”⁴⁶ ou que l'adaptation est la forme la plus adéquate pour la réduction des risques⁴⁷.

Il y a donc plusieurs choses à prendre en considération ici : l'« adaptation » est une idée-clé importante pour la presse dite « de gauche », mais elle ne traite jamais du cadre des « sujets environnementaux et identités » ; celui-ci, très important dans la presse dite « non marquée », est présenté à travers l'« interpellation » et l'« espoir » ; le seul article de la presse dite « de droite » utilise les mêmes idées-clés. De fait, les articles qui traitent de ce cadre y font en montrant comment des personnes interpellent, (ré)agissent aux nouvelles conditions climatiques et se représentent de manière nouvelle. Elles ne font plus que subir les changements climatiques, elles deviennent actrices. Trois grands exemples sont mobilisés pour ce cadre : celui de Teitiota, et ceux de l'Isle à Jean Charles et de Guttannen. Si ces deux derniers vivent des effets différents — le premier subit la montée des mers, le second la fonte du permafrost ou les laves torrentielles —, ils n'en restent pas moins similaires.

⁴⁴ voir *SRF* (2018, 17 juillet), §8 ; *Jungfrau Zeitung* (2020, 3 juin).

⁴⁵ voir *La Tribune de Genève* (2013, 17 juin), §6-7 ; *La Tribune de Genève* (2014, 12 décembre), §3-4 ; *La Tribune de Genève* (2016, 3 octobre), 1-3 ; *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §5;7 ; *Domaine Public* (2019, 8 juin), §4.

⁴⁶ voir *Blick* (2019, 8 septembre), §5 ; *Le Temps* (2020, 11 mars), §8;10.

⁴⁷ voir *La Liberté* (2017, 3 novembre), §5 ; *Le Temps* (2019, 10 mai), §4.



Digression sur l'adaptation, la vulnérabilité et la résilience

La vulnérabilité en rapport aux changements environnementaux est un concept large qui est notamment défini par l'art. 2 de CCNUCC et qui vise à « [...] empêche[r] toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Le 3^e rapport du GIEC (TAR) stipule que la détermination de cette « perturbation anthropique » varie selon les régions, les *policies* employées, les moyens d'adaptation et d'atténuation^I ; la vulnérabilité d'un système dépend ainsi de sa sensibilité et de son adaptabilité face aux changements^{II}. C'est le « talon d'Achille » d'un système, sa potentialité à souffrir^{III}. Tout comme un écosystème qui doit s'adapter, une population vulnérable devra s'adapter, par exemple par des techniques sur place, ou par la migration et l'insertion ailleurs.

L'adaptation, quant à elle, est définie comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques »^{IV}. Elle vise donc à réduire l'exposition à un risque et à la vulnérabilité, ou à augmenter la résilience, par une diversité des mesures^V.

Enfin, la résilience propose deux définitions incluses dans la « capacité des systèmes [...] à faire face à une perturbation, une tendance ou un événement dangereux, leur permettant d'y réagir ou de se réorganiser de façon à conserver leur fonction essentielle, leur identité et leur structure, tout en gardant leurs facultés d'adaptation [...] »^{VI}. La première concerne la capacité à absorber une perturbation, la seconde à s'adapter à une catastrophe^{VII}. C'est la mobilisation d'opportunités, par des facteurs internes — individuels — et externes — systémiques — dans le but de retrouver un état d'équilibre. Par l'usage de l'adaptation, ce concept supplante celui de la vulnérabilité, ce qui fait que le risque ne se comprend plus seulement à travers les dommages à subir, mais également grâce aux opportunités à saisir^{VIII}.

La presse suisse rend compte des différents moyens pour permettre aux populations de s'adapter et ainsi de potentiellement réduire leur vulnérabilité. Nous trouvons ainsi les adaptations locales qui découlent de la volonté directe des populations touchées,

celles qui impliquent des formes de revendications politiques et sociales, et celles qui ont besoin d'un soutien et d'une volonté de la part des *Politics*. La résilience et l'adaptation, telles que décrites ici, ont trait alors à la capacité de ces populations à saisir les catastrophes comme des opportunités afin de produire leur identité par le développement d'une adaptation unique liée à leur histoire et leurs moyens.

Mais la majorité des articles semble pessimiste et permet d'entrevoir ce que nous nommons ici « vulnérabilité », à savoir un manque d'espoir dans l'adaptation qui est déterminée par “la bonne volonté de la *Politics*”, cette dernière répondant parfois par son absence de solidarité, avec la fermeture des frontières, la dépolitisation ou encore la (faible) prise de responsabilité du Nord dans les changements climatiques et dans la société d'externalisation. Cette vulnérabilité est alors exacerbée quand les populations qui sont le plus vulnérables sont coincées dans l'immobilisme ; l'exemple de Katrina est à cet égard frappant.

Ces récits sur la vulnérabilité, l'adaptation et la résilience qui se trouvent dans les articles sélectionnés sont formés de concepts, d'idées, de cadres qui créent un discours et qui structurent les termes d'un débat autant qu'ils les cadrent et cadrent les *policies*^{IX}. Penser les mouvements de réfugiés climatiques à travers cette grille de lecture de l'adaptation permet de révéler l'importance de la politisation à l'échelle internationale. Ces articles racontent alors différentes formes de vulnérabilités et les opportunités de transformations des systèmes pour conserver une identité.

^I voir GIEC (2001), p. 42.

^{II} voir GIEC (1995), p. 28.

^{III} voir Brodiez-Dolino (2016, 11 février), §4.

^{IV} GIEC (2001), p. 173.

^V voir Onitsoa Andriamasinoro (2015), p. 4-7.

^{VI} GIEC (2015), p. 141.

^{VII} voir Duchemin & Barroca (2015), p. 867-868.

^{VIII} voir *ibid.*, p. 869.

^{IX} voir Detraz (2017), p. 203.

Dans l'affaire Teitiota, c'est la *RTS* qui en parle le plus souvent, permettant de voir l'évolution de cette affaire. Elle rappelle qu'en 2013, cet I-Kiribati a fait sa demande d'asile pour sa famille et lui auprès de la Nouvelle-Zélande⁴⁸ ; en 2015, leur demande d'asile est refusée en appel⁴⁹ et ils sont expulsés⁵⁰, notamment parce que les changements climatiques et la recherche d'une vie meilleure ne sont pas pris en considération par la Convention dans le droit à la mobilité⁵¹ ; ils ne sont pas persécutés. Ce problème de la Convention est en effet mis en avant dans tous les articles qui mobilisent l'idée-clé d'« interpellation », qu'ils soient ou non catégorisés dans ce cadre des identités. Il est possible d'extrapoler en disant que l'interpellation telle qu'elle est racontée par ces articles est un moyen de questionner la force et la portée de la Convention. Ceci est d'autant plus net avec les articles rapportant la décision du Comité des droits humains de l'ONU, selon lequel le renvoi de Teitiota était une « mauvaise décision »⁵² : cette décision était certes conforme à la Convention, mais pas aux idéaux promus par les droits fondamentaux, en l'occurrence les droits fondamentaux à la dignité et à la vie⁵³. Il apparaît ainsi que les personnes qui se créent une nouvelle identité en rapport aux changements climatiques — ici Teitiota — s'opposent directement à l'hégémonie dont parle Robbins⁵⁴ : parce qu'ils réussissent à se faire voir comme réfugiés climatiques auprès de nous, ils peuvent espérer ébranler le pouvoir sur lequel s'appuient les institutions nationales et internationales pour leur limiter le droit à la mobilité. De fait, ces articles de presse rendent possible, d'une certaine manière, l'apparition de contre-vérités⁵⁵.

⁴⁸ voir *RTS* (2013, 17 octobre).

⁴⁹ voir *RTS* (2015, 21 juillet).

⁵⁰ voir *RTS* (2015, 24 septembre).

⁵¹ voir *RTS* (2015, 21 juillet), §2;4 ; *RTS* (2015, 24 septembre), §4 ; *20 Minuten* (2017, 1^{er} novembre), §6.

⁵² voir *Le Nouvelliste* (2020, 20 janvier), §1;5. Voir aussi *Blick* (2020, 28 janvier), §2 ; *Swissinfo* (2020, 19 février), §3.

⁵³ voir *Le Nouvelliste* (2020, 20 janvier), §4.

⁵⁴ voir Robbins (2012), p. 217-219.

⁵⁵ Une vérité est produite par l'interaction entre une connaissance et un pouvoir qui la précède. Par « contre-vérité », nous entendons donc que l'hégémonie du pouvoir et de la connaissance est remise en question, ce qui permet alors de produire une vérité différente que celle présentée par les pouvoirs en place.



L'autre exemple concerne des populations qui cherchent à s'adapter sur place. Il est traité de manière similaire dans les articles relatifs à l'Isle à Jean Charles⁵⁶ et dans ceux sur Guttannen⁵⁷. Les deux lieux ont subi des événements environnementaux d'importance. Dans les deux cas, les articles apolitiques⁵⁸ — les deux romands, « de gauche » et « de droite » — présentent les dégradations subies par les populations. *Le Temps* parle même d'une « nature qui se déchaîne », d'une sorte de fatalité qui limite les locaux⁵⁹. Les deux articles qui parlent des mêmes populations — alémaniques et « non marqués » — débutent également par les dégradations, mais mettent l'accent sur la manière de se représenter en tant que résistants à la fatalité d'être des réfugiés climatiques. La *SRF* présente des habitants qui se mobilisent pour continuer à vivre sur cette île — même s'il y a peu d'espoir — et qui interpellent les dirigeants pour trouver des solutions⁶⁰. La *Jungfrau Zeitung*, de son côté, donne à voir des villageois qui font des changements climatiques une opportunité pour se développer différemment et pour prendre soin les uns des autres⁶¹. Nous y voyons des populations qui développent des valeurs nouvelles. Ailleurs, *Arcinfo* s'est entretenu avec Étienne Piguet et Suzy Blondin qui rapportent que « beaucoup de populations, même confrontées à des dangers graves, ne peuvent pas, ou *ne veulent pas*, partir loin. Elles sont attachées à leur région »⁶². Ces “réfugiés climatiques”, en réalité, refusent cette fatalité d'être catalogués comme réfugiés climatiques.

Aussi pensons-nous qu'il n'est pas anodin qu'aucun article traitant du cadre des « sujets environnementaux et identités » ne mentionne l'idée-clé de « responsabilité ». Ce cadre mène les lecteurs et les lectrices en contact direct avec celles et ceux qui refusent la fatalité et qui veulent s'adapter, que ce soit sur place ou en migrant. À sa manière, Teitiota,

⁵⁶ voir *La Tribune de Genève* (2016, 3 octobre) ; *SRF* (2018, 17 juillet).

⁵⁷ voir *Le Temps* (2019, 10 mai) ; *Jungfrau Zeitung* (2020, 3 juin).

⁵⁸ Pour l'Isle à Jean Charles, voir *La Tribune de Genève* (2016, 3 octobre) ; pour Guttannen, voir *Le Temps* (2019, 10 mai).

⁵⁹ voir *Le Temps* (2019, 10 mai), §2-3.

⁶⁰ voir *SRF* (2018, 17 juillet).

⁶¹ voir *Jungfrau Zeitung* (2020, 3 juin).

⁶² *Arcinfo* (2019, 17 décembre), §5 (notre emphase).



en voulant devenir réfugié climatique, s'adapte et résiste à l'injonction de l'immobilisme. Ceux que nous voudrions nommer « réfugiés climatiques » à la lecture des presses dites « de gauche » et « de droite » — qui parlent de dégradation et appellent à la responsabilité du Nord — se présentent ici comme des personnes qui n'attendent pas notre réaction. Comme si, à travers ce cadre, cette presse dite « non marquée » laissait parler les premiers concernés et s'interdisait une lecture partisane : dégradation pour la presse dite « de droite », marginalisation pour celle dite « de gauche ». Comme y souligne Robbins, la valeur profonde de ce cadre est de révéler comment les milieux, les changements climatiques, sont vus et vécus⁶³. Ces communautés nous présentent une face active, défiant la vulnérabilité. Ce cadre, finalement, fait du bien : s'il peut avoir tendance à masquer les contextes politiques et historiques⁶⁴, il rend audibles les voix des Suds qui, sinon, n'y sont jamais⁶⁵.

III–III Conflit et exclusion environnementale

Encore moins mobilisé que le cadre précédent⁶⁶ — six fois —, le cadre de « conflit et exclusion environnementale », s'intéresse aux relations entre la rareté d'une ressource, la manière dont une puissance — une autorité, un groupe, une entreprise — s'y approprie au détriment de populations et la politisation que cela implique⁶⁷. Ses arguments s'ancrent à la fois dans le féminisme, les recherches sur la propriété et les études de développement, raison pour laquelle nous avons développé les idées-clés de « privatisation », de « pauvreté », de « conflit » et de « sécurité ». Pour Robbins, ce cadre s'insère dans la compréhension que les systèmes sociaux sont structurés autour des divisions du travail et du pouvoir qui distribuent un accès différencié aux ressources, et que ceux de propriété sont partiels et contingents ; ces différents systèmes supposent des catégorisations — classes, genres, races — dans les processus de développement qui promeuvent des politiques souvent peu justes⁶⁸.

⁶³ voir Robbins (2012), p. 224-225.

⁶⁴ voir Sakellari (2019), p. 9.

⁶⁵ voir Dreher & Voyer (2015), p. 63;67.

⁶⁶ Dans la presse suisse, ce cadre est en effet largement moins présent que dans le *New York Times* : 10,52 % contre 97,6% (voir Venkataraman [2020:122], si nous comprenons « security risks » comme « conflit »).

⁶⁷ voir Robbins (2012), p. 200.

⁶⁸ voir *id.*



Dit autrement, les conflits environnementaux sont caractérisés par la surutilisation des ressources, la pollution et l'appauvrissement d'un milieu. Ces conflits peuvent avoir une nature ethnopolitique comprise comme une lutte pour le pouvoir entre un centre et ses périphéries. Leur potentiel dépend de la discrimination à l'encontre des acteurs d'une zone écologique sensible et du niveau élevé de dépendance à l'égard des écosystèmes. Ces conflits ont pour base l'injustice environnementale, concept qui ancre l'environnement dans les lieux vécus. Il part du constat que des personnes pauvres — au sein du Système-Monde — vivent sur des terres appauvries, et il considère cela comme une injustice. « L'existence de l'injustice environnementale nous rappelle que les expériences des gens avec la “nature” sont façonnées par leurs expériences des inégalités sociales, économiques et politiques »⁶⁹. Les catégories de races, de classes, de genres et de statuts sont alors des déterminants puissants pour comprendre et expliquer la santé environnementale et le bien-être. Pour Julie Gobert, une inégalité environnementale se remarque par⁷⁰ :

- Une exposition différenciée à un impact environnemental et une inégale distribution des coûts environnementaux ;
- Un accès différencié aux aménités environnementales ;
- Une capacité différente des populations selon leurs positions dans le système à influencer les décisions relatives à leurs milieux ;
- Des *policies* environnementales aux impacts inégaux selon les populations qu'elles affectent ;
- Une inégale représentation devant la justice, selon des logiques discriminatoires de classes, de races, de genres, d'espèces.

« La question des inégalités environnementales entretient de ce fait l'exigence de la reconnaissance de divers droits : droit à la ville [...], droit à un environnement sain, droit de participer à la prise de décision »⁷¹, voire à la reconnaissance du droit à la mobilité.

⁶⁹ Sze (2017), p. 159. « The existence of environmental injustice is a reminder that people's experiences of 'nature' are shaped by their experiences of social, economic, and political inequalities » (notre traduction).

⁷⁰ voir Gobert (2016), p. 5.

⁷¹ *ibid.*, p. 6.



Comprise ainsi, la justice environnementale ne renvoie pas à la conception moderne de justice — soit à une juste distribution des biens et des maux au sein d'un territoire moderne — mais à une considération d'humanité, de solidarité⁷² et de justice cosmopolitique. Cette nouvelle justice devient alors *située*, permettant à la fois de questionner le groupe, mais aussi la territorialité dans les réponses politiques apportées⁷³. Ces réflexions devraient alors ouvrir à l'étude du lien entre souveraineté, territorialité et mobilité. Qu'en dit la presse ?

Les études précédentes ont relevé que les différentes presses avaient tendance à représenter les réfugiés climatiques d'abord comme victimes des changements climatiques, puis comme une menace pour les États qui les accueilleraient (cf. p. 21)⁷⁴, puisque les changements climatiques ont déjà été catégorisés comme tel⁷⁵. D'une certaine manière, il apparaîtrait que, dans ce cadre, parler du sujet des réfugiés climatiques serait un moyen de parler de la sécurisation du Nord⁷⁶, soit face aux migrants⁷⁷, soit face aux changements climatiques⁷⁸.

Dans la presse suisse, les articles traitant des réfugiés climatiques à travers ce cadre mobilisent évidemment l'idée-clé de « conflit » (^{5/6})⁷⁹. La « sécurité », la « privatisation », les « frontières » sont aussi souvent mobilisées (^{4/6}). Notons que la « privatisation » semble primordiale dans ce cadre, puisque les quatre articles qui en parlent y sont classés⁸⁰. Les frontières sont également importantes. Sur les deux articles qui mobilisent cette idée-clé sans être dans ce cadre, l'un peut être entendu comme un récit dépolitisé sur les conflits : il en reprend les idées-clés, mais a un ton déterministe, s'intéresse au rôle prépondérant

⁷² voir *id.*

⁷³ voir *ibid.*, p. 10.

⁷⁴ voir Venkataraman (2018), p. 255;257 ; Sakellari (2019), p. 3 ; Venkataraman (2020), p. 116;119;133.

⁷⁵ voir Venkataraman (2020), p. 115;119.

⁷⁶ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 12 ; Sakellari (2019), p. 12.

⁷⁷ voir Arnall (2011), p. 341.

⁷⁸ voir Dreher & Voyer (2015), p. 68;73 ; Venkataraman (2018), p. 254 ; Venkataraman (2020), p. 122.

⁷⁹ Seul l'article du *Blick* (2019, 13 mai) n'en parle pas.

⁸⁰ *Le Courrier* (2018, 18 septembre) ; *Le Temps* (2018, 31 octobre) [blog] ; *Domaine Public* (2019, 8 juin) ; *Le Temps* (2020, 11 mars).



de la modernité technique dans la résolution des conflits mais pas aux populations et à leur rapport à la rareté⁸¹. Le second a été catégorisé dans le cadre de « dégradation et marginalisation » et rapporte que l'UDC souhaite fermer les frontières aux réfugiés climatiques⁸².

Dans *Domaine Public*, Charlotte Robert parle en première partie des déplacés internes qu'elle décrit — déplacements liés aux changements climatiques ou aux violences — et qu'elle compare aux réfugiés statutaires dans le monde⁸³. Plus loin, elle s'intéresse aux cas des conflits en Colombie et en République Démocratique du Congo (RDC). L'article est donc double : la partie sur les réfugiés climatiques est factuelle — nous aurions pu y classer dans les « récits apolitiques » — tandis que la suite s'inscrit pleinement dans ce cadre. Nous pensons pertinent d'y analyser ici, même si elle ne traite pas que des réfugiés climatiques. Ce qui permet de lier les deux est une remarque en fin d'article qui lie succinctement les déplacés de conflits en Afrique aux pressions sur l'eau, ressource considérée comme rare.

En ce qui concerne la Colombie et l'accord de paix passé entre le gouvernement et les FARC, elle écrit : « L'Assemblée nationale colombienne ne veut pas mettre en œuvre les accords de paix, encore moins rendre des terres aux paysans et accomplir la réforme agraire inscrite à l'article premier de l'accord de paix »⁸⁴. Ces terres sont au cœur de revendications et de conflits entre bandes armées, paramilitaires, trafiquants de drogue, et les populations locales perdues au milieu. Au paragraphe suivant, les populations du Kivu, en RDC, sont présentées comme les victimes des bandes armées pour le contrôle des ressources naturelles, notamment le coltan. Mais elle ajoute : « Grands responsables de ces grands troubles : les téléphones portables et autres appareils connectés à l'échelle mondiale ainsi que les multinationales minières »⁸⁵. Ce que dépeint Robert, c'est bien un accès différencié aux ressources, à leur rareté — rareté des terres disponibles — selon la manière dont

⁸¹ voir *Blick* (2018, 14 septembre), §3;5-7;9.

⁸² voir *Blick* (2019, 16 décembre), §5.

⁸³ voir *Domaine Public* (2019, 8 juin), §1-3.

⁸⁴ *ibid.*, §10.

⁸⁵ *ibid.*, §11.



un État ou des bandes armées se les approprient. Les conflits pour le contrôle des ressources est au cœur de son argumentaire. Nonobstant une présentation manquante de la manière dont les populations locales réagissent, participent, résistent politiquement à ces appropriations, le cœur de l'article alerte sur les conditions d'insécurité (certainement) vécues par elles. Dans cette répartition catégorisée de la propriété — États et bandes armées contre les locaux — qu'il ne questionne pas, *Domaine Public* semble induire ici que les conflits autour de la privatisation et de l'appropriation de ressources naturelles par les différentes puissances sont responsables de la pauvreté de populations locales.

Quant à l'article du *Courrier* écrit par Golam Sorowor, il raconte en premier lieu les conséquences des changements climatiques pour les populations au Bangladesh — insécurité des moyens de subsistance, malnutrition, chômage, pauvreté, trafic d'êtres humains, migrations⁸⁶ — avant de les connecter aux décisions prises par les États qui fragilisent davantage ces mêmes populations⁸⁷. Que ce soit face à la militarisation et la fermeture des frontières avec l'Inde ou à la privatisation des semences par l'État au profit d'entreprises privées du secteur agro-chimique, le conflit se fait encore une fois entre les États et les paysans. Ces derniers se voient alors privés de leur autonomisation, de leur souveraineté alimentaire ; ils sont montrés comme un groupe homogène qui subit ou subira de plein fouet les changements climatiques et les décisions politiques qui l'excluent de son milieu.

Exclusion renforcée par les décisions des États de fermer les frontières, de limiter encore plus le droit à l'asile⁸⁸. En Suisse, les arguments utilisés par l'UDC pour refuser le droit d'asile aux réfugiés climatiques est double : en premier, la Convention ne mentionne pas les changements climatiques comme facteur autorisant la reconnaissance du statut de réfugié⁸⁹ ; en second, parce qu'en accueillant des réfugiés, « [...] nous ne pouvons plus prendre soin de notre nature »⁹⁰. Dans cette lecture, il y a les réfugiés climatiques qui sont

⁸⁶ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §1.

⁸⁷ voir *ibid.*, §2;5-7.

⁸⁸ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §2 ; *Le Temps* (2018, 31 octobre), §15 [blog] ; *Blick* (2019, 13 mai), §2 ; *Le Temps* (2019, 6 novembre), §8 [blog].

⁸⁹ voir *Blick* (2019, 13 mai), §3.

⁹⁰ *ibid.*, §4 : « [...] So können wir unserer Natur keine Sorge mehr tragen » (notre traduction).



homogénéisés en tant que groupe unique, et la Nature qui est instrumentalisée pour revendiquer un droit à la protection contre ceux qui viendraient la détruire. Le conflit, dans cet article, est déplacé au niveau *Polity* : en tant que Suisses, qui voulons-nous être⁹¹ ?

Mais la sécurisation des frontières revient, selon un rapport du Comité des affaires étrangères de la Chambre des Communes au Royaume-Uni, à violer les droits humains⁹² : « [...] la sécurisation outrancière des frontières sans respect des droits fondamentaux des réfugiés profite aux réseaux criminels, attise les violences et tue à nos frontières »⁹³. Pour Caye, les accords de l'UE avec les pays de transit migratoire que sont la Turquie, la Libye, le Niger et le Soudan, afin de retenir les migrants sur place, attisent les conflits sur les ressources naturelles⁹⁴, alors que ces dernières sont présentées comme étant déjà en condition de rareté⁹⁵. Si nous considérons la mobilité comme une ressource — ressource dont sont exclus les marginalisés du Système-Monde — alors une *policy* de fermeture des frontières interétatiques est l'outil permettant d'y exploiter et de reproduire cette forme d'injustice.

Dans son article de blog déjà discuté, notamment dans le cadre de « dégradation et marginalisation », Caye montre également comment la marginalisation est engendrée par les conflits pour l'accès aux ressources, et comment elle produit la migration comme forme de résistance⁹⁶. Ces conflits impliquent différents acteurs selon elle : d'abord les gangs qui s'approprient les terres des personnes qui doivent partir, mais cette exclusion est rendue possible parce que ces locaux ont été paupérisés à la fois par les changements climatiques et par le rapport de force économique inégal en faveur des industries états-uniennes⁹⁷. Un autre point que nous pourrions considérer comme conflictuel, cette fois-ci en relations internationales, implique la Convention : rappelant le nombre de réfugiés climatiques qu'il y

⁹¹ voir *ibid.*, §9.

⁹² voir *Le Temps* (2019, 6 novembre), §1 [blog].

⁹³ *ibid.*, §8.

⁹⁴ voir *ibid.*, §6.

⁹⁵ voir *ibid.*, §7.

⁹⁶ voir *Le Temps* (2018, 31 octobre), §6;10 [blog]. Résistance contre le déterminisme politique qui voudrait qu'ils restent "là-bas", peu importe les modifications des milieux.

⁹⁷ voir *ibid.*, §6-8.



aurait en 2050 si rien n'était fait, « [...] un nouveau cadre international sera nécessaire pour les accueillir »⁹⁸. Ce à quoi l'administration Trump a répondu par la sécurisation des frontières, pour que ces réfugiés climatiques ne puissent déposer une demande d'asile⁹⁹.

Enfin, dans l'article du *Temps* relatif au conflit qui sourde en rapport à l'accès à l'eau pour les éleveurs chiliens, Alan Loquet montre deux choses. Premièrement, que ces personnes souffrent du manque d'eau et doivent "transhumer" sur près de 850 km pour faire survivre leurs troupeaux¹⁰⁰ ; deuxièmement, que cette rareté de l'eau n'est pas seulement un problème écologique, mais bien plus politique¹⁰¹ : qui contrôle l'eau, qui est autorisé à décider, et qui subit. En effet, la Constitution du Chili, qui date encore de l'ère de Pinochet, stipule que l'eau est un bien appropriable. De fait, les sources d'eau sont devenues des biens privés qui bénéficient aux grands exploitants, au détriment des petits agriculteurs¹⁰². « Quelques familles, les plus fortunées, ont le monopole de ces droits [d'eau] et, en plus, certaines captent l'eau de façon illégale, sans être inquiétées par les autorités »¹⁰³. Ce que décrit Loquet ici, est une relation bien plus complexe que dans les articles précédents : dans ce réseau se trouvent la Constitution chilienne, qui favorisent les exploitants agricoles les plus riches, l'État qui tente de responsabiliser une autre population¹⁰⁴, les éleveurs ou agriculteurs plus pauvres qui doivent faire face à cette exclusion environnementale par la migration, et différents mouvements sociaux qui veulent notamment modifier la Constitution¹⁰⁵. Au travers de cet article ressort cette structuration de la société chilienne d'accès à l'eau, sans totalement prendre pour acquis la classe des « éleveurs », tout en y incluant dans une lecture plus large d'un renouvellement de la *Politics* du pays.

⁹⁸ *ibid.*, §11.

⁹⁹ voir *ibid.*, §15.

¹⁰⁰ voir *Le Temps* (2020, 11 mars), §1-2;6-8.

¹⁰¹ voir *ibid.*, 11-12.

¹⁰² voir *ibid.*, §12.

¹⁰³ *id.*

¹⁰⁴ voir *ibid.*, §10-11.

¹⁰⁵ voir *ibid.*, §13. Fin novembre 2020, le peuple chilien a largement voté favorablement pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution, qui sera rédigée grâce à une constituante populaire.



Digression sur les frontières–lignes

Historiquement, les frontières interétatiques apparaissent en 1648 avec les traités de Westphalie. C'est la naissance de l'État. Il se caractérise par un territoire, un peuple et le droit de passer des accords internationaux avec d'autres États. Avoir des frontières, c'est avoir du pouvoir^I. La souveraineté d'un État est liée à la cohésion qu'il crée et maintient au sein d'un groupe — appelé « peuple » —, cohésion qui est garantie par le contrôle des frontières–lignes^{II}. Ce faisant, il contrôle également les mobilités : qui entre et qui sort. Or avec la globalisation — et l'Anthropocène —, la mobilité a crû, remettant ainsi en cause la souveraineté étatique, et donc l'existence même des États modernes^{III}.

Dans la conception moderne, la souveraineté c'est le territoire, et le territoire fixe un peuple. C'est la triptyque État–territoire–citoyen, le tout figé dans le temps et l'espace. Toute migration internationale apparaît alors évidemment comme une anomalie, une menace pour l'État, qui considère que chacun est mieux chez soi, qu'il doit rester chez soi^{IV}. Gemenne estime que depuis les traités de Westphalie, « [...] notre conception de la souveraineté nationale n'a guère changé : elle porte en elle le paradigme de l'immobilité, qui nous fait voir la migration comme une anomalie, comme un problème à résoudre »^V. Or tout le paradoxe est ici : d'un côté la globalisation et les changements climatiques qui orientent vers davantage de mobilité, de l'autre des États qui se sentent l'obligation d'y limiter au maximum. Le réfugié — statutaire ou non —, lui, existe à la fois en-dehors de la triptyque et en-dedans d'une société internationale faite d'États érigent des frontières. « C'est donc la souveraineté des États qui crée les réfugiés dans la mesure où elle s'efforce de placer tous les individus à l'intérieur d'espaces territoriaux homogènes, ce qui force certains à se placer hors de la hiérarchie État–citoyen–territoire »^{VI}.

^I voir Wihtol de Wenden (2013), p. 119-120.

^{II} voir Wihtol de Wenden (2017), semaine 6:1.

^{III} voir Wihtol de Wenden (2013), p. 89.

^{IV} voir Gemenne (2016), p. 50 ; Wihtol de Wenden (2017), semaine 2:9.

^V Gemenne (2016), p. 50-51. Voir aussi Gemenne (2020), Chapitre 5 (pp. 67-73).

^{VI} Wihtol de Wenden (2017), semaine 2:9.

Ces différents articles montrent bien que ce cadre politise véritablement les conflits, car ils dépeignent différents acteurs en rapport de force pour le contrôle de ressources. Ce contrôle n'est pas présenté comme restreint aux techniques de production¹⁰⁶ mais comme s'étendant à la distribution de ces acteurs et aux droits d'accès. D'ailleurs, la presse dite « de droite » a une tendance, selon nous, à mieux présenter la distribution de ces acteurs. Néanmoins, contrairement à ce que suppose ce cadre pour Robbins¹⁰⁷, le caractère de ces luttes reste ici ancré au niveau matériel, sans véritablement considérer les concepts et constructions des communautés ou de la Nature comme promotion ou répression des luttes. Enfin, comme l'attention de la majorité de ces articles est focalisée sur les réponses données par les États ou sur les mouvements migratoires des populations, il est extrêmement difficile de ne pas amalgamer ces différentes populations marginalisées ou en lutte, et de ne pas y lire une relation manichéenne : les États, les multinationales — et les bandes armées — détruisant la Nature, contre les petits paysans locaux qui doivent fuir. Il y a certainement de cela dans la réalité, mais il nous semble que ces groupes sont trop souvent pris comme étant des catégories réelles, sans les considérer véritablement dans toute leur complexité et en relation au sein de réseaux écologiques qu'ils forment tous ensemble.

Toutefois, si à la lecture de ces différents articles, les inégalités environnementales sont bien perceptibles à travers une exposition différenciée, une inégale distribution des coûts environnementaux, un accès différencié aux milieux, une hiérarchie d'influence des décisions politiques, force est de constater que la question de justice environnementale n'est jamais abordée. Elle y est sous l'angle d'une justice sociale moderne, qui cherche à corriger un mal au sein d'un État, un défaut de respect d'un droit humain, mais le lien entre souveraineté, territorialité, mobilité et responsabilité historique et écologique n'est jamais abordé. Le préjudice n'est perçu qu'à travers les populations marginalisées homogénéisées, et la réponse attendue est étatique, *top-down*¹⁰⁸. Enfin, les frontières sont comprises comme étant indépassables dans les récits sur les conflits et les exclusions environnementales — en réalité dans tous les cadres abordés — ; elles en deviennent presque *naturalisées*.

¹⁰⁶ Contrairement à l'article du *Blick* (2018, 14 septembre).

¹⁰⁷ voir Robbins (2012), p. 208.

¹⁰⁸ Aussi constaté par Klepp (2017), p. 11 ; Venkataraman (2018), p. 264-265 ; Venkataraman (2020), p. 134.



De fait, dans ce cadre des conflits présent dans la presse suisse, les réfugiés climatiques ne sont que rarement mobilisés comme moyen pour parler de la sécurisation du Nord ; d'ailleurs, quand ils utilisent l'idée-clé des « nombres » — donc à l'idée d'une "vague migratoire" —, ces articles n'ont pas pour but de présenter une menace¹⁰⁹. En revanche, il est vrai que ce cadre se focalise sur les tensions et n'appréhende pas le fond du problème de notre sujet : le vide catégoriel dans lequel ces migrants se trouvent¹¹⁰.

III–IV Les cadres non utilisés

Contrôle et conservation

Le contrôle des ressources est essentiel dans ce cadre. En développant l'idée-clé des « accords politiques », nous voulions dans un premier temps montrer l'importance de la Convention, des traités bilatéraux ou régionaux dans les récits sur les réfugiés climatiques ; dans un second temps, l'accès à la mobilité était visé. Dans la conceptualisation de la mobilité comme moyen, comme une ressource, les accords politiques auraient alors déterminé qui y aurait accès et qui serait limité. Dans ce processus de contrôle de la mobilité, nous cherchions à trouver dans la presse suisse des éléments sur la manière dont les intérêts des puissants auraient pu casser certaines pratiques de groupes locaux, ce qui est central dans ce cadre¹¹¹. Pourtant, si cette idée-clé est mobilisée 23 fois (sur 53 articles), leur propos peut se résumer par celui-ci : « Le but n'est pas de développer une nouvelle Convention internationale et de créer pour ces déplacés un statut (ndlr : comparable à celui de réfugié). Les États ne sont pas prêts à se voir imposer de nouvelles obligations juridiques »¹¹².

Seul l'article de la *Basler Zeitung* — catégorisé dans le cadre de « dégradation et marginalisation » — propose une attitude différente envers la migration, de ne plus y voir comme positive ou négative¹¹³. Cela suppose un décentrement : passer d'une perspective

¹⁰⁹ Contrairement à ce qu'a pu analyser Sakellari dans son étude (2019:6).

¹¹⁰ voir Venkataraman (2020), p. 125.

¹¹¹ voir Bakewell (2008), p. 1345 ; Robbins (2012), p. 178-179.

¹¹² Propos de Walter Kälin, interrogé par *La Tribune de Genève* (2015, 7 octobre), §2.

¹¹³ voir *Basler Zeitung* (2019, 5 août), §5.



de l'apport des migrations pour nous, à ce que cela signifie pour les migrants eux-mêmes, qui se déplacent pour améliorer leurs conditions matérielles et sociales (cf. la définition de « migrant » p. 15). Dans une telle compréhension, la migration redeviendrait une mobilité, un phénomène du Monde non attaché à des relations de pouvoir au sein d'États-nations.

De fait, une forme de dépolitisation de l'idée-clé des « accords politiques » se présente, en ce sens où les articles rappellent seulement que la Convention, en particulier, ne considère pas le facteur climatique dans l'octroi du statut de réfugié. Mais ils n'interrogent jamais les raisons du refus catégorique d'une réforme ou d'une nouvelle Convention de la part des États. Il n'y a juste « pas de consensus »¹¹⁴. Dans le contexte du contrôle, ce qui pourrait être nommé l'« environnentalité migratoire »¹¹⁵ n'est pas plus questionnée. L'appel de Caritas Suisse dans *La Liberté* pour imposer un cadre juridique international afin de reconnaître les réfugiés climatiques¹¹⁶ apparaît dès lors vain sans la prise en considération du système de contrôle des migrations.

L'idée-clé de « frontières » dans ce cadre devait révéler la façon dont la presse présente notre rapport aux frontières — en tant que “peuple” — face aux réfugiés climatiques. Dans cinq des six articles qui en parlent, la frontière interétatique est associée aux problèmes de sécurité et de refoulement, soit pour les encourager¹¹⁷ soit pour les critiquer¹¹⁸. Seul un article estime qu'il y a toujours eu des mouvements de populations pour accéder à une ressource¹¹⁹. Il souligne cependant : « Ce qui est nouveau, c'est que nous avons maintenant des frontières nationales qui sont clairement marquées et protégées. Les principales migrations se feront donc à l'intérieur des États, de la campagne vers les villes »¹²⁰. Seul

¹¹⁴ *Swissinfo* (2015, 12 octobre), §6.

¹¹⁵ À savoir la mise en œuvre par des institutions de techniques qui édictent ce que les personnes peuvent faire (règlement), leur comportement (normes) et les services écologiques attendus (s'adapter *in situ*).

¹¹⁶ voir *La Liberté* (2017, 9 novembre), §2.

¹¹⁷ voir *Blick* (2019, 13 mai), §2-4 ; *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet), §18 ; *Blick* (2019, 16 décembre), §5.

¹¹⁸ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §2 ; *Le Temps* (2018, 31 octobre), §15 [blog] ; *Le Temps* (2019, 6 novembre), §6;8 [blog].

¹¹⁹ voir *Blick* (2018, 14 septembre), §8.

¹²⁰ Propos d'Ashok Swain interrogé dans *id.* « Neu ist, dass wir nun Staatsgrenzen haben, die klar gekennzeichnet und geschützt sind. Die Hauptmigration wird daher innerhalb von Staaten stattfinden, und zwar vom Land in die Städte » (notre traduction).



cet article s'interroge sur le sujet des réfugiés climatiques non comme étant celui des personnes elles-mêmes, mais comme celui de la réponse que les États veulent bien donner.

Quant à la « mobilité », elle n'est "mentionnée" qu'indirectement par l'article de *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet) qui estime que la fermeture des frontières est ce qui permet de les sécuriser et de limiter la mobilité des personnes. Pourtant, la fermeture des frontières est plutôt décriée dans les études scientifiques, étant à l'origine de l'insécurité¹²¹.

En tout et pour tout, quatre articles sur les 53 du corpus remplissent au mieux deux idées-clés sur les trois du cadre¹²². Cependant ces articles répondaient davantage aux critères des autres cadres. Notons également que ces quatre articles appartiennent à la presse dite « de droite » : les articles de la presse dite « non marquée » ne mentionnent que l'idée-clé des « accords politiques », comme ceux de la presse dite « de gauche », à l'exception de celui du *Courrier* qui mentionne l'idée-clé de « frontières ».

Il aurait été relativement improbable de trouver un article qui remplisse les critères pour être catégorisé dans ce cadre de « contrôle et conservation », la raison principale étant le deuxième terme. En effet, ce cadre renvoie aux *policies* de contrôle et de conservation des milieux, par exemple des parcs nationaux¹²³. Or nous pensons que les rapports géopolitiques de contrôle ou de conservation des milieux n'ont vraiment pas trait à notre sujet.

Objets et acteurs politiques

Le cadre des « objets et acteurs politiques » aurait été encore plus improbable dans le sujet des « réfugiés climatiques ». Ce cadre cherche à faire parler les non-humains. Dans son livre, Robbins explique que les caractéristiques matérielles des non-humains et ses composants empiètent sur le monde humain et ses luttes, et qu'ils s'entremêlent avec ces dernières¹²⁴ ; de ce fait, les non-humains apparaissent comme inévitablement politiques, au sens de *Polity*. Ce cadre cherche à révéler comment des alliances alternatives, faites entre

¹²¹ voir Gemenne (2016), p. 53 ; Ionesco, Mokhnacheva & Gemenne (2016), p. 96

¹²² Il s'agit de *Le Temps* (2018, 31 octobre) [blog] ; *Blick* (2019, 13 mai) ; *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet) ; *Blick* (2019, 16 décembre).

¹²³ voir Robbins (2012), p. 179-181.

¹²⁴ voir *ibid.*, p. 232.



humains et non-humains marginalisés dans le Système-Monde, peuvent lutter contre une hégémonie¹²⁵. Il montre un certain engagement *Politics* des non-humains, soit comme des collaborateurs — au sein d'un réseau écologique relationnel — soit comme des résistants — les non-humains ont un entêtement, une inflexibilité, qui nous empêchent de pouvoir en faire ce que bon nous semble¹²⁶. En clair, ce cadre s'intéresse aux influences que les non-humains ont sur le monde politique et exige un décentrement. Deux articles ont par exemple écrit sur la migration des non-humains, mais ils sont dépourvus de politisation¹²⁷.

Quatre idées-clés ont été développées pour ce cadre : l'« adaptation » et la « vulnérabilité » — partagées avec d'autres cadres —, les « non-humains » et les « changements climatiques », entendus comme ayant un rôle politique. Dans son article de blog, Caye parle de vulnérabilité sous l'angle des populations humaines, ce qui n'y fait pas rentrer dans ce cadre. Et si elle mentionne les changements climatiques de manière apolitique — « La sécheresse provoquée par El Niño a touché une grande partie de l'Amérique centrale [...] ponctuée de pluies catastrophiques. Les ouragans, les inondations et les glissements de terrain se sont intensifiés et ont affecté les agriculteurs »¹²⁸ —, le non-humain *peut être compris* comme résistant dans ce passage : « Certaines personnes dans la caravane ont expliqué qu'ils ne pouvaient plus rembourser leurs dettes à cause d'une mauvaise récolte due au changement climatique »¹²⁹. Le passage suivant paraît même plus explicite :

« Par ailleurs, le manque de moyens pour contrer des épidémies qui touchent l'agriculture, est aussi une cause de migration. [...] une épidémie appelée rouille des feuilles ravage les plantations en Amérique centrale. [...] Normalement, le champignon meurt lorsque les températures chutent le soir, mais les nuits plus clémentes lui permettent de se développer »¹³⁰.

¹²⁵ voir *id.*

¹²⁶ voir *ibid.*, p. 234-235.

¹²⁷ voir *Luzerner Zeitung* (2020, 10 février) et *24heures* (2020, 26 mai).

¹²⁸ *Le Temps* (2018, 31 octobre), §6 [blog].

¹²⁹ *ibid.*, §7.

¹³⁰ *ibid.*, §9.



Dans ce paragraphe, il est possible¹³¹ de lire que ce champignon, qui voit son cycle de vie amélioré par les changements climatiques, entre en *Polity*, menaçant ici la vie des producteurs de café. D'une certaine manière, il s'immiscerait, entre les violences des bandes armées locales et les réponses étatiques, pour alimenter le cycle de vulnérabilité de ces réfugiés climatiques. De plus, Caye renvoie à la lecture d'un article de l'UNHCR dont il est aussi possible de déduire que l'ouragan Mitchell, qui a dévasté le Honduras en 1998, est à l'origine de ces communautés informelles : les réfugiés climatiques dont parle Caye¹³². Cependant, cet article de l'UNHCR sort du cadre de notre travail.

Dans *Le Courrier*, il est fait mention que l'État du Bangladesh veut favoriser la sécurité alimentaire grâce aux OGM, ce à quoi l'auteur s'oppose¹³³. Comme beaucoup de luttes, ces objets continuent à s'opérer dans le langage de l'imagination. Nous aurions pu y voir une lutte pour la représentation à travers eux. Malheureusement, les OGM se voient ici dénier leur rôle en tant que sujets ; ils ne sont considérés que comme des objets.

Si ce cadre possède quelques bribes par-ci par-là, il n'est pas présent dans la presse à notre disposition. Il aurait été en réalité étonnant d'y trouver, tant il est peu présent, même dans la recherche scientifique. Certes, personne ne veut être taxé d'anthropomorphisme, mais il est également possible que l'anthropocentrisme est par trop présent encore dans nos schémas de pensée pour qu'un tel décentrement puisse se trouver dans la presse.

III–V Les récits apolitiques

Pour rappel, nous sommes conscients que certains arguments sont politisés dans les politiques internationales relatives aux migrations, mais pas relativement aux enjeux environnementaux. Les trois idées-clés les plus mobilisées sont les « faits » pour la presse dite « de gauche », les « changements climatiques » et le « nombre » pour celle dite « non marquée », et la combinaison des trois pour celle dite « de droite ». L'idée-clé des faits se compose de trois éléments : soit que le sens général de l'article est une dépolitisation du

¹³¹ Nous insistons sur le « possible », car ce ne semble pas être l'angle d'étude choisi par l'autrice.

¹³² voir UNHCR (2017, 8 septembre), §12.

¹³³ voir *Le Courrier* (2018, 18 septembre), §5-7.



sujet¹³⁴, soit qu'il présente des solutions ou des problèmes concernant le sujet des réfugiés climatiques sans y apporter une réflexion particulière, soit des faits "factuels" présentés¹³⁵.

Le « nombre » de migrants / réfugiés / déplacés est une idée-clé souvent mobilisée, puisqu'elle est utilisée 24 fois sur l'ensemble de la presse, dont ¹⁵/₂₆ des articles discriminés comme « récits apolitiques », majoritairement dans la presse dite « non marquée ». Pourtant ces nombres sont en fait seulement mentionnées, ils ne servent que très rarement. Les changements climatiques sont eux-mêmes dépolitisés : sur les 34 mentions, 23 sont considérées comme apolitiques, dont ¹⁶/₂₆ dans les articles portant des « récits apolitiques ». Par exemple, *Arcinfo* dit :

« Plus de 140 millions de personnes pourraient migrer d'ici 2050 dans trois régions du monde en développement pour fuir les effets du changement climatique. Parmi ces effets, la baisse de la production agricole, la pénurie de l'eau et la hausse du niveau de la mer »¹³⁶.

Dans cette lecture, ce n'est en effet pas l'impact anthropique — plus précisément les EGES des PD — qui modifie le Système-Terre. Les dommages subis par les populations les plus pauvres ne sont pas du fait du genre de vie des Suisses, mais à cause des changements climatiques. Comparé à ce passage dans le *Blick*, la différence d'interprétation est flagrante : « Les nations industrialisées — les principaux pollueurs de CO₂ — ont une responsabilité particulière à cet égard, estime [Mattea] Meyer. "Cela inclut la Suisse" »¹³⁷.

Pour Robbins, une partie des récits apolitiques trouve racine dans des lectures concernant la rareté d'une ressource ou ce que nous pourrions nommer un argument « néomalthusien »¹³⁸. Cet argument réduit la complexité de l'écologie globale à des récits

¹³⁴ Qui ne se trouve que dans trois articles de la presse dite « de droite » : *Il Corriere del Ticino* (2016, 3 mai) ; *Il Corriere del Ticino* (2017, 3 novembre) ; *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet).

¹³⁵ Tous les articles dans ce cadre de la presse dite « de gauche » parlent de ces faits "factuels".

¹³⁶ *Arcinfo* (2015, 19 juin), §1.

¹³⁷ *Blick* (2019, 16 décembre), §7 : « Die Industrienationen — Hauptverursacher der CO₂-Emissionen — trügen dabei eine besondere Verantwortung, findet Meyer. "Dazu gehört auch die Schweiz" » (notre traduction).

¹³⁸ voir Robbins (2012), p. 14-18.



Digression sur les nombres

Les travaux utilisent des méthodologies propres pour des raisons spécifiques : l'UNHCR, dans le cadre de son mandat, part sur une définition des réfugiés ainsi que des déplacés internes, qui exclut — et en même temps définit — les autres formes de migrations. Il comptabilise les personnes qui, soit sont sous protection du statut de réfugié, soit sont « forcées » — pour reprendre le terme de la définition des déplacés internes — de partir. De son côté, l'OIM plaide afin de considérer ces “réfugiés” climatiques comme des “migrants” climatiques^I. Différents outils ont été construits afin de pouvoir mieux identifier et comptabiliser les différentes formes de migrations. Parmi ceux-ci, citons l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) ou encore le Displacement Tracking Matrix (DTM) afin de suivre les différentes formes de migrations. L'UNHCR et l'OIM — pour ne citer qu'eux, mais il ne faut pas les voir en opposition — ont leur propre cahier des charges et comptabilisent ces migrations (plus ou moins liées aux changements climatiques) d'une manière qui leur permette de s'en occuper. Chaque définition, et chaque nombre, devient un fait politique. Or, ne pas les questionner dépolitise le débat.

Le GIEC « Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate » distingue la migration, le déplacement et le transfert (*relocation*)^{II}, ce que ne font pas les articles de presse. Les « 280 millions de réfugiés » présentés par ces articles ne sont pas ainsi mentionnés, mais serait en fait un agrégat de mouvements possibles entre 2020 et 2100 face à une hausse des températures moyennes de 2°C et des eaux d'un mètre^{III}.

Mais le plus souvent, le nombre d'environ 20 millions de “réfugiés climatiques” par an est mentionné, nombre tiré des données de l'IDMC qui comptabilise à l'année et fait un suivi dans le temps des personnes qui sont actuellement ou potentiellement en situation de *déplacement interne*. L'IDMC ne parle donc pas de réfugiés climatiques, mais de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de catastrophes environnementales^{IV} ou de conflits. Cette distinction, généralement, n'est pas présente dans la presse. Dans son rapport de 2019, l'IDMC a recensé 28 millions de déplacés internes, dont 17,2 millions en raison de catastrophes environnementales, dont 16,1 millions pour des catastrophes d'origine climatique^V.



Enfin, la BM a sorti un rapport en 2018 qui annonce 143 millions de “migrants climatiques” pour 2050^{VI}. Ce nombre ne s’intéresse qu’aux trois plus grandes régions du monde où les études scientifiques s’attendent à ce qu’il y ait le plus de mouvements, à savoir en Amérique latine, en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud. Il correspond en réalité au scénario le plus pessimiste avec la valeur extrême de la *box-plot*, la valeur la plus optimiste étant 25 millions de “migrants climatiques” d’ici 2050. Ces trois scénarios correspondent à une modélisation entre deux profils représentatifs d’évolution de concentration des GES (RCP) du GIEC et deux parcours socio-économiques partagés (SSP) du International Institute for Applied System Analysis (IIASA)^{VII}. Le scénario « pessimistic » combine le RCP8.5 et le SSP4, soit des augmentations de température de 2°C et des eaux de 0,3 m d’ici 2050, ainsi qu’un développement mondial aux inégalités croissantes, basé sur une adaptation purement technique ; le scénario « more inclusive development » combine le RCP8.5 (+2°C et +0,3 m) et le SSP2 (développement humain, technique et économique comme par le passé ; *business as usual*) ; et le scénario « more climate-friendly » combine le RCP2.6 (+1°C et +0,24 m) et le SSP4.

Pour la BM^{VIII}, la migration est entendue comme un changement sur le long-terme du pays de résidence habituel plus ou moins volontaire, le déplacement (interne ou non) comme un mouvement forcé ou obligé, et le transfert comme un mouvement permanent planifié ; les facteurs environnementaux sont aussi subdivisés en facteurs climatiques et géophysiques. La « migration climatique », largement dépendante des modélisations de mouvements internes — agrégés en sous-régions —, se comprend alors comme mouvements de personnes à l’intérieur de leur pays sur le long-terme (décennies) en raison des impacts des changements climatiques sur la subsistance, que ce soit lié à la rareté de l’eau, à la productivité agricole, la montée des eaux ou aux évènements extrêmes.

^I voir Ionesco (2019, 6 juin).

^{II} voir GIEC (2019), p. 385-386.

^{III} voir GIEC (2019).

^{IV} voir IDMC (2019), p. 121-122.

^V voir *ibid.*, p. 6-7.

^{VI} voir Rigaud *et al.* (2018), p. XX.

^{VII} voir *ibid.*, chapitre 3, p. 49-71 ; GIEC (2015), p. 61-65 ; IIASA Energy Program (2018, décembre).

^{VIII} voir Rigaud *et al.* (2018), p. VII-X.

sur les problèmes de surpopulation, de milieux fragiles ou de la pression que les pauvres ont sur leurs ressources¹³⁹. Par exemple, *Arcinfo*, décrivant le rapport de la BM « Groundswell » sur les « migrants climatiques », raconte le problème de l'Éthiopie « [...] où la croissance démographique pourrait atteindre 85 % d'ici 2050 et les migrations augmenter en raison de la baisse des récoltes »¹⁴⁰, tandis que pour *20 minutes*, « l'augmentation de la population va rendre la menace [des changements climatiques dans les “pays pauvres”] plus importante »¹⁴¹. Dans ces deux exemples, à aucun moment la corrélation entre les genres de vie et les flux de matières et d'énergie¹⁴² — en clair, plus on est riche, plus notre impact sur les environnements est grand — n'est considéré.

Un autre set d'arguments qui se trouve dans les « récits apolitiques » concerne l'idée-clé de « modernisation », selon laquelle les problèmes environnementaux résultent d'une déficience technique dans les PED : par une économie verte ou le développement durable, le problème se résoudrait. Ainsi, la technologie et les techniques occidentales devraient être diffusées globalement, tandis que les producteurs locaux devraient être plus connectés au marché global¹⁴³. Cette modernisation, discours qui ne se trouve que dans la presse dite « de droite », prend ici l'apparence de l'innovation technique dans le dessalement de l'eau de mer pour résoudre les sécheresses ou les possibles conflits liés à cette ressource¹⁴⁴, ou là comme aide au développement de la part des PD¹⁴⁵, aide qui vise à « prévenir l'exode migratoire »¹⁴⁶. Elle implique aussi les récits de gestion de risques comme solution aux conséquences des changements climatiques et même plus largement dans la croyance que le progrès technique sera salutaire¹⁴⁷.

¹³⁹ voir Bourg & Fragnière (2014), p. 159-172, en particulier p. 160 ; Bourg & Salerno (2017), semaine 2:2.

¹⁴⁰ *Arcinfo* (2015, 19 juin), §7.

¹⁴¹ *20 minutes* (2019, 3 décembre), §4.

¹⁴² voir Bourg & Salerno (2017), semaine 2:2 ; Wiedmann, Lenzen, Keyßer & Steinberger (2020).

¹⁴³ voir Robbins (2012), p. 18-19.

¹⁴⁴ voir *Blick* (2018, 14 septembre), §9.

¹⁴⁵ voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 17 février), §2.

¹⁴⁶ *id.*

¹⁴⁷ voir *Neue Zürcher Zeitung* (2017, 9 novembre) [vidéo], où l'approche managériale — aide financière, aide technique — semble être la réponse, puisque la modification des politiques migratoires n'est pas une priorité.



Enfin, un dernier argument parfois utilisé (⁵/₂₆) — deux fois dans la presse dite « non marquée » et trois fois dans la presse dite « de droite » — est celui de l'idée-clé de « déterminisme » climatique, déterminisme qui permet une déresponsabilisation¹⁴⁸. Dans ces récits, les influences climatiques déterminent les capacités des sociétés humaines ; la Nature y est perçue comme une force téléologique¹⁴⁹. Parmi les articles qui utilisent cet argument, la plupart présente les réfugiés climatiques comme des personnes qui subissent les changements climatiques et dont la migration est totalement déterminée par leurs effets¹⁵⁰ ; elles ne font que *réagir*. Plus pernicieusement, ce genre de récits permet aussi de présenter les réfugiés climatiques comme une menace. Historiquement, le déterminisme environnemental cherchait à expliquer pourquoi telle civilisation n'était pas aussi bien développée que l'"européenne", flirtant avec le racisme et justifiant le colonialisme¹⁵¹. Dans le corpus de presse à notre disposition, ces éléments de colonialisme ou de racisme ne se retrouvent pas explicitement. Il n'empêche que les effets des changements climatiques sont présentés comme amenant au « risque migratoire » et mettra la « pression » sur les pays accueillant ces réfugiés climatiques¹⁵². Ces migrations « augment[eraient] les tensions et les conflits résultant de la pression sur les ressources rares »¹⁵³. Conclusion : « Quand vous observez l'instabilité politique déclenchée par des migrations de faible ampleur, je tremble en pensant à un monde où des dizaines de millions de personnes devraient quitter leurs terres avalées par l'océan »¹⁵⁴. Dans ces récits, les réfugiés climatiques apparaissent dès lors comme des objets menaçant nos sociétés. Ils deviennent un phénomène vague que l'on peut prédire et compter¹⁵⁵. Ils sont *réifiés*¹⁵⁶.

¹⁴⁸ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 17-19.

¹⁴⁹ voir Robbins (2012), p. 26-27.

¹⁵⁰ voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 3 mai), §1 ; *24heures* (2019, 29 août), §5 ; *Heidi* (2019, 26 septembre), §3-4.

¹⁵¹ voir Robbins (2012), p. 26.

¹⁵² voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 3 mai), §2;5.

¹⁵³ *Arcinfo* (2015, 19 juin), §10.

¹⁵⁴ Propos de Ben Strauss, interrogé dans *24heures* (2019, 29 août), §6. Voir aussi *Berner Zeitung* (2019, 29 août).

¹⁵⁵ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 13.

¹⁵⁶ voir Hartmann (2010), p. 237 ; Venkataraman (2018), p. 256 ; Sakellari (2019), p. 9;12 ; Venkataraman (2020), p. 119.



Un article d'*Il Corriere del Ticino* combine plusieurs de ces idées-clés pour offrir un récit où les changements climatiques déterminent les mouvements migratoires et où les réfugiés climatiques ne sont plus victimes, mais *deviennent* la menace pour notre civilisation, leur nombre suffisant à nommer le “risque”. Cette compréhension néomalthusienne du sujet des réfugiés climatiques empêche alors d’y politiser, de réaliser que c’est en réalité notre genre de vie qui les menace, et de discuter de la “solution” proposée par l’ONG EJF, solution qui crispe la plupart des États, comme nous en avons déjà parlé plus avant (cf. p. 82). L’article, reproduit et traduit en entier ici, raconte¹⁵⁷ :

« Le réchauffement climatique pourrait créer 20 millions de réfugiés (« profughi ») climatiques en Afrique subsaharienne au cours des 20 prochaines années, qui se dirigeraient vers l'Europe.

C'est ce que prévoit une étude de l'ONG environnementale britannique Environmental Justice Foundation (EJF), dont le journal britannique *The Guardian* rend compte.

“Si l'Europe pense qu'elle a un problème de migration aujourd'hui”, a déclaré l'ancien général américain Stephen Cheney à l'ONG, “regardez ce qui se passera lorsque le changement climatique poussera les gens à quitter l'Afrique, en particulier le Sahel. Et nous ne parlons pas d'un ou deux millions de personnes, mais de 10 à 20. Ils n'iront pas en Afrique du Sud, ils traverseront la Méditerranée”.

“Ce dont nous parlons est une menace existentielle pour notre civilisation à long terme”, a déclaré David King, ancien conseiller scientifique du gouvernement britannique, “à court terme, elle comporte tous les risques possibles et exige une réponse humaine d'un niveau jamais atteint auparavant”.

L'Environmental Justice Foundation appelle les gouvernements à mettre en place un nouveau cadre juridique pour protéger les réfugiés climatiques et à faire davantage pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ».

¹⁵⁷ *Il Corriere del Ticino* (2017, 3 novembre). Notre traduction.



III–VI Qu'en retenir ?

Les « récits apolitiques » apparaissent comme majoritaires dans la presse suisse¹⁵⁸. En détaillant, nous remarquons que dans la presse romande, ces récits sont minoritaires que dans la presse dite « de droite » ; dans la presse alémanique, ils y sont dans celle dite « non marquée ». En ce qui concerne les récits politisés, ce sont ceux liés au cadre de « dégradation et marginalisation » qui sont favorisés, ce qui corrobore les résultats présentés par Maria Sakellari¹⁵⁹. La presse dite « de gauche » écrit 44 % de ses articles de manière apolitique et 33 % par le cadre de la « dégradation et marginalisation ». La presse dite « non marquée » écrit de manière apolitique à 55 % et à 30 % sur les « sujets environnementaux et identités ». Quant à la presse dite « de droite », elle favorise à 43 % les récits de « dégradation et marginalisation », puis à 39 % les « récits apolitiques ». Quant aux dates de parution, nous ne voyons aucune évolution de la manière dont le sujet des réfugiés climatiques est présenté dans la presse.

Les idées-clés les plus mobilisées sont apolitiques : les « faits », le « nombre » de réfugiés climatiques, les « changements climatiques » en tant que causes des migrations, et les « accords politiques », en particulier la Convention. Quand la presse traite des réfugiés climatiques à travers des récits dépolitisés, les articles peuvent dépendre le problème de manière déterministe : les changements climatiques *forceraient* les personnes à quitter leur lieu de résidence habituel ; ils *réagiraient* aux données environnementales. Ce genre de récit se lie facilement à une lecture sécuritaire des migrations et des frontières. Pourtant, la dichotomie « forcé » face aux changements climatiques versus « volontaire » si c'est économique, n'est pas validée par les études scientifiques. Au contraire, ce récit dépolitise à la fois les migrations et les changements climatiques, comme y relate Arnall dans son étude au Mozambique¹⁶⁰.

Par ailleurs, dire que les changements climatiques mèneront à des conflits, à l'effondrement de systèmes politiques, s'appuie sur des récits néomalthusiens qui dépolitisent les

¹⁵⁸ Comme ils y sont dans d'autres presses. Voir Venkataraman (2020), p. 128-129.

¹⁵⁹ voir Sakellari (2019), p. 6.

¹⁶⁰ voir Arnall (2014), p. 148.



relations politiques au sein de réseaux écologiques complexes. Certes, il y a un lien écologique dans ces conflits, mais dire que l'environnement ou les réfugiés climatiques *causent* des guerres est apolitique et occulte le fait que ces récits sont justement utilisés par des élites pour arriver à leurs fins, sans en avoir la responsabilité¹⁶¹. Celle-ci se transforme alors en bienveillance¹⁶², en aide "charitable". Ces récits concluent alors que pour éviter les conflits "écologiques" et la menace des réfugiés climatiques, le développement des PED est *la* solution¹⁶³, comme il est possible de lire dans des articles catégorisés comme « récits apolitiques » présentant ces « faits »¹⁶⁴. Aider les Suds pour effacer sa responsabilité¹⁶⁵.

Quant à la Convention, Gemenne remarque que ne pas vouloir y considérer dans le sujet des réfugiés climatiques sous prétexte qu'une persécution écologique n'est pas valable, est une vue trop simpliste¹⁶⁶. La Convention peut remédier à des situations critiques : « c'est le cas lorsque les changements environnementaux sont associés à des conflits, ou lorsque des personnes sont affectées par des changements environnementaux en raison de leur appartenance à un groupe spécifique »¹⁶⁷. Malheureusement, la presse de notre corpus ne parle jamais de cette possibilité. La Convention est dépolitisée : elle y est vue comme immuable, les réfugiés climatiques comme en-dehors de son cadre, et la position réfractaire des États n'est pas questionnée. Élément corroboré par les études précédentes¹⁶⁸.

Il est possible aussi de se demander si, malgré la mise à l'agenda politique — visas de Nouvelle-Zélande, Nansen, PMM, PMR —, la politisation est bien réelle. D'abord, les changements climatiques sont certes présents, mais le plus souvent de manière apolitique, ce qui empêche une bonne représentation de leurs enjeux¹⁶⁹. Ensuite, nous remarquons, à

¹⁶¹ voir Verhoeven (2011), p. 701.

¹⁶² voir Venkataraman (2020), p. 136.

¹⁶³ voir Verhoeven (2011), p. 703 ; Venkataraman (2018), p. 267

¹⁶⁴ voir *Il Corriere del Ticino* (2016, 17 février) ; *Blick* (2018, 14 septembre) ; *Die Weltwoche* (2019, 17 juillet).

¹⁶⁵ voir Hartmann (2010), p. 239.

¹⁶⁶ voir Gemenne (2011a), p. 248.

¹⁶⁷ *id.*

¹⁶⁸ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 4 ; Venkataraman (2020), p. 136.

¹⁶⁹ voir Venkataraman (2020), p. 262-263.



l'instar d'autres études que, bien souvent, le sujet des réfugiés climatiques est détourné pour parler, en réalité, de l'adaptation des PD aux défis des changements climatiques¹⁷⁰.

Aussi, les réfugiés climatiques dans la presse apparaissent souvent comme lointains géographiquement et temporellement¹⁷¹. « À force de se faire peur avec des projections de centaines de millions de déplacés climatiques en 2050 ou en 2100, on en oublierait presque ceux qui sont déjà déplacés aujourd'hui à cause des perturbations de leur environnement »¹⁷². Pour Gemenne, le problème résulte dans la distanciation mise entre eux et nous¹⁷³ (cf. Simmel p. 65-66), ce qui dépolitise autant les nombres que les changements climatiques, empêche de les prendre avec du recul, et qui peut favoriser des récits sécuritaires de fermeture des frontières, ce que ce travail confirme, relativement à ces idées-clés. En ce sens, certaines idées-clés de nos « récits apolitiques » peuvent en effet avoir affaire avec un certain cadre de sécurisation / conflit trouvé dans d'autres articles¹⁷⁴.

Néanmoins, si le cadre des « récits apolitiques » est le plus mobilisé sur la presse prise en entier, il n'en reste pas moins qu'elle politise le sujet des réfugiés climatiques avec les autres cadres. Le plus utilisé est celui de « dégradation et marginalisation », qui voit les idées-clés de « vulnérabilité » — liée au positionnement des personnes dans le Système-Monde et à l'inégalité de répartitions des moyens ou d'accès aux ressources — et de « responsabilité » — écologique et non historique — mobilisées le plus souvent. Mais ce cadre a tendance à faire voir des réfugiés climatiques idéalisés¹⁷⁵ : vulnérables, forcés de fuir les changements climatiques (dépolitisés), et dont le Nord serait responsable qu'en raison de ses EGES. En revanche, d'après notre lecture de ce cadre dans notre corpus, les récits sur la dégradation n'implique pas une logique néomalthusienne, renvoyant aux conflits¹⁷⁶.

¹⁷⁰ voir Dreher & Voyer (2015), p. 73 ; Høeg & Tulloch (2018), p. 11 ; Venkataraman (2018), p. 254 ; Sakellari (2019), p. 12 ; Venkataraman (2020), p. 130. L'article de *Die Weltwoche* (2018, 28 novembre) en est un exemple.

¹⁷¹ Également remarqué par Dreher & Voyer (2015), p. 65 ; Klepp (2017), p. 10 ; Sakellari (2019), p. 12.

¹⁷² Gemenne (2020), p. 203-204.

¹⁷³ voir *ibid.*, p. 206.

¹⁷⁴ voir Klepp (2017), p. 4 ; Sakellari (2019), p. 3;7;14 ; Venkataraman (2020), p. 136.

¹⁷⁵ L'article de la *RTS* (2017, 8 septembre), interrogeant Gemenne, permet de nuancer cette vision.

¹⁷⁶ Ce que lit au contraire Hartmann (2010:234) dans les discours politiques.



L'identification est plus aisée à travers le cadre des « sujets environnementaux et identités » qui présente des réfugiés climatiques qui résistent, qui interpellent, qui espèrent. Ces articles montrent comment ces personnes se représentent de manière nouvelle. Elles sont alors dépeintes comme proactives et non plus seulement réactives. L'adaptation, pour la presse dite « de gauche » est présentée comme limitée en raison des relations politiques, tandis que la presse dite « de droite » y réduira à une simple diminution des risques. D'une certaine manière, c'est le seul cadre qui ne naturalise pas les réfugiés climatiques¹⁷⁷.

Enfin, le cadre de « conflit et exclusion environnementale » permet à la presse de politiser les conflits et de poursuivre le cadre de « dégradation et marginalisation », contrairement à ce qu'en concluait Hartmann¹⁷⁸. Parler des réfugiés climatiques par les conflits permet à ces articles de mettre en avant les différents acteurs et les relations de pouvoir, sans pour autant questionner les structures et les constructions qui promeuvent ou apaisent les luttes. Le cadre des conflits n'est donc pas, selon notre travail, dépolitisé.

Les deux autres cadres du « contrôle et conservation » et des « objets et acteurs politiques » sont apparus comme ineffectifs pour traiter des réfugiés climatiques dans la presse. Pour le dernier, il est vrai que sortir de l'anthropocentrisme est difficile. Nous regrettons, à l'instar de Venkataraman, le manque de présence des non-humains¹⁷⁹. Quant au premier, il s'est avéré que l'idée-clé des « accords politiques » est traitée de manière apolitique dans l'ensemble de la presse suisse, de même pour celle de « frontières ».

Arrivé au terme de cette discussion, nous concluons que notre première hypothèse est invalidée. En effet, la presse suisse, prise dans son ensemble, ne met pas en relation le facteur climatique avec les autres facteurs politiques, sociaux et économiques. Certes, nous trouvons dans de rares articles une contextualisation historique et politique, mais force est de constater que la multifactorialité des migrations est très peu représentée. Ce n'est pas statistiquement corroboré.

¹⁷⁷ voir Sakellari (2019), p. 8.

¹⁷⁸ voir Hartmann (2010), p. 241.

¹⁷⁹ voir Venkataraman (2018), p. 254;257.



Notre deuxième hypothèse est en partie validée. En effet, si nous avons retrouvé la plupart des cadres présents dans les études précédentes, avec parfois des proportions différentes, les cadres de PE ont permis une analyse pertinente de la presse suisse. Avec notre approche alternative, qui laissait davantage ouverte la possibilité de récits différents, nous avons pu montrer que les récits dépolitisés étaient un cadre à part entière. Peut-être est-ce un moyen pour la presse d'esquiver les problèmes de couverture équilibrée d'un sujet¹⁸⁰ et des incertitudes scientifiques¹⁸¹. Aussi, des bribes des autres cadres ont été relevés.

La troisième hypothèse, que nous cherchions à invalider, y est partiellement : en effet ce travail a pu faire ressortir que la presse suisse mobilise les cadres de manière similaire selon les régions linguistiques, et aucune évolution temporelle majeure n'a pu être relevée, mais le sujet est abordé différemment en fonction des lignes politiques. Si les idées-clés développées ont permis de discriminer de manière pertinente les articles, elles ont cependant été distribuées de manière indépendante. C'est-à-dire que c'est le message général de l'article, en fonction de sa ligne politique, qui semble y catégoriser.

À travers cette analyse, nous comprenons comment la presse suisse rend compte du sujet des réfugiés climatiques : souvent de manière apolitique, en particulier quand il s'agit d'inscrire ces migrations dans une construction du Système-Monde dans lequel le Nord n'est responsable — quand il y est — que d'un excès de CO₂. Mais ils peuvent également être présentés à travers leurs marginalisations et leurs vulnérabilités, celles-ci menant alors parfois à des luttes pour leurs reconnaissances, ou à la création de représentations et d'identités aux valeurs renouvelées.

Nous relevons cependant que notre travail, comme d'autres avant le nôtre, est limité par la temporalité de son corpus, ainsi que par un échantillon relativement faible d'articles. Néanmoins, cela n'a pas empêché d'obtenir un brassage représentatif de la presse suisse. Nous avons également décidé de ne pas analyser la presse à travers ses quatre fonctions¹⁸², car cela nous aurait emmenés au-delà des limites fixées pour ce travail.

¹⁸⁰ voir Veyrat-Masson (2015, 2 juillet) [vidéo] ; Han, Sun & Lu (2017), p. 2890.

¹⁸¹ voir Veyrat-Masson (2015, 2 juillet) [vidéo] ; Høeg & Tulloch (2018), p. 13 ; Venkataraman (2020), p. 127.

¹⁸² voir Veyrat-Masson (2015, 2 juillet) [vidéo].



Nous pensons que prendre pour acquis les thèses en PE pour les transformer en des cadres d'analyse, et les adapter au sujet, a été une méthode pertinente. En effet, nous avons à la fois retrouvé les cadres présentés dans les études précédentes, tout en ouvrant la porte à des récits nouveaux qui lient les environnements aux migrations, ce qui est le cœur du sujet des « réfugiés *climatiques* ».

Une partie importante et intéressante que nous n'avons pas pu analyser aurait été de savoir si le sujet des réfugiés climatiques est davantage présenté à travers les cadres habituels des réfugiés ou ceux des changements climatiques ; il semblerait que ce soit à travers les premiers¹⁸³, mais un travail dédié à cette question serait pertinent. De plus, relativement aux changements climatiques, nous avons décidé de ne les comprendre qu'à travers leurs expressions, et non en fonction des modifications des genres de vie qu'ils entraînent.

Pour être plus complète, une future étude pourrait intégrer l'analyse des photographies liées aux articles. Il nous semble également que les problèmes relevés aux pages précédentes et leurs liens avec les récits dépolitisés pourraient fournir l'idée de base d'une nouvelle étude. De plus, notre travail ne permet d'expliquer la raison pour laquelle c'est la presse dite « de gauche » qui a parlé en premier de ce sujet ; si des résultats futurs confirment nos résultats — les cadres sont utilisés de manière différente en fonction des lignes politiques —, une étude approfondie sur le rôle de presses engagées pourrait apporter une lumière bienvenue. Enfin, il serait pertinent pour un futur travail d'interroger les représentations du sujet des réfugiés climatiques dans des presses des Suds.

¹⁸³ voir Sakellari (2019), p. 3 ; Venkataraman (2020), p. 135.

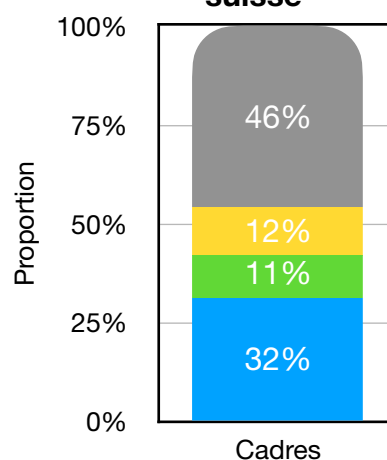


Conclusion

Ce travail de Master avait pour objectif de présenter comment la presse suisse sur la période entre 2012 et 2020 a rendu compte du sujet des réfugiés climatiques, à travers trois hypothèses. Pour ce faire, nous avons d'abord défini les réfugiés climatiques comme toute « *personne qui a quitté ou a dû quitter son pays d'origine pour échapper en particulier aux conditions défavorables de son milieu, causées par les expressions des changements climatiques* », conditions qui peuvent se combiner à d'autres facteurs. Ce faisant, nous avons voulu spécifiquement distinguer ces personnes des déplacés internes, déjà discutés par ailleurs, et des réfugiés statutaires en raison de la protection dont ces derniers bénéficient grâce au cadre international. Grâce aux analyses quantitatives utilisées dans ce travail, nous avons montré que la mobilisation des cadres était indépendante des langues ; pour notre corpus, aucun *Röstigraben* ne s'est fait ressentir. Par ailleurs, sur la temporalité somme toute courte de notre échantillon, aucune évolution particulière n'a été remarquée. Seules les lignes politiques des entités de presse peuvent témoigner d'une appréhension différente du sujet. Sur ce dernier point, une étude plus approfondie serait nécessaire afin de diminuer les erreurs possibles, par exemple avec un échantillon plus conséquent, en particulier en ce qui concerne la presse dite « de gauche », ainsi que la tessinoise.

Il ressort de ce travail que, à condition de prendre la presse dans son ensemble, le sujet des réfugiés climatiques est politisé pour 54 % des articles, usant le plus souvent du cadre de « dégradation et marginalisation » dans 32 % cas (voir Tab.17). Parce que nous avons inclus de nouveaux cadres, en particulier celui des « récits apolitiques », le résultat de notre travail est légèrement différent des études précédentes. Néanmoins, nous confirmons que la presse présente une relation simpliste, voire causale, entre les changements climatiques et les migrations.

Tab.17 : Présence des cadres dans l'ensemble de la presse suisse



- Récits apolitiques
- Sujets environnementaux et identités
- Conflit et exclusion environnementale
- Dégradation et marginalisation

Ce travail, malgré une approche différente, réaffirme donc les études précédentes sur ce sujet : le fait que l'ensemble de la presse mondiale, qu'elle soit suisse, anglaise, qatari, néozélandaise, mobilise le même genre de récits, montre que nous avons une perception assez uniforme de ce que devrait être un réfugié climatique : il a son rôle de *preuve* de l'existence des changements climatiques, de *victime* de ces changements et de *menace* pour nos sociétés. À part quelques articles notables, le sujet et les enjeux sont décontextualisés et dépersonnifiés¹. De fait, la question de la marginalisation au sein du Système-Monde est épâlée au profit de dégradations "causées" par des changements climatiques dépolitisés². La non remise en question des frontières et de la (non) mobilité de ces populations est à cet égard criante³. Par ailleurs, La presse relate des histoires, mais ne les met que très rarement en rapport avec les enjeux de justice. Comment les changements climatiques peuvent-ils être un enjeu de justice ? C'est que leurs effets sont inégaux, qu'ils affectent de manière disproportionnée les personnes déjà marginalisées et qu'ils rendent difficile la réalisation des besoins fondamentaux, ainsi que celle des Objectifs du Développement Durable de l'ONU ; ils multiplient les menaces.

Le terme de « réfugié climatique » — largement préféré aux autres dans la presse — s'intéresse ainsi moins à la véracité juridique et vécue du terme qu'à son pouvoir percutant, donnant ainsi un "visage humain" aux effets des changements climatiques⁴. D'ailleurs, il s'est avéré que, régulièrement, les "réfugiés climatiques" de la presse ne correspondait pas à ceux de notre définition, étant parfois des déplacés internes ou des gens qui ne migraient pas. Nous devons pourtant prendre conscience que le fait de parler de « réfugié » et de « climatique » n'est pas anodin : en restant emprisonnés par les cadres révélés par ce travail, nous nous empêchons d'un côté de les penser comme acteurs et actrices de leurs propres vies, ce qui, de l'autre côté, nous empêche de repenser le fonctionnement de ce Système-Monde.

¹ voir Sakellari (2019), p. 14.

² voir Hartmann (2010), p. 235.

³ voir Sakellari (2019), p. 14.

⁴ voir Pigué (2019), p. 155.

Dans le cas de la catastrophe de Katrina en 2005, les Afro-américains ont été les plus touchés. Pas parce qu'ils étaient plus vulnérables à l'ouragan, mais parce qu'ils ont été rendus vulnérables de par leur position au sein du Système-Monde⁵. Les catégoriser en tant que réfugiés climatiques n'y aurait rien changé, à part à les racialisés un peu plus⁶. De même, « l'aide au développement et la lutte contre le changement climatique sont évidemment absolument nécessaires, mais l'idée qu'elles le soient pour réduire les flux migratoires constituent une dangereuse instrumentalisation des migrants, et un dévoiement de ces deux politiques »⁷. Ainsi, le pari de l'adaptation *in situ* afin de permettre aux populations de pouvoir rester chez elles peut sembler pertinent — et même bienvenu —, sauf si la finalité, biaisée par notre vécu de sédentaire, est celle de l'immobilisme, celle de faire en sorte *qu'ils ne bougent pas*.

Dès lors, nous ne pouvons que recommander aux journalistes de prendre du recul avec ce terme. Il a en effet une trop large propension à réifier les individus, à nous empêcher de les voir comme parties prenantes dans les réponses face aux changements climatiques⁸. Ce terme *désautonomise* (*disempowers*) ces personnes qu'il dépeint comme étant les pauvres, celles des Suds, oubliant que nous sommes nous aussi susceptibles de migrer⁹. Sans oublier que la plupart des concernés ne veut pas être ainsi catégorisée¹⁰. La question n'est dès lors plus « que signifie ce terme ? » mais « pourquoi continuons-nous à y utiliser ? ». Est-ce par simplicité, par xénophobie, pour motiver une responsabilité¹¹ ?

Malheureusement, comme le sujet des changements climatiques et celui des réfugiés climatiques apparaissent comme peu discutés dans la presse, leurs analyses scientifiques y sont *a fortiori* encore moins. Nous ne pouvons qu'encourager de nouvelles recherches sur leur médiatisation.

⁵ voir Gemenne (2020), p. 82-83.

⁶ voir Venturini, Gemenne & Severo (2012), p. 136 ; Baldwin (2014), p. 523-524.

⁷ Gemenne (2020), p. 174.

⁸ voir Høeg & Tulloch (2018), p. 6.

⁹ voir Sakellari (2019), p. 9;12.

¹⁰ voir Felli (2013), p. 338 ; Dreher & Voyer (2015), p. 70 ; Dempster & Ober (2020).

¹¹ voir Hartmann (2010), p. 238-239 ; Dreher & Voyer (2015), p. 68-69 ; Pigué (2019), p. 155-156.



Les changements climatiques, rapides ou lents, n'offrent souvent guère de choix. Il n'y a pas un lien direct entre rapide-réactif et lent-proactif¹², de telle sorte que rapprocher les réfugiés climatiques des réfugiés statutaires n'est pas pertinent, et même peu souhaité¹³. Analyser les premiers sous l'angle de la protection contre une persécution conduit, semble-t-il, les discussions dans une impasse. En revanche, les analyser sous l'angle des besoins humains fondamentaux et des moyens à leur prodiguer pour garantir leurs droits pourrait permettre d'entrevoir une solution à cette problématique¹⁴.

Personnellement, j'ai débuté ce mémoire avec en tête l'idée que les réfugiés climatiques devaient être reconnus et protégés par la Convention. Ce travail m'a permis de grandement élargir mes connaissances, à commencer par le complexe de régime¹⁵ autour des questions migratoires, des définitions, des enjeux actuels des mouvements de populations. Je pensais découvrir les rouages politiques qui faisaient de ces réfugiés climatiques des "laissés pour compte". En réalité, j'ai réalisé à quel point, selon moi, les moyens actuels, tels que la Convention, étaient mal adaptés aux nouvelles données qui mènent tous les jours des personnes à quitter leurs lieux de résidence habituels. Il devient de plus en plus difficile de pouvoir distinguer les différents *drivers* migratoires : dans la majorité des cas, le climat, l'économie, le sociétal s'entremêlent. Conscient d'avoir la chance de vivre du bon côté du Monde — en matière de développement humain, d'accès aux ressources et à la mobilité, mais aussi de milieu, tant que les changements climatiques ne se font pas "trop" sentir en Suisse —, j'estime que les liens que le Système-Monde tisse entre nous et tous les autres nous donnent un certain devoir moral à apporter une réponse pertinente et autonomisante. En montrant comment les récits autour de ces personnes qui migrent sont forgés, et comment la réflexion sur les droits humains fondamentaux est importante, j'espère avoir apporté ma pierre à cet édifice.

¹² voir Gemenne (2009), p. 141 ; Piguet (2019), p. 149-155.

¹³ voir Piguet (2019), p. 155.

¹⁴ voir Cournil (2011), p. 364 ; McAdam (2011), p. 106.

¹⁵ Pour la définition de « complexe de régime », voir l'Annexe I.



Bibliographie

Sources primaires, secondaires, tertiaires

ABC News (2006, 23 mai). *Category 6 Hurricanes? They've Happened*. Blakemore, B. Repéré à <https://abcnews.go.com/US/Science/story?id=1986862&page=1>

Académies suisses des sciences. (2016). *Coup de projecteur sur le climat suisse. État des lieux et perspectives*. Traduction par Jean-Jacques Daetwyler, Langnau : Vögeli.

Arnall, A. (2015, 10 septembre). *Opinion: Understanding Everyday Perceptions: The 'third Wave' Of Climate Change And Migration Research?* Walker Institute. Repéré à <https://blogs.reading.ac.uk/walker-institute-climate-news/2015/09/10/opinion-understanding-everyday-perceptions-the-third-wave-of-climate-change-and-migration-research/>

Aykut, S., & Dahan, A. (2015). *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po.

Bakewell, O. (2008). 'Keeping Them in Their Place': the ambivalent relationship between development and migration in Africa. *Third World Quarterly*, 29(7), 1341-1358. DOI : [10.1080/01436590802386492](https://doi.org/10.1080/01436590802386492)

Baldwin, A. (2014). Pluralising Climate Change and Migration: An Argument in Favour of Open Futures. *Geography Compass*, 8(8), 516-528. DOI : [10.1111/gec3.12145](https://doi.org/10.1111/gec3.12145)

Ballu, V., Bouin, M.-N., Siméoni, P., Crawford, W. C., Calmant, S., Boré, J.-M., ... Pelletier, B. (2011). Comparing the role of absolute sea-level rise and vertical tectonic motions in coastal flooding, Torres Islands (Vanuatu). *PNAS*, 108(32), 13019-13022. DOI : [10.1073/pnas.1102842108](https://doi.org/10.1073/pnas.1102842108)

Bassett, T. J., & Peimer, A. W. (2015). Dossier : « À propos des relations natures / sociétés » – Political ecological perspectives on socioecological relations. *Natures Sciences Sociétés*, 23(2), 157–165. DOI : [10.1051/nss/2015029](https://doi.org/10.1051/nss/2015029)



- Benjaminson, T. A., & Svarstad, H. (2018). Political Ecology. Dans B. Fath (Éd.), *Encyclopedia of Ecology* (2e éd., Vol. 4, pp. 391-396). (N.I.) : Elsevier. Repéré à DOI : [10.1016/B978-0-12-409548-9.10608-6](https://doi.org/10.1016/B978-0-12-409548-9.10608-6)
- Bettini, G. (2013). Climate Barbarians at the Gate? A critique of apocalyptic narratives on 'climate refugees'. *Geoforum*, 45, 63-72. DOI : [10.1016/j.geoforum.2012.09.009](https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2012.09.009)
- Black, R., Adger, W. N., Arnell, N. W., Dercon, S., Geddes, A., & Thomas, D. (2011a). Migration and global environmental change. *Global Environmental Change*, 21S, S1-S2. DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2011.10.005](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.10.005)
- Bourg, D. (2013). Dommages transcendants. Dans D. Bourg, P.-B. Joly, & A. Kaufmann (Éds), *Du risque à la menace. Penser la catastrophe* (pp. 109-126). Paris : PUF.
- Bourg, D. (2018). *Une nouvelle Terre*. Perpignan : Desclée de Brouwer.
- Bourg, D., & Fragnière, A. (2014). *La pensée écologique*. Paris : PUF.
- Bourg, D., & Salerno, G. (2017). Écologie politique : défi de la durabilité pour les démocraties. MOOC. Coursera : Université de Lausanne. Repéré à <https://www.coursera.org/learn/ecologie-politique/>
- Bridge, G., McCarthy, J., & Perreault, T. (2015). Editor's introduction. Dans T. Perreault, G. Bridge, & J. McCarthy (Éds), *The Routledge Handbook of Political Ecology* (pp. 3-18). Abingdon : Routledge.
- Brodiez-Dolino, A. (2016, 11 février). Le Concept De Vulnérabilité. *La Vie des Idées*. Repéré à <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>
- Brown, O. (2008). *Migration and Climate Change*. Genève : IOM.
- Brüggemann, M., & Engesser, S. (2017). Beyond false balance: How interpretive journalism shapes media coverage of climate change. *Global Environmental Change*, 42, 58-67. DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2016.11.004](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.11.004)
- Chen, C., Guerit, L., Foreman, B. Z., Hassenruck-Gudipati, H. J., Adatte, T., Honnegger, L., ... Castellort, S. (2018). Estimating regional flood discharge du-



- ring Palaeocene-Eocene global warming. *Scientific Report*, 8(1). DOI : [10.1038/s41598-018-31076-3](https://doi.org/10.1038/s41598-018-31076-3)
- Climatic Research Unit. (2016, janvier). Relevés de température avec HadCRUT4. University of East Anglia. Repéré à <http://www.cru.uea.ac.uk/>
- Conséquences de l'ouragan Katrina sur La Nouvelle-Orléans. (2020, 18 avril). *Wikipedia*. Repéré à https://fr.wikipedia.org/wiki/Conséquences_de_l'ouragan_Katrina_sur_La_Nouvelle-Orléans
- Cook, J., Oreskes, N., Doran, P. T., Anderegg, W. R. L., Verheggen, B., Maibach, E. W., ... Green, S. A. (2016). Consensus on consensus: a synthesis of consensus estimates on human-caused global warming. *Environmental Research Letters*, 11(4), 048002. DOI : [10.1088/1748-9326/11/4/048002](https://doi.org/10.1088/1748-9326/11/4/048002)
- Cournil, C. (2011). The protection of 'environmental refugees' in international law. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 359-387). Cambridge : CUP.
- CQM-Suisse. (2018). *Classement de la qualité des médias 2018* [PDF]. Repéré à <https://www.cqm-suisse.ch/files/mqr/pdf/CQM-18.pdf>
- Dempster, H., & Ober, K. (2020, 10 janvier). New Zealand's "climate refugee" visas: lessons for the rest of the world. Washington : Center for Global Development. Repéré à <https://www.cgdev.org/blog/new-zealands-climate-refugee-visas-lessons-rest-world>
- Detraz, N. (2017). Gender and environmental (in)security. From climate conflict to ecosystem instability. Dans Sherilyn MacGregor (Éd.), *Routledge Handbook of Gender and Environment* (pp. 202-215). Abingdon : Routledge
- Dreher, T., & Voyer, M. (2015). Climate refugees or migrants? Contesting media frames on climate justice in the Pacific. *Environmental Communication*, 9(1), 58-76. DOI : [10.1080/17524032.2014.932818](https://doi.org/10.1080/17524032.2014.932818)
- Duchemin, É., & Barroca, B. (2015). Résilience. Dans D. Bourg & A. Papaux (Éds), *Dictionnaire de la pensée écologique* (pp. 867-869). Paris : PUF.
- Dupuy, J.-P. (2004). *Pour un catastrophisme éclairé*. Paris : Seuil.



- Emanuel, K. A. (2020). *Le climat en 8 leçons*. Paris : Le Pommier.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. DOI : [0.1111 /j.1460-2466.1993.tb01304.x](https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x)
- Fairclough, N. (2010). *Critical Discourse Analysis. The critical study of language* (2^e éd.). Routledge.
- Felli, R. (2013). Managing Climate Insecurity by Ensuring Continuous Capital Accumulation: 'Climate Refugees' and 'Climate Migrants'. *New Political Economy*, 18(3), 337-363. DOI : [10.1080/13563467.2012.687716](https://doi.org/10.1080/13563467.2012.687716)
- Ferrari, O. (2016). Migrations, développement et objectifs du développement durable. Dans OIM (Éd.), *Actes de la deuxième école d'été sur la migration. « Migration et développement durable en Tunisie : observations, analyses et perspectives »* (pp. 17-23). Tunis : IOM.
- Findlay, A., & Geddes, A. (2011). Critical views on the relationship between climate change and migration: some insights from the experience of Bangladesh. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 138-159). Cambridge : CUP.
- Gemenne, F. (2009). L'environnement, nouveau facteur de migration ? Dans C. Jaffrelot & C. Lequesne (Éds), *L'enjeu mondial. Les migrations* (pp. 137-145). Paris : Presses de Sciences Po.
- Gemenne, F. (2011a). How they became the human face of climate change. The emergence of 'climate refugees' in the public debate, and the policy responses it triggered. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 225-259). Cambridge : CUP.
- Gemenne, F. (2011b). Migrations et déplacements de populations dans un monde à +4°C. Scénarios d'évolution et options politiques. *Études*, 414(6), 727-738. Reperé à <https://www.cairn.info/revue/etudes-2011-6-page-727.htm>
- Gemenne, F. (2016). Ouvrir les frontières, une question de souveraineté. *Cités. Hospitalité ou hostilité face à la crise migratoire*, 68(4), 49-60. DOI : [10.3917 / cite.068.0049](https://doi.org/10.3917/cite.068.0049)
- Gemenne, F. (2020). *On a tous un ami noir*. Fayard.



- GIEC. (1995). *Seconde évaluation du GIEC. Changement climatique 1995*. IPCC.
- GIEC: (2001). *Bilan 2001 des changements climatiques. Rapport de synthèse*. IPCC.
- GIEC. (2008). *Changements climatiques 2007. Rapport de synthèse*. IPCC.
- GIEC. (2015). *Changements climatiques 2014. Rapport de synthèse*. IPCC.
- GIEC. (2019). *Special report on the ocean and cryosphere in a changing climate*. IPCC.
Repéré à <https://www.ipcc.ch/srocc/>
- Gobert, J. (2016). Les inégalités environnementales : une problématique socio-spatiale multi-dimensionnelle. Dans C. Harpet, P. Billet, & J.-P. Pierron (Éds), *Justices et injustices environnementales* (pp. 79-104). Paris : L'Harmattan. Repéré à <https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-01786129>
- Gouhier, S. (2018). *Les origines du concept d'environnement sain. Contextes et définitions dans la pensée écologique [Travail de Bachelor]*. Université de Lausanne, Lausanne. DOI : [10.13140/RG.2.2.33886.08000](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33886.08000)
- Greenberg, J. B., & Park, T. K. (1994). Political Ecology. *Journal of Political Ecology*, 1(1), 1–12. DOI : [10.2458/v1i1.21154](https://doi.org/10.2458/v1i1.21154)
- Han, J., Sun, S., & Lu, Y. (2017). Framing climate change: A content analysis of Chinese mainstream newspapers from 2005 to 2015. *International Journal of Communication*, 11, 2889–2911. DOI : [1932-8036/20170005](https://doi.org/1932-8036/20170005)
- Hartmann, B. (2010). Rethinking climate refugees and climate conflict: Rhetoric, reality and the politics of policy discourse. *Journal of International Development*, 22(2), 233–246. DOI : [10.1002/jid.1676](https://doi.org/10.1002/jid.1676)
- Høeg, E. & Tulloch, C. D. (2019). Sinking Strangers: Media Representations of Climate Refugees on the BBC and Al Jazeera. *Journal of Communication Inquiry*, 43(3), 225–248. DOI : [10.1177/0196859918809486](https://doi.org/10.1177/0196859918809486)
- Hugo, G. (2011). Lessons from past forced resettlement for climate change migration. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 260-288). Cambridge : CUP.



IDMC. (2019a). *GRID 2019 : rapport mondial sur le déplacement interne* [PDF]. IDMC. Repéré à <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/2019-IDMC-GRID-fr.pdf>

IIASA Energy Program. (2018, décembre). *SSP Database (Shared Socioeconomic Pathways) - Version 2.0*. IIASA . Repéré à <https://tntcat.iiasa.ac.at/SspDb/dsd?Action=htmlpage&page=10>

Institut de physique du globe de Paris. (n.d.). *Système Terre*. Repéré à <http://www.ipgp.fr/fr/systeme-terre>

Ionesco, D., Mokhnacheva, D. & Gemenne, F. (2016). *Atlas des migrations environnementales*. Paris : Sciences Po Presses.

Ionesco, D. (2019, 6 juin). *Let's Talk About Climate Migrants, Not Climate Refugees*. ONU. Retrouvé à <https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2019/06/lets-talk-about-climate-migrants-not-climate-refugees/>

Klepp, S. (2017). *Climate Change and Migration*. *Oxford Research Encyclopedia of Climate Science*. DOI : [10.1093/acrefore/9780190228620.013.42](https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228620.013.42)

La Nouvelle-Orléans. (2020, 28 juin). *Wikipedia*. Repéré à https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Nouvelle-Orl%C3%A9ans

Le Devoir (2005, 3 septembre). *Katrina*. Courtemanche, G. Repéré à <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/89655/katrina>

Lee, K. H. (2018). *Framing a Future for Climate Refugees: A Case Study on Media and Discourse Surrounding Hurricanes Irma*. P. Mendez & K. Spreyer, (Éds) Senior Research Seminar. Repéré à https://nature.berkeley.edu/classes/es196/projects/2018final/LeeK_2018.pdf

Liste de journaux en Suisse. (2020, 9 avril). *Wikipedia*. Repéré à https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_journaux_en_Suisse

McAdam, J. (2011). *Refusing 'refuge' in the Pacific: (de)constructing climate-induced displacement in international law*. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 103-137). Cambridge : CUP.



- Monfajon, C. (2016, 22 septembre). Katrina, Chronique D'une Catastrophe Annoncée - FRANCE 3 THALASSA (diffusion originale : 2005) [vidéo]. *YouTube*. Repéré à <https://youtu.be/0IH-SmTu8tE>
- Morin, J.-F., & Orsini, A. (2015). *Politique internationale de l'environnement*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Morrissey, J. (2012). Rethinking the 'debate on environmental refugees': from 'maximilists and minimalists' to 'proponents and critics'. *Journal of Political Ecology*, 19, 36-49. DOI : [10.2458/v19i1.21712](https://doi.org/10.2458/v19i1.21712)
- Neumann, R. P. (2009). Political Ecology. Dans R. Kitchin & N. Thrift (Éds), *International Encyclopedia of Human Geography* (pp. 228–233). Amsterdam : Elsevier. DOI : [10.1016/B978-008044910-4.00580-0](https://doi.org/10.1016/B978-008044910-4.00580-0)
- OFS. (2020). Panorama de la société suisse 2020. Migration – Intégration – Participation. OFS.
- OIM. (2019). Glossary on migration [PDF]. *International Migration Law*. Repéré à https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf
- Onitsoa Andriamasinoro, J. (2015). Adaptation. Dans D. Bourg & A. Papaux (Éds), *Dictionnaire de la pensée écologique* (pp. 4-7). Paris : PUF.
- ONU. (1951, 28 juillet). Conférence de plénipotentiaires des Nations Unies sur le statut des réfugiés et des apatrides, Convention relative au statut des réfugiés, à Genève, A/CONF.2/108, du 2 au 25 juillet 1951 [PDF]. Repéré à https://treaties.un.org/doc/Treaties/1954/04/19540422%2000-23%20AM/Ch_V_2p.pdf
- ONU. (1967, 31 janvier). Protocole relatif au statut des réfugiés. *Recueil des Traités*, à New York, le 31 janvier 1967 [PDF]. Repéré à https://treaties.un.org/doc/Treaties/1967/10/19671004%2007-06%20AM/Ch_V_5p.pdf
- ONU (2020). Réfugiés et Migrants. Définitions. Repéré à <https://refugeesmigrants.un.org/definitions>
- Oreskes, N. (2018). The Scientific Consensus on Climate Change: How Do We Know We're Not Wrong? Dans E. A. Lloyd & E. Winsberg (Éds), *Climate Mo-*



delling. Philosophical and Conceptual Issues (pp. 31-64). Cham : Palgrave Macmillan. DOI : [10.1007/978-3-319-65058-6_2](https://doi.org/10.1007/978-3-319-65058-6_2)

Orsini, A., Morin, J.-F., & Young, O. (2013). Regime Complexes: A Buzz, a Boom, or a Boost for Global Governance? *GG*, 19(1), 27-39. DOI : [10.1163/19426720-01901003](https://doi.org/10.1163/19426720-01901003)

Ouragan Katrina. (2020, 14 juin). *Wikipedia*. Repéré à https://fr.wikipedia.org/wiki/Ouragan_Katrina

Peet, R., & Watts, M. (1996). Liberation Ecology. Development, sustainability, and environment in an age of market triumphalism. Dans R. Peet & M. Watts (Éds), *Liberation ecologies* (p. 1-45). London : Psychology Press. Repéré à <http://faculty.washington.edu/stevehar/sust-peet.pdf>

Perruchoud, R., & Redpath-Cross, J. (2004). *Glossary on migration* (2e éd.) [PDF]. Genève : OIM. Repéré à https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml25_1.pdf

Piguet, E. (2019). *Asile et réfugiés*. Lausanne : PPUR.

Piguet, É., Pécoud, A., & de Guchteneire, P. (2011a). Changements climatiques et migrations : quels risques, quelles politiques ? *75*(4), 86-109. DOI : [10.3917/lig.754.0086](https://doi.org/10.3917/lig.754.0086)

Piguet, É., Pécoud, A., & de Guchteneire, P. (2011b). Introduction: migration and climate change. Dans É. Piguet, A. Pécoud, & P. de Guchteneire (Éds), *Migration and climate change* (pp. 1-33). Cambridge : CUP.

Platform on Disaster Displacement. (n.d.). *Site officiel de la plateforme*. Retrouvé à <https://disasterdisplacement.org/>

Powell, J. (2017). Scientists Reach 100% Consensus on Anthropogenic Global Warming. *Bulletin of Science, Technology & Society*, 37(4), 183-184. DOI : [10.1177/0270467619886266](https://doi.org/10.1177/0270467619886266)

Ricard Lanata, X. (2019). *La tropicalisation du monde*. Paris : PUF.

Randall, A. (2017). Engaging the media on climate-linked migration. Dans B. Mayer & F. Crépeau (Éds), *Research Handbook on Climate Change, Migration and*



- the Law* (pp. 331–344). Cheltenham : Edward Elgar Publishing Limited. DOI : [10.4337/9781785366598](https://doi.org/10.4337/9781785366598)
- Richmond, A. H. (1994). *Global Apartheid. Refugees, Racism, and the New World Order*. Oxford : OUP.
- Rigaud, K. K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., ... Heuser, S. (2018). *Groundswell : se préparer aux migrations climatiques internes. Aperçu général*. Washington : World Bank.
- Robbins, P. (2012). *Political Ecology* (2e éd.). Chichester, West Sussex : John Wiley & Sons.
- Sakellari, M. (2019). Climate change and migration in the UK news media: How the story is told. *International Communication Gazette*. DOI : [10.1177/1748048519883518](https://doi.org/10.1177/1748048519883518)
- Simmel, G. (2019). *L'Étranger* (Petite bibliothèque Payot). Traduction par Frédéric Joly, Paris : Payot & Rivages.
- Sironi, A. (2016). Terminologie et concepts de la migration. La face humaine des catégories juridiques. Dans OIM (Éd.), *Actes de la deuxième école d'été sur la migration. « Migration et développement durable en Tunisie : observations, analyses et perspectives »* (pp. 24-27). Tunis : IOM.
- Steffen, W., Richardson, K., Rockstrom, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., ... de Wit, C. A. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347(6223), 1259855-1259855. DOI : [10.1126/science.1259855](https://doi.org/10.1126/science.1259855)
- Stott, P. A. & Sullivan, S. (2000). *Political ecology. Science, myth and power*. London : Hodder Education.
- Sze, J. (2017). Gender and environmental justice. Dans Sherilyn MacGregor (Éd.), *Routledge Handbook of Gender and Environment* (pp. 159-168). Abingdon : Routledge.
- Tissier-Raffin, M. (2019). Le réfugié de 1951 dans la continuité de l'asile politique du XIXe siècle. *Monde(s)*, N°15(1), 141–162. DOI : [10.3917/mond1.191.0141](https://doi.org/10.3917/mond1.191.0141)

Tourev, P. (2020a, 14 avril). Média. <http://www.toupie.org/>. France : Toupie. Repéré à <http://toupie.org/Dictionnaire/Media.htm>

Tourev, P. (2020b, 14 avril). Presse écrite. <http://www.toupie.org/>. France : Toupie. Repéré à http://toupie.org/Dictionnaire/Presse_ecrite.htm

Tuck, M. E., Kench, P. S., Ford, M. R., & Masselink, G. (2019). Physical modelling of the response of reef islands to sea-level rise. *Geology*, 47(9), 803–806. DOI : [10.1130/G46362.1](https://doi.org/10.1130/G46362.1)

UNHCR. (1998). Principes directeurs des Nations Unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays [PDF]. Genève : OHCHR-UNOG. Repéré à <https://www.unhcr.org/fr/4b163f436.pdf>

UNHCR. (2017, 8 septembre). *Au Honduras, Les Gangs Chassent Les Gens De Leur Maison Et De Leurs Terres*. Fredrick, J. Repéré à <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2017/9/59b2987ea/honduras-gangs-chassent-gens-maison-terres.html>

UNHCR. (2018, 30 aout). 'Refugees' And 'Migrants' – Frequently Asked Questions (FAQs). Repéré à <https://www.unhcr.org/en-us/news/latest/2016/3/56e95c676/refugees-migrants-frequently-asked-questions-faqs.html>

Venkataraman, N. (2018). What's not in a frame? Analysis of media representations of the environmental refugee. Dans M. Schröter & C. Taylor (Éds), *Exploring silence and absence in discourse* (pp. 241–279). New York : Palgrave Macmillan. DOI : [10.1007/978-3-319-64580-3_9](https://doi.org/10.1007/978-3-319-64580-3_9)

Venkataraman, N. (2020). The absent victims: An ecolinguistic study of environmental refugees in The New York Times. *Environmental Hazards and Migrations*, 3, 109-141. DOI : [10.13135/2612-5641/4149](https://doi.org/10.13135/2612-5641/4149)

Verhoeven, H. (2011). Climate Change, Conflict and Development in Sudan: Global Neo-Malthusian Narratives and Local Power Struggles. *Development and Change*, 42(3), 679-707. DOI : [10.1111/j.1467-7660.2011.01707.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.2011.01707.x)

Venturini, T., Gemenne, F., & Severo, M. (2012). Des migrants et des mots : Une analyse numérique des débats médiatiques sur les migrations et l'environnement. *conflits*, (88), 133-156. DOI : [10.4000/conflits.18594](https://doi.org/10.4000/conflits.18594)



- Veyrat-Masson, I. (2015, July 2). *Le Climat : Quel traitement par les médias ?* [Vidéo]. Canal U. Repéré à https://www.canal-u.tv/video/ihest/le_climat_quel_traitement_par_les_medias.20513
- Watts, M. (2015). Now and then: the origins of political ecology and the rebirth of adaptation as a form of thought. Dans T. Perreault, G. Bridge, & J. McCarthy (Éds), *The Routledge Handbook of Political Ecology* (pp. 19-30). Abingdon : Routledge.
- Westbroek, P. (2015). Système Terre. Dans D. Bourg & A. Papaux (Éds), *Dictionnaire de la pensée écologique* (pp. 957-962). Paris : PUF.
- Wiedmann, T., Lenzen, M., Keyßer, L. T., & Steinberger, J. K. (2020). Scientists' warning on affluence. *Nature Communications*, 11(1). DOI : [10.1038/s41467-020-16941-y](https://doi.org/10.1038/s41467-020-16941-y)
- Wihtol de Wenden, C. (2013). *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales* (2e éd.). Paris : Presses de Sciences Po.
- Wihtol de Wenden, C. (2017). *Migrations internationales : un enjeu mondial*. MOOC. Coursera : Sciences Po Paris. Repéré à <https://www.coursera.org/learn/migrations-internationales>
- Zetter, R. & Morrissey, J. (2014). The environment-mobility nexus: reconceptualizing the links between environmental stress, (im)mobility, and power. Dans E. Fiddian-Qasmiyeh, G. Loescher, K. Long, & N. Sigona (Éds), *The Oxford Handbook of Refugee and forced migration studies* (pp. 342-354). Oxford : OUP. DOI : [10.1093/oxfordhb/9780199652433.013.0015](https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199652433.013.0015)
- Zimmerer, K. S. & Bassett, T. J. (2003). Approaching Political Ecology. Science, nature, and scale in human-environment studies. Dans K. S. Zimmerer & T. J. Bassett (Éds), *Political Ecology. An integrative approach to geography and environment-development studies* (pp. 1-25). New York : Guilford Press.
- Zufferey, J. (2017). *Pourquoi les migrants vivent-ils plus longtemps ? Les inégalités face à la mort en Suisse (1990-2008)*. Bern : Peter Lang. Repéré à <https://www.peterlang.com/view/title/36822>



Sources de la presse suisse

20 Minuten (2017, 1^{er} novembre). Ein Visum nur für Klimaflüchtlinge? Gux.

<https://www.20min.ch/story/ein-visum-nur-fuer-klimafluechtlinge-599487126937>

20 minutes (2019, 3 décembre). Jusqu'à 50 millions de déplacés par an d'ici 2100.

NXP / ATS. <https://www.20min.ch/fr/story/jusqu-a-50-millions-de-deplaces-par-an-d-ici-2100-343649474689>

24heures (2019, 29 aout). Montée des océans : 280 millions de déplacés. ATS.

<https://www.24heures.ch/monde/montee-oceans-280-millions-deplaces/story/19104826>

24heures (2020, 26 mai). Les espèces prennent l'ascenseur vers l'extinction. Lenk, V.

<https://www.24heures.ch/les-especes-prennent-lascenseur-vers-lextinction-413774426681>

Allnews (2018, 8 aout). Nous sommes tous des réfugiés climatiques. Sachs, J.

<https://www.allnews.ch/content/points-de-vue/nous-sommes-tous-des-refugiés-climatiques>

Arcinfo (2015, 19 juin), 143 millions de « migrants climatiques » annoncés. ATS.

<https://www.arcinfo.ch/articles/monde/143-millions-de-migrants-climatiques-potentiels-d-ici-2050-744505>

Arcinfo (2019, 17 décembre). Des chercheurs neuchâtelois mettent en cause le

« mythe » des migrations climatiques. Heiniger, N. <https://www.arcinfo.ch/dossiers/s-adapter-au-changement-climatique/articles/des-chercheurs-neuchatelois-mettent-en-cause-le-mythe-des-migrations-climatiques-890297>

Basler Zeitung (2019, 5 aout). „Die Frage ist: Was machen wir mit dem ärmsten Teil

der Menschheit?“. Bachstein, A. <https://www.bazonline.ch/panorama/vermishtes/alarmismus-bringt-nichts/story/19187381>

Berner Zeitung (2019, 29 aout). Weltklimarat rechnet mit 280 Millionen Klimaflücht-

lingen. AFP <https://www.bernerzeitung.ch/wissen/natur/weltklimarat-rechnet-mit-280-millionen-klimafluechtlingen/story/15157203>

Blick (2018, 14 septembre). Der Krieg um das blaue Gold. Felder, G. <https://www.blick.ch/news/ausland/bis-200-millionen-klima-fluechtlinge-der-krieg-um-das-blaue-gold-id8847039.html>

Blick (2019, 13 mai). SVP fordert: Kein Asyl für Klimaflüchtlinge! Faki, S. <https://www.blick.ch/news/politik/svp-fordert-kein-asyl-fuer-klimafluechtlinge-id15319443.html>

Blick (2019, 8 septembre). Wegen Klimawandel: Grönland wird sein Eis verlieren. VOF. <https://www.blick.ch/news/ausland/forscher-rechnen-mit-knapp-300-millionen-klimafluechtlingen-todesurteil-fuer-groenlands-eis-schicht-id15505900.html>

Blick (2019, 16 décembre). Klimagas für Flüchtlinge: Linke zeigen sich offen. Hartmann, L. <https://www.blick.ch/news/politik/idee-aus-deutschland-kommt-bei-gruenen-und-sp-gut-an-schweizer-pass-fuer-klima-fluechtlinge-id15667137.html>

Blick (2020, 28 janvier). „Historischer“ Uno-Entscheid gibt zu reden Bleiberecht für Klimaflüchtlinge. Hartmann, L. <https://www.blick.ch/news/politik/historischer-uno-entscheid-gibt-zu-reden-bleiberecht-fuer-klimafluechtlinge-id15715176.html>

Die Weltwoche (2018, 28 novembre). Auf eine Stufe mit Trump und Orbán. Mooser, H. <https://www.weltwoche.ch/ausgaben/2018-48/inland/auf-eine-stufe-mit-trump-und-orban-die-weltwoche-ausgabe-48-2018.html>

Die Weltwoche (2019, 17 juillet). Moral erdrückt Fakten. Wendt, A. <https://www.weltwoche.ch/ausgaben/2019-29/kommentare-analysen/moral-erdrueckt-fakten-die-weltwoche-ausgabe-29-2019.html>

Domaine Public (2012, 30 juin). Ces migrations dont nous sommes en partie responsables. Robert, C. <https://www.domainepublic.ch/articles/20948>

Domaine Public (2019, 8 juin). Ces réfugiés dans leur propre pays. Robert, C. <https://www.domainepublic.ch/articles/35077>

Heidi (2019, 26 septembre). Étienne Piguet : « L'idée d'un statut spécial pour les réfugiés climatiques n'a que peu de soutien politique et scientifique ». Hiard,



F. <https://www.heidi.news/sciences/l-idee-d-un-statut-special-pour-les-refugies-climatiques-n-a-que-peu-de-soutien-politique-et-scientifique>

Il Corriere del Ticino (2016, 17 février). “Contro” le migrazioni 11 miliardi in quattro anni. ATS. <https://www.cdt.ch/svizzera/politica/contro-le-migrazioni-11-miliardi-in-quattro-anni-KVCDT149056>

Il Corriere del Ticino (2016, 3 mai). Quarant’anni e si migrerà per il caldo. ATS. <https://www.cdt.ch/tempo-libero/quarantanni-e-si-migrera-per-il-caldo-GUCDT154525>

Il Corriere del Ticino (2019, 5 août). Nessun allarmismo per i profughi climatici. ATS. <https://www.cdt.ch/mondo/cronaca/nessun-allarmismo-per-i-profughi-climatici-ME1512835?refresh=true>

Il Corriere del Ticino (2017, 3 novembre). “Venti milioni di profughi in più per il troppo caldo”. ATS. <https://www.cdt.ch/mondo/cronaca/venti-milioni-di-profughi-in-piu-per-il-troppo-caldo-FACDT185264>

Jungfrau Zeitung (2020, 3 juin). Schweizneuheit: Futuristisches Wohnei im Bergdorf. Herren, Z. <https://www.jungfrauzeitung.ch/artikel/182302/>

La Liberté (2017, 9 novembre). Climat : Caritas plaide pour une meilleure protection des réfugiés. ATS. <https://www.laliberte.ch/news-agence/detail/climat-caritas-plaide-pour-une-meilleure-protection-des-refugies/415221>

La Tribune de Genève (2013, 17 juin). Ces îles qui vont être englouties. Moussadek, M. <https://www.tdg.ch/monde/iles-engloutis/story/18775284>

La Tribune de Genève (2014, 12 décembre). Se préparer aux mouvements de « réfugiés climatiques ». ATS. <https://www.tdg.ch/monde/preparer-mouvements-refugies-climatiques/story/12225976>

La Tribune de Genève (2015, 7 octobre). Genève, capitale des déplacés climatique. Allemand, A. <https://www.tdg.ch/monde/geneve-capitale-deplaces-climatiques/story/16652661>

La Tribune de Genève (2015, 3 octobre). Les vies brisées des premiers réfugiés climatiques des États-Unis. Faus, J. <https://www.tdg.ch/monde/europegoesus/vies-brisees-premiers-refugies-climatiques-etatsunis/story/24922316>

- La Tribune de Genève* (2017, 31 octobre). Bientôt, le premier réfugié climatique reconnu ? Macharel, C. <https://www.tdg.ch/monde/bientot-premier-refugie-climatique-reconnu/story/25202980>
- Le Courrier* (2018, 18 septembre). Le Bangladesh, un exemple de migration climatique. Sorrowor, G. <https://lecourrier.ch/2018/09/18/le-bangladesh-un-exemple-de-migration-climatique/>
- Le Nouvelliste* (2020, 20 janvier). Migration : la crise climatique donne droit à l'asile. ATS. <https://www.lenouvelliste.ch/articles/monde/migration-la-crise-climatique-donne-droit-a-l-asile-895229>
- Le Temps* (2018, 31 octobre). La caravane des migrants au Mexique est pleine de réfugiés climatiques [blog]. Caye, J. <https://blogs.letemps.ch/jasmine-caye/2018/10/31/la-caravane-des-migrants-au-mexique-est-pleine-de-refugies-climatiques/>
- Le Temps* (2019, 10 mai). Des réfugiés climatiques suisses ? Busslinger, B. & Baur, G. <https://www.letemps.ch/suisse/refugies-climatiques-suisses>
- Le Temps* (2019, 6 novembre). Brexit : l'occasion pour le Royaume-Uni de se distancer de la politique migratoire de l'UE ? [blog]. Caye, J. <https://blogs.letemps.ch/jasmine-caye/2019/11/06/brexit-loccasion-pour-le-royaume-uni-de-se-distancer-de-la-politique-migratoire-de-lue/>
- Le Temps* (2019, 11 novembre). L'ère écologique : qu'en est-il des « réfugiés climatiques ? » [blog]. Yemane, S. <https://blogs.letemps.ch/samson-yemane/2019/11/11/lere-ecologique-quen-est-il-des-refugies-climatiques/>
- Le Temps* (2020, 8 mars). Joni Seager : « La préférence pour les garçons est universelle. Police, M. <https://www.letemps.ch/societe/joni-seager-preference-garcons-universelle>
- Le Temps* (2020, 11 mars). Au Chili, les éleveurs en première ligne face au changement climatique. Loquet, A. <https://www.letemps.ch/sciences/chili-eleveurs-premiere-ligne-face-changement-climatique>
- Luzerner Zeitung* (2020, 10 février). Wenn Tiere zu Klimaflüchtlinge werden: Die extreme Dürre macht den Kiwi-Vögeln zu schaffen. Stadler, M. <https://>

www.luzernerzeitung.ch/vermischtes/wenn-tiere-zu-klimafluechtlingen-werden-die-extreme-duerre-macht-den-kiwi-voegeln-zu-schaffen-ld.1193328

Neue Zürcher Zeitung (2017, 6 novembre). Eine Stimme für die gefährdeten Inseln des Südpazifiks. Zoll, P. <https://www.nzz.ch/international/eine-stimme-fuer-diejenigen-denen-wegen-dem-klimawandel-das-wasser-bis-zum-hals-steht-ld.1325446>

Neue Zürcher Zeitung (2017, 9 novembre). Warum das Völkerrecht Klimaflüchtlinge nicht schützt [vidéo]. Hasler, S. & Kulf, A. <https://www.nzz.ch/international/klimafluechtlinge-warum-das-voelkerrecht-sie-nicht-schuetzt-ld.1327125>

RTS (2013, 17 octobre). Un habitant des Kiribati réclame le statut de réfugié climatique. AFP/JGAL. <https://www.rts.ch/info/monde/5299869-un-habitant-des-kiribati-reclame-le-statut-de-refugie-climatique.html>

RTS (2015, 21 juillet). Demande d'asile refusée pour le premier réfugié climatique au monde. ATS/GRIN. <https://www.rts.ch/info/monde/6954225-demande-d-asile-refusee-pour-le-premier-refugie-climatique-au-monde.html>

RTS (2015, 24 septembre). Expulsé, un Kiribatien ne deviendra pas le premier réfugié climatique. AFP/DS. <https://www.rts.ch/info/monde/7112244-expulse-un-kiribatien-ne-deviendra-pas-le-premier-refugie-climatique.html>

RTS (2017, 8 septembre). L'année 2017 va battre les records de migration environnementale. JVIA. <https://www.rts.ch/info/monde/8902953--l-annee-2017-va-battre-les-records-de-migration-environnementale-.html>

RTS (2018, 8 août). L'humain en proie aux changements climatiques. Hussain, M. <https://www.rts.ch/info/monde/9753736-l-humain-en-proie-aux-change-ments-climatiques.html>

RTS (2019, 27 juillet). Certaines îles du Pacifique pourraient ne pas disparaître mais changer de forme. Cornaz, I. <https://www.rts.ch/info/monde/10593260-certaines-iles-du-pacifique-pourraient-ne-pas-disparaitre-mais-changer-de-forme.html>

Schweizer Bauer (2017, 8 novembre). 20 Millions Klimaflüchtlinge pro Jahr. ATS.
<https://www.schweizerbauer.ch/vermishtes/allerlei/20-millionen-klimafluechtlinge-pro-jahr-38674.html>

SRF (2018, 17 juillet). Die USA haben ihre ersten Klimaflüchtlinge. Akermann, M.
<https://www.srf.ch/news/international/eine-insel-verschwindet-die-usa-haben-ihre-ersten-klimafluechtlinge>

SRF (2020, 22 janvier). Die Mächtigen der Welt rufen zu mehr Klimaschutz auf.
SRF/ Agenturen/MUV. <https://www.srf.ch/news/international/wef-in-davos-die-maechtigen-der-welt-rufen-zu-mehr-klimaschutz-auf>

Swissinfo (2015, 12 octobre). Un plan d'action pour l'initiative Nansen sur les réfugiés climatiques. Geiser, U. https://www.swissinfo.ch/fre/genève-internationale_un-plan-d-action-pour-l-initiative-nansen-sur-les-refugiés-climatiques/41708192

Swissinfo (2020, 19 février). La reconnaissance des réfugiés climatiques fait son (lent) chemin. Bradley, S. https://www.swissinfo.ch/fre/politique/climat-et-migration_la-reconnaissance-des-refugiés-climatiques-fait-son--lent--chemin-/45565488

Ticinonews (2019, 24 mai). "Si dichiari lo stato di emergenza climatica in Ticino. Redazione. <https://www.ticinonews.ch/ticino/si-dichiari-lo-stato-di-emergenza-climatica-in-ticino-BBTCN483727>

Ticinonews (2019, 15 juillet). "Le menzogne di Salvini vanno cancellate dai social". Redazione. <https://www.ticinonews.ch/estero/le-menzogne-di-salvini-vanno-cancellate-dai-social-KBTCN486509?refresh=true>





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Iconographie

Page de garde

- Érosion du littoral et migrations, plage de l'Amélie au sud de Soulac, France, le 29 janvier 2014. © Guillaume Bonnaud. Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/erosion-du-littoral-nouvelle-loi-faveur-habitants-expropries-1146385.html>

Chapitre I

- Fig.1 : Screenshot de la recherche effectuée en triple, compilé par Gouhier.
- Tab.1 : Liste de la presse suisse mobilisée, compilé par Gouhier.
- Tab.2 : Cadres recherchés dans la presse suisse, compilé par Gouhier.

Chapitre II

- Tab.3 : Cadres en fonction des entités de presse, compilé par Gouhier.
- Tab.4 : Cadres en fonction des régions linguistiques et des lignes politiques, compilé par Gouhier.
- Tab.5 : Cadres selon les régions linguistiques, compilé par Gouhier.
- Tab.6 : Cadres selon les lignes politiques, compilé par Gouhier.
- Tab.7 : Nombre d'articles par cadre, selon les lignes politiques, compilé par Gouhier.
- Tab.8 : Lignes politiques selon les régions linguistiques, compilé par Gouhier.
- Tab.9 : Cadres en fonction des dates de parution, selon les lignes politiques, compilé par Gouhier.
- Tab.10 : Cadres en fonction des dates de parution, selon les régions linguistiques, compilé par Gouhier.
- Tab.11 : Cadres dans la presse romande en fonction des dates de parution, compilé par Gouhier.

- Tab.12 : Cadres dans la presse alémanique en fonction des dates de parution, compilé par Gouhier.
- Tab.13 : Cadres dans la presse tessinoise en fonction des dates de parution, compilé par Gouhier.
- Tab.14 : Idées-clés mobilisées, compilé par Gouhier.
- Tab.15 : Idées-clés mobilisées en fonction des lignes politiques et des régions linguistiques, compilé par Gouhier.
- Tab.16 : Multifactorialité des migrations, compilé par Gouhier.

Conclusion

- Tab.17 : Présence des cadres dans l'ensemble de la presse suisse, compilé par Gouhier.

Annexe II

- Fig.2 : bilan radiatif entre l'énergie solaire reçue et l'énergie renvoyée en W/m^2 . Source : NASA.
- Fig.3 : relation entre variations de température les cycles de Schwabe, Suess et Gleissberg. Source : Kikuchi (2010).
- Fig.4 : longueur d'ondes solaire et terrestre, et absorption par les différents GES. Source : Alimonti (2018).
- Fig.5 : Comparaison entre l'évolution des températures à la surface (rouge, en $^{\circ}C$) et l'énergie solaire reçue (jaune, en W/m^2). Source : NASA (15 janvier 2020).
- Fig.6 : Évolution entre -420'000 et 2000 du CO_2 (ppm), CH_4 (ppb) et de la température ($^{\circ}C$). À lire de droite à gauche (valeurs actualisées). Source : Alvarez-Solas (2010). Mis à jour par Gouhier.
- Fig.7 : Variation des anomalies de températures mesurées à la surface (noir, en $^{\circ}C$) ; en bleu les modèles climatiques qui intègrent les forçages radiatifs naturels, en rose les modèles qui intègrent les forçages naturels et anthropiques. Source : GIEC (2007).



- Fig.8 : Reconstruction des températures sur l'hémisphère nord des 2000 dernières années par Ljungqvist (2010) (bleu), et relevés de température instrumentale HadCRUT (rouge). Source : SkepticalScience.

Annexe III

- Tab.18 : Catégorisation de la presse dite « de gauche » selon les idées-clés, compilé par Gouhier.
- Tab.19 : Catégorisation de la presse dite « non marquée » selon les idées-clés (1^{ère} partie), compilé par Gouhier.
- Tab.20 : Catégorisation de la presse dite « non marquée » selon les idées-clés (2^e partie), compilé par Gouhier.
- Tab.21 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (1^{ère} partie), compilé par Gouhier.
- Tab.22 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (2^e partie), compilé par Gouhier.
- Tab.23 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (3^e partie), compilé par Gouhier.

Annexe IV

- Tab.24 : Test du Chi² entre « thèmes » et « régions linguistiques », compilé par Gouhier.
- Tab.25 : Test du Chi² entre « thèmes » et « lignes politiques », compilé par Gouhier.
- Tab.26 : Test du Chi² entre « thèmes » et « lignes politiques » (presse romande et presse alémanique agrégées), compilé par Gouhier.
- Tab. 27 : Test du Chi² entre « thèmes » et « lignes politique » dans la presse romande, compilé par Gouhier.
- Tab.28 : Test du Chi² entre « thèmes » et « lignes politiques » dans la presse alémanique, compilé par Gouhier.



- Tab.29 : Test du Chi² entre « régions linguistiques » « lignes politiques », compilé par Gouhier.
- Tab.30 : Test du Chi² Romandie – Alémanie et « non marquée » – « de droite », compilé par Gouhier.
- Tab.31 : Test du Chi² entre « dates de parution » et « lignes politiques », compilé par Gouhier.
- Tab.32 : Test du Chi² entre « thèmes » et « dates de parution », compilé par Gouhier.
- Tab.33 : Test du Chi² entre « multifactorialité » et « changements climatiques », compilé par Gouhier.
- Tab.34 : Test du Chi² entre « idées-clés » et « lignes politiques » (valeurs réelles), compilé par Gouhier.
- Tab.35 : Test du Chi² entre « idées-clés » et « lignes politiques » (valeurs espérées), compilé par Gouhier.
- Tab.36 : Test du Chi² entre « idées-clés » et « régions linguistiques » (valeurs réelles), compilé par Gouhier.
- Tab.37 : Test du Chi² entre « idées-clés » et « régions linguistiques » (valeurs espérées), compilé par Gouhier.



Annexe I — Définitions

- Complexe de régime : « Réseaux d’au moins trois régimes internationaux qui abordent une même thématique donnée ; qui ont plusieurs membres en communs ; et génèrent des interactions de contenus, de normes ou de mise en œuvre qui sont reconnues comme potentiellement problématiques, qu’elles soient effectivement gérées ou non »¹. Plutôt que d’être discutées dans une instance précise, les normes, principes et règles internationales sont aujourd’hui enchâssées au sein de plusieurs régimes. Le complexe de régime climatique implique, entre autres acteurs et lieux de discussions, l’ONU, le GIEC, les Protocoles et Accords, les agences onusiennes, les initiatives bilatérales, les clubs de discussion, le marché économique, la Banque mondiale, l’OMC, les régulations nationales, les instances du nucléaire, etc.

- Driver : Dans le contexte des sciences humaines, le *driver* se comprend comme une force, un levier, un élément permettant en partie d’induire un résultat. Le changement climatique est un *driver* des migrations, tout comme un conflit, la perte d’un emploi, le respect des droits humains, l’âge, etc. Mais aucun *driver* à lui seul ne permet d’expliquer ce qui est observé sur le terrain. De fait, l’existence d’un *driver* en commun dans deux situations n’implique pas nécessairement un même résultat.

- Milieu : Désigne “ce Monde produit par l’organisme” de chaque espèce et non la réalité extérieure. Nous sélectionnons les effets du monde réel pour créer notre Monde, notre milieu. Le *milieu* rend ainsi mieux compte des subjectivités, et n’est pas un synonyme d’*environnement*, qui se comprend, lui, par les sciences.

- Monde : Nous comprenons le *Monde* comme l’espace sociétal et écologique qui combine *les mondes* co-construits par tous les êtres vivants et qui nous servent de référents dans nos façons d’être-au-monde, en opposition à la *Terre* — ou au *monde* — qui représente l’espace géographique, tellurique, en somme la planète. Le *Monde* renvoie indirectement à la manière d’être-au-Monde de Heidegger et à la compréhension de l’*Umwelt* de von Uexküll.

¹ Orsini, Morin & Young (2013), p. 29.



- Nature : Par *Nature*, nous désignons le métaconcept aux enjeux multidimensionnels (transformation, contemplation, observation), compris ici comme un phénomène culturel et non comme un espace que serait la *nature*. La *Nature*, inscrite dans l'ontologie naturaliste, implique la nature–artefact, la nature–habitat et la nature–poïésis.

- Nord : Dans la manière de vouloir représenter le Monde, il y a une tendance au dualisme importante : PD–PED ou Nord–Sud. Le mot « développement » dans PD et PED mène à une hiérarchisation du Monde, où les pays n'ayant pas le genre de vie occidental sont encouragés à adopter son fonctionnement afin d'atteindre le développement des riches. Même si nous n'aimons pas le dualisme Nord–Sud qui a tendance à gommer les nombreuses différences entre les Nord et les Suds — le Mozambique est-il similaire en matière de genre de vie, de contexte sociétal, de conception du Monde à la Chine, et les USA à la Biélorussie ? —, il est “légèrement” moins connoté politiquement que le précédent. À défaut de mieux, nous utilisons la majorité du temps Nord et Sud.

- Polity, Politcs, Policy : En grec ancien, trois mots définissent la sphère politique : Πολιτικός, *Politikos*, qui est le cadre général qui permet à la Cité de s'organiser ; Πολιτεία, *Politeia*, qui concerne le fonctionnement de la Cité ; et Πολιτικε, *politikè*, qui est l'art d'organiser la Cité. Dans le sens moderne, au premier (*Le politique*, *Polity* en anglais) correspond les fondements théoriques de l'État, une Constitution et la définition du peuple. Le deuxième mot renvoie à *La politique*, *Politics*, et englobe l'engagement politique, les parties, ainsi que la mobilisation ; c'est le processus de négociation politique. Enfin, le troisième terme se traduit par la politique publique, *policy*, c'est-à-dire les actions des pouvoirs publics.

- Sud : Le Sud, avec la majuscule, ne renvoie pas à la situation géographique, mais à la situation de dépendance. Même si la grande majorité des dépossédés vivent dans des pays de l'hémisphère sud, il existe aussi une expérience du Sud dans le nord, soit une expérience de dépossession de soi face à la domination des privilégiés. « Il s'agit plutôt d'une métaphore de la souffrance humaine causée par le capitalisme et le colonialisme à l'échelle mondiale, et de la résistance visant à le surmonter ou à l'atténuer »². Ce Sud,

² Boaventura De Sousa Santos, cité par Ricard Lanata (2019), p. 20, note de bas de page 1.



qu'il soit au nord ou pas, se retrouve sous la forme des populations exclues et marginalisées. Ainsi comprise, la notion de Sud permet de sortir du dualisme entre pays développés et pays sous-développés. Nous devrions plutôt parler *des* Suds.

- Système-Terre³ : La définition du Système-Terre telle qu'elle se fait comprendre dans l'Annexe II laisse entendre que c'est un complexe d'échange d'énergie. En réalité, il est bien plus que cela. Les sciences du Système-Terre ont pris leur essor à partir de la fin des années 1960, notamment par la prise de conscience d'un tout cohérent et interactif à travers les photographies de la Terre vue depuis la Lune. Cette compréhension de la planète est issue de la mise en relation des diverses sciences et de leurs connaissances d'un monde qui se détruit et se régénère tout le temps, et ce à trois niveaux. Premièrement, la géophysique et la géochimie montrent que toute la matière physique, chimique et minérale participe à cette *reconstruction génératrice*, notamment à travers la tectonique des plaques grâce à laquelle la matière est engloutie dans le manteau terrestre avant de réapparaître à la surface, transformée. Deuxièmement, la géobiologie admet qu'il n'est pas possible de comprendre la Vie comme un phénomène autonome, étant bien plutôt la propriété émergente de la dynamique de la Terre. Autant la partie inerte que la partie vivante du Système se complexifie avec le temps, et l'activité métabolique d'un être se comprend alors comme un cycle géochimique à l'échelle locale. Aussi, la Vie participe au cycle de reconstruction génératrice en remplaçant le métabolisme de sa biomasse, en se reproduisant et en laissant une marque sur les environnements ; la Vie est une force géologique. Enfin, troisièmement, le processus civilisationnel participe au Système-Terre, en se complexifiant lui aussi, dont les origines découlent des cycles géophysiques, géochimiques et géobiologiques. Le Système-Terre est porteur des civilisations, la Terre est civilisation. Ainsi, le Système-Terre apparaît dans toute sa complexité, créant des ponts entre les sciences naturelles et les sciences humaines. De cette compréhension découle logiquement que nous ne sommes pas maîtres et possesseurs de la Terre, c'est bien plutôt l'inverse. Si nous voulons convenablement faire face aux grands changements environnementaux, nous aurons alors tout intérêt à vouloir nous aider en aidant la Terre.

³ voir Westbroek (2015), p. 957-962.





UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



Annexe II — Les changements environnementaux

Nous nous intéressons ici à l'environnement, au changement climatique, aux changements environnementaux et, plus largement, au Système-Terre. Pour cela, nous allons comprendre comment les activités anthropiques impactent ce système et pourquoi le consensus scientifique sur le réchauffement climatique est d'*au moins* 97 %, voire 100 %¹.

L'histoire des sciences du climat

Les sciences du climat se basent sur des connaissances scientifiques de plus de deux siècles, stabilisées depuis le milieu du XIX^e siècle. En effet, nous pouvons citer, parmi les grandes avancées, Horace Benedict de Saussure qui, dans les années 1780, se questionnait sur le froid qu'il fait en altitude alors que l'on se rapproche du soleil, et Joseph Fourier qui démontrait en 1824 que l'atmosphère joue un rôle dans ce fait ; en 1857 et 1861, Eunice Foote et John Tyndall ont identifié les molécules de H₂O et de CO₂, CO₂ dont Svante August Arrhenius et Thomas Chamberlin ont démontré le rôle dans la variation de température à la toute fin du XIX^e siècle, et Robert William Wood en 1909 qui a expliqué que l'"effet de serre" est une expression impropre pour parler du système d'échange énergétique dans le système terre-océan-atmosphère, mais qu'il s'agit bien plutôt de rayonnement en infrarouge (IR) et du bilan radiatif de la planète. Enfin, l'élément clé dans le réchauffement climatique actuel a été l'identification de l'augmentation du CO₂ anthropique dans l'atmosphère par Charles Keeling en 1958. Avec des formules physiques éprouvées, comme la loi de Stefan-Boltzmann et l'équation de Myhre, il est avéré que l'augmentation de la concentration en CO₂ de l'atmosphère entraîne une augmentation du bilan radiatif — appelé « forçage radiatif » — et donc une augmentation de la température. Avec des milliers d'articles scientifiques publiés sur la question, un consensus scientifique concernant le réchauffement climatique s'est consolidé² ; nous ne pouvons donc pas parler d'une "pensée unique" mais du résultat de la démarche scientifique.

¹ voir Cook *et al.* (2016) ; Powell (2017).

² voir Oreskes (2018), p. 36-37.



Le Système-Terre

Le Système-Terre est un système ouvert échangeant de l'énergie et de la matière avec l'extérieur. L'Institut de physique du globe de Paris indique sur son site internet que ce système est constitué des « [...]interactions entre les différentes couches externes de notre planète [...]. Les surfaces continentales et le fonds des océans [...], l'air, le sol, l'eau et la roche interagissent entre eux »³. C'est l'interface d'échange d'énergie entre la lithosphère, la biosphère, la cryosphère, l'hydrosphère et l'atmosphère. Comme y schématise la Fig.2 ci-dessous, le soleil rayonne l'équivalent de 174 PW (10^{15}), dont 340 W/m^2 sont reçus au sommet de l'atmosphère terrestre et 163 W/m^2 arrivent à la surface. L'atmosphère reçoit en tout 519 W/m^2 (77 solaire, 86 d'évapotranspiration, 18 de convection, 398 du rayonnement terrestre), 340 retournent à la surface. La surface reçoit donc 503 W/m^2 (163 solaire et 340 de retour de la radiation terrestre). En tout,

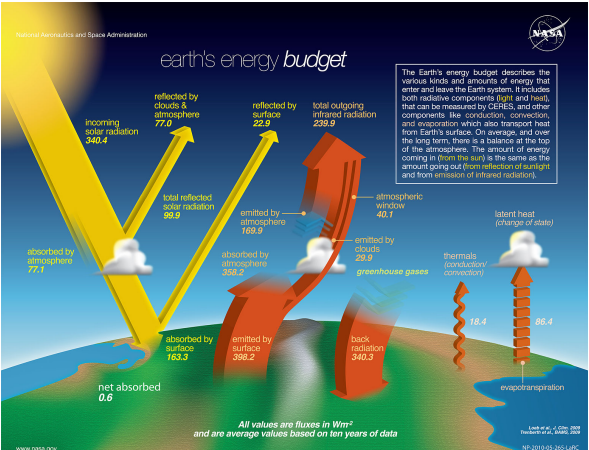


Fig.2 : Bilan radiatif entre l'énergie solaire reçue et l'énergie renvoyée en W/m^2 .

le Système-Terre renvoie 340 W/m^2 dans l'espace (77 réfléchis par l'atmosphère, 23 par la surface, 240 de la radiation terrestre). Le bilan énergétique apparaît nul. Cette énergie reçue par le système, particulièrement à l'équateur thermique, enclenche les circulations atmosphérique et océanique, permettant le transport de chaleur autour du globe.

Les mécanismes influençant le climat⁴

le Système-Terre a connu au fil des milliards d'années d'existence des évolutions majeures de son climat : des moments dits « boule de neige » notamment durant les périodes de Sidérien et du Rhyacien à l'ère paléoprotozoïque il y a 2,4 à 2,1 milliards d'années, aux moments sans calotte glaciaire comme à l'époque de l'Éocène il y a 50 millions d'années. L'hypothèse de la glaciation huronienne a été émise à partir d'indices des

³ Institut de physique du globe de Paris (n.d.).

⁴ Pour cette sous-section climatique, nous nous appuyons sur les travaux d'Emanuel (2020).

couches géologiques du lac Huron en Amérique du Nord, tandis que celle sur l'hypothèse du climat de l'Éocène — un réchauffement d'au moins 6°C en moins de 20'000 ans⁵ — s'appuie sur l'analyse de sédiments du sud des Pyrénées. Dans les deux cas, c'est la variation de gaz à effet de serre (GES) qui entre dans l'équation, de l'O₂ dans la première et du CO₂ dans la seconde. Comment et quels variables modifient le climat du Système-Terre ?

Le climat est influencé par les paramètres astronomiques, atmosphériques, océaniques et continentaux. Parmi les paramètres astronomiques, nous avons déjà cité le rayonnement solaire. S'y ajoutent les cycles solaires (Fig.3), au nombre de cinq : le cycle de Schwabe de 11 ans (le nombre de taches solaires), le cycle de Hole de 22 ans (l'inversion du champ magnétique solaire), le cycle de Gleissberg de 80-90 ans (le minima de taches solaires), le cycle de Suess de 150-200 ans (la variation de l'irradiance solaire) et le cycle de Hallstattzeit de 2'300 ans (les variations à long-terme). Comme y laisse imaginer la Fig.3, une partie de l'augmentation des températures moyennes observées au XX^e siècle s'explique par ces cycles. Les variations du positionnement de la Terre, modifiant la distribution du rayonnement, influencent également le climat, à travers son excentricité (100'000-400'000 ans), son obliquité (41'000 ans) et la précession des équinoxes (26'000 ans). L'ensemble de ces variations est comprise dans ce que les experts nomment les cycles de Milanković.

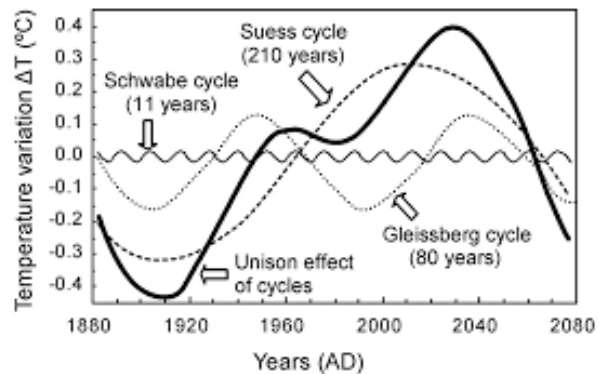


Fig.3 : Relation entre variations de température les cycles de Schwabe, Suess et Gleissberg.

La température varie donc selon le rayonnement solaire et le rayonnement terrestre, mais également selon les GES. Parmi ces gaz, nous trouvons entre autres H₂O (~0,25 %), CO₂ (0,04 %), CH₄, les halocarbones, N₂O, O₃ et les aérosols. À dire vrai, il est impropre de parler de gaz à *effet de serre*. En effet, en 1909, Robert William Wood montre que le blocage du rayonnement infrarouge par le verre n'est pas le principal mécanisme expliquant le réchauffement d'une serre, mais la convection : la chaleur s'accumule à l'intérieur

⁵ voir Chen *et al.* (2018).

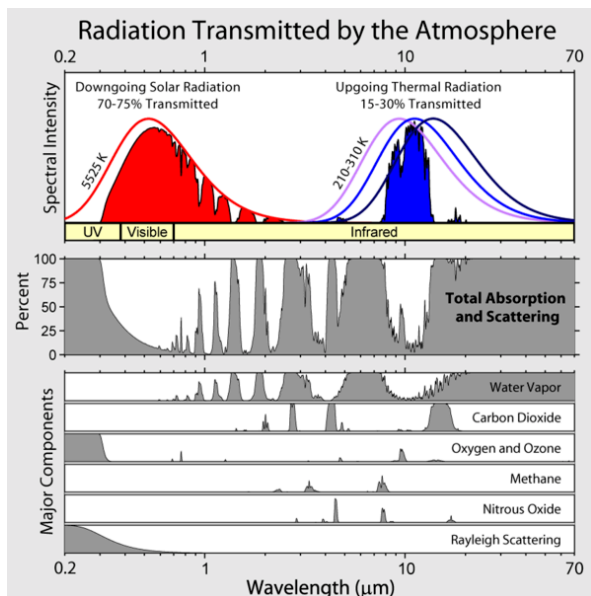


Fig.4 : Longueur d'ondes solaire et terrestre, et absorption par les différents GES.

de la serre, car les parois bloquent les échanges de convection avec l'extérieur, et non parce qu'elles bloquent le rayonnement. Or, pour ce qui est du Système-Terre et de ses échanges avec l'atmosphère, il ne s'agit pas d'un problème de convection, donc d'effet de serre, mais un problème de rayonnement, car les GES laissent passer le rayonnement solaire de courtes longueurs d'onde UV et visible — à l'exception de H₂O et O₃ — mais retiennent le rayonnement terrestre en IR qui s'accu-

mule (Fig.4), ce qui explique le bilan radiatif (Fig.2). Ces GES et la composition de l'atmosphère sont fonctions de processus biologiques — la Vie — et l'humanité est l'espèce qui y contribue le plus. Est-ce qu'une si faible quantité de GES (0,3 %) peut vraiment modifier le climat ? Oui, nous y expérimentons tous les jours : H₂O, 0,25 % de l'atmosphère, est responsable de 72 % de l'effet de serre, en partie par les nuages qui ne correspondent qu'à 0,05 % de l'atmosphère — à peine plus que le CO₂. De nuit, une couverture nuageuse limite la perte du rayonnement terrestre, ce qui explique qu'elle sera plus chaude que sans la couverture ; de jour, la même couverture diminuera le rayonnement solaire, empêchant la surface de chauffer — il fait frais.

Le rayonnement reçu à la surface participe aux mécanismes des mouvements des masses d'air à travers le globe, répartissant schématiquement le chaud vers les pôles, et le froid vers l'équateur. C'est un mécanisme similaire qui influence la température des eaux de surface. Et les deux courants atmosphériques et océaniques s'influencent mutuellement. Les océans stockent, échangent et transportent l'énergie solaire et tempèrent les différences de rayonnement solaire en surface. Cette circulation s'appelle « thermohaline », parce que son moteur est à la fois thermique et le différentiel de salinité dont dépend la densité de l'eau. Cette circulation fonctionne par la plongée d'eaux de surface et la remontée d'eaux profondes liées aux ΔT° et de Δ salinité, ainsi que par la topographie des fonds océaniques.



De plus, les océans sont perturbés par des oscillations régulières, dont la plus connue est El Niño dans le Pacifique Sud, modifiant les vents, la salinité, les températures, les précipitations et la concentration en CO₂. Il existe une oscillation similaire dans l'Atlantique Nord (NAO) qui, en phase positive, explique en partie les temps secs au sud de l'Europe et pluvieux dans le nord, et inversement lors des phases négatives. Ces oscillations sont temporaires, cycliques, et impactent davantage la météo que le climat.

Enfin, le climat dépend de paramètres continentaux comme la latitude, l'altitude, la topographie, l'orographie, la position des continents, la continentalité et la distance à la mer. Ces variables agissent sur des temps géologiques.

Tous ces éléments qui influencent la répartition des climats et des environnements dépendent en grande partie du bilan radiatif. En effet, les facteurs continentaux — à l'exception de la déforestation — se jouent sur des temps longs, les océaniques dépendent de la température et de la salinité ; les paramètres astronomiques sont cycliques et leurs modifications sont mesurées. La Fig.5 montre bien une corrélation entre les variations solaires et la température entre 1880 et 1950, puis un découplage entre les deux variables par la suite.

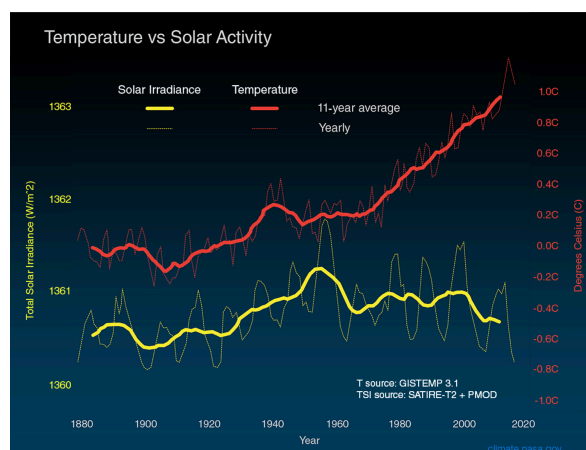


Fig.5 : Comparaison entre l'évolution des températures à la surface (rouge, en °C) et l'énergie solaire reçue (jaune, en W/m²).

Les autres variables ayant changé ces dernières décennies sont atmosphériques, en l'occurrence les GES, CO₂ en tête (Fig.6) : entre 1750–2010, le CO₂ a augmenté de 40 %, le CH₄ de 150 %, l'O₃ de 35 %, et le N₂O de 20 %. Nous savons depuis Svante August Arrhenius et Thomas Chamberlin, en 1896, que l'augmentation de CO₂, entre autres, fait augmenter la température. Comment en être sûr ? Nous avons établi avec la Fig.2 que les GES empêchent la radiation terrestre de totalement s'échapper dans l'espace — et tant mieux, s'il n'y avait aucun GES, il ferait -18°C, et en considérant l'emballement du Système-Terre ce serait -30°C. Mais pourquoi ne pas considérer H₂O dans les discussions sur

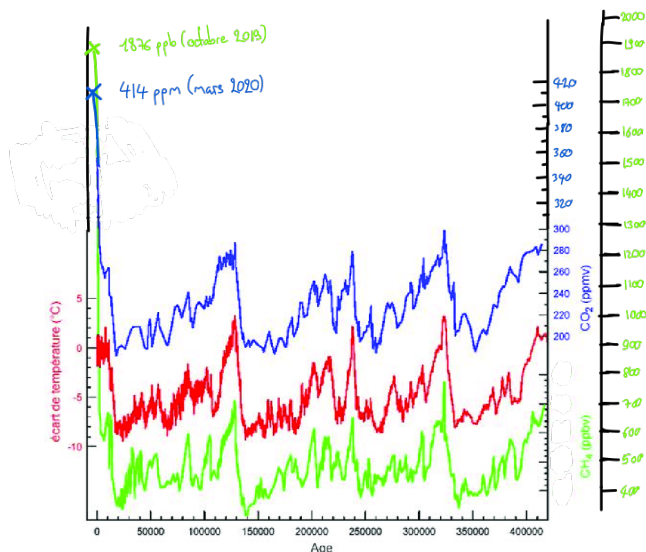


Fig.6 : Évolution entre -420'000 et 2000 du CO₂ (ppm), CH₄ (ppb) et de la température (°C). À lire de droite à gauche (valeurs actualisées).

le changement climatique, alors qu'elle est responsable de 72 % de l'effet de serre total ? Parce que sa concentration n'a pas ou peu été modifiée et qu'elle atteint son équilibre en quelques semaines ; c'est en quelque sorte une rétroaction du système climatique. Tel n'est pas le cas des autres GES, par exemple le CO₂ pour lequel il faut des temps géologiques pour que les concentrations s'ajustent par elles-mêmes.

Naturellement, il arrive que ce soit la fluctuation de température qui engendre une boucle

de rétroaction négative sur les GES de longue vie. Pour simplifier : $T \searrow \Rightarrow \text{alteration} \searrow \Rightarrow \text{CO}_2 \nearrow \Rightarrow T \nearrow$. Parfois, ce sont des éruptions volcaniques qui enclenchent le système : $\text{CO}_2 \nearrow \Rightarrow T \nearrow \Rightarrow \text{alteration} \nearrow \Rightarrow \text{CO}_2 \searrow$. Le Système-Terre met des millions d'années à réajuster cette équation ; or, actuellement, nous ajoutons continuellement et de plus en plus de CO₂, de telle manière que le système ne peut, sur notre échelle de temps, tempérer les modifications. Et la perturbation d'un élément entraîne la perturbation des autres, car le système est complexe.

Ainsi, nous avons, pour simplifier, les paramètres continentaux qui n'ont pas changé, ni les paramètres océaniques, et les paramètres astronomiques qui ont peu changé ; seuls les paramètres atmosphériques ont augmenté. Or puisque la température est fonction des radiations solaires et terrestres et des GES, et que les premières n'ont pas varié, alors l'augmentation des GES entraîne une augmentation de la température. Comme y montre la Fig.7, seuls les modèles climatiques qui incluent le forçage radiatif anthropique (lié aux GES) aux bilans radiatifs naturels expliquent les anomalies de température. Les mesures de ces forçages radiatifs indiquent une augmentation anthropique de $+2,3 \pm 1,1 \text{ W/m}^2$ dans l'atmosphère, dont $1,82 \pm 0,19$ par le seul CO₂, soit une responsabilité de l'ordre de $\frac{2}{3}$ du réchauffement climatique provoqué depuis 1750 pour ce seul gaz⁶.

⁶ voir GIEC (2008), p. 39.



Pour comprendre la suite, nous aurons besoin d'un peu de mathématiques. Cette part du forçage radiatif liée au CO₂ est ainsi formulée par Myhre :

$$\Delta E = \alpha \cdot \ln \frac{C}{C_0}$$

E : énergie
 α : constante 5,35
 C : concentration CO₂
 C₀ : concentration CO₂ avant 1750, soit 280 ppm

Avec une concentration de 395 ppm (données du GIEC prise en 2007), nous trouvons bien +1,84 W/m² ; avec 414 ppm, l'augmentation est de +2 W/m². Nous avons également besoin de la loi de Stefan-Boltzmann liant le rayonnement thermique à la température :

$$E = \sigma \cdot T^4$$

σ : constante de Stefan 5.674·10⁻⁸
 T : température

À la Fig.2, nous avons vu que la Terre rayonnait pour 398,2 W/m², ce qui nous donne une température de 16°C en moyenne. En ajoutant le CO₂, nous obtenons une augmentation de +0,4°C. Si nous additionnons toutes les augmentations de GES, nous vérifions bien l'augmentation de la température de +1°C depuis l'ère pré-industrielle. Pour simplifier, nous pouvons dire que +1 W/m² = +0,5°C.

Les impacts de ces changements climatiques

+1°C en 250 ans, qu'est-ce que ça change ? Et +2°C, voire +4°C d'ici 2100 ? Eh bien à peu près tout :

- +1°C : risques élevés de phénomènes météorologiques extrêmes ;

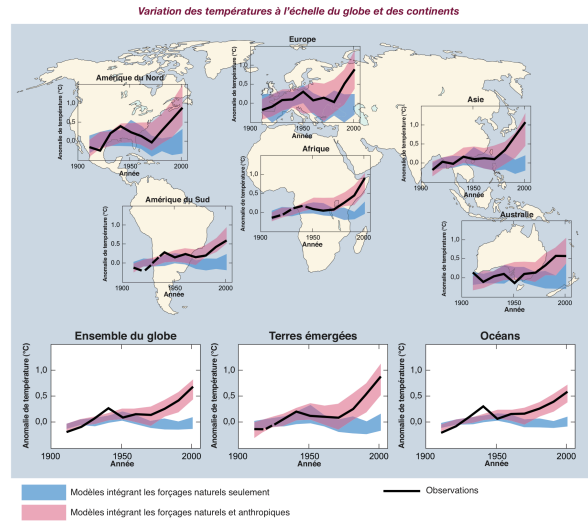


Fig.7 : Variation des anomalies de températures mesurées à la surface (noir, en °C) ; en bleu les modèles climatiques qui intègrent les forçages radiatifs naturels, en rose les modèles qui intègrent les forçages naturels et anthropiques.

- +2°C : risques élevés de menaces pour beaucoup d'espèces et de systèmes uniques, répartition inégale des incidences ;
- +3°C : risques élevés pour la biodiversité et l'économie mondiale, incidences mondiales cumulées, phénomènes particuliers de grande échelle ;
- +4°C : risques élevés pour les écosystèmes de l'Arctique, les récifs coralliens, incidences graves sur les systèmes uniques, sur la sécurité alimentaire et le Système-Terre.

L'histoire du dernier millénaire n'a-t-elle pas vécu ces variations de températures ? Oui et non. Le Petit Âge Glaciaire correspond à une diminution de l'ordre de 0,6°C sur une durée de 500 ans. En comparaison, depuis la sortie de cette période en 1880, la température moyenne dans l'hémisphère nord a augmenté de 1,3°C⁷ (voir Fig.8).

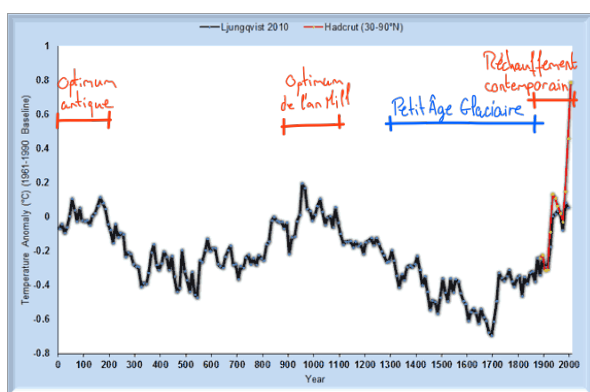


Fig.8 : Reconstruction des températures sur l'hémisphère nord des 2000 dernières années par Ljungqvist (2010) (bleu), et relevés de température instrumentale HadCRUT (rouge).

Plus concrètement, la fréquence et la durées des vagues de chaleur augmenteront, les précipitations seront plus violentes, les océans vont se réchauffer, monter et s'acidifier⁸. Rien qu'en Suisse, les canicules — comme celle de 2003 — se feront plus présentes et plus tenaces, les villes seront plus souvent inondées ; l'épicéa, l'arbre le plus important de l'industrie forestière suisse, risque de disparaître du Plateau, les productions de blé d'hiver ou de la pomme de terre diminueront, les ravageurs seront plus prolifiques, les sécheresses augmenteront ; il y aura des pénuries d'eau en été, et moins de neige en hiver ; une grande partie des glaciers disparaîtra, tandis que la fonte du permafrost risque de créer des éboulements ; les migrations végétales et animales — et donc humaines — vont s'intensifier⁹. En somme, l'habitabilité de la Terre — l'écoumène humain — sera profondément modifié.

⁷ voir Climatic Research Unit (2016, janvier).

⁸ voir GIEC (2015), p. 63.

⁹ voir Académies suisses des sciences (2016), p. 3-4.

Le GIEC¹⁰

Pouvons-nous faire confiance aux données publiées dans les rapports de synthèse du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) ? Reprenons depuis le début.

Comme il n'existe pas de gouvernement mondial de l'environnement, il est nécessaire à la politique environnementale internationale de développer des accords multilatéraux sur l'environnement. Ils se fondent sur un traité qui énonce des objectifs généraux et établit un cadre institutionnel où les États membres peuvent négocier des accords additionnels définissant les règles et modalités spécifiques à respecter. Les conventions, traités, protocoles, doivent être signés par les États *et* ratifiés par les parlements, renvoyant dès lors à du droit positifs, contrairement aux déclarations qui ne sont que signées par les États et sont du ressort du droit déclamatoire.

Les accords internationaux procèdent normalement du général au particulier : d'abord la déclaration, puis la convention, ensuite les conférences, les accords et enfin les protocoles annexes. Dans le cas du complexe de régime du climat, il s'agit de la Déclaration de Stockholm en 1972, de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), créant les Conférences des Parties (COP) permettant de discuter des traités, des accords (Accord de Paris en 2015) et protocoles (Protocole de Kyoto en 1997)¹¹. Les acteurs concernés sont invités à participer, en amont et en aval : il peut s'agir d'ONG, d'entrepreneurs, de scientifiques, etc. En amont pour négocier, en aval pour permettre aux États de rester flexibles et de suivre l'évolution des connaissances scientifiques.

Dans le complexe de régime climatique se lance, suite à la Conférence de Toronto en 1979, un programme international de recherche du climat (First GARP Global Experiment) sous l'égide de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Conseil International des Unions Scientifiques (CIUS). En 1985, les scientifiques du programme ont appuyé sur la forte probabilité

¹⁰ Pour cette sous-section, nous nous appuyons sur les livres d'Aykut & Dahan (2015) et Morin & Orsini (2015).

¹¹ voir Orsini, Morin & Young (2013), p. 29.



d'une hausse drastique des températures moyennes, basée sur des modèles et explications plus complexes que ce que nous avons vu dans la partie précédente. À cette nouvelle, les États-Unis de Bush père, sceptiques, lancent l'idée de l'importance du doute en sciences et de lever ces doutes. Sur pression de l'administration états-unienne, l'OMM et le PNUE créent le GIEC en 1988. Le GIEC est donc né du climatoscepticisme.

Le GIEC est un réseau de plus de 2'000 scientifiques qui sont chargés d'évaluer les études scientifiques relatives au système climatique (groupe de travail 1), aux conséquences environnementales régionales (GT 2), et aux stratégies à mettre en œuvre pour s'adapter aux effets des changements climatiques (GT 3). Chaque groupe élabore trois types de rapports : d'évaluation, de synthèse et un résumé à l'intention des décideurs. Le rapport d'évaluation, dans les 3'000 pages, est rédigé par les scientifiques à l'abri de la sphère politique. Le rapport de synthèse, ~ 300 pages, est déjà une forme de négociation entre scientifiques et politiciens ; c'est un travail de vulgarisation. Enfin, le résumé à l'intention des décideurs, ~ 30 pages, fait l'objet d'un choix des mots très fin et est négocié par les politiciens. Son *approbation* signifie qu'il a été examiné ligne par ligne et approuvé par les pays membres du GIEC (195 États), en consultation avec les scientifiques. Le rapport de synthèse est *adopté*, ce qui indique qu'il a été examiné section par section et adopté par les gouvernements participants, en consultation avec les auteurs. Pour terminer, le rapport principal intégral est *accepté* par les gouvernements, signifiant que ses chapitres exposent le sujet traité de manière complète, objective et impartiale. Il apparaît ainsi que le GIEC et ses rapports ont un rôle politique-scientifique important ; c'est un groupe hybride qui produit une expertise scientifique à l'intention du politique. Mais il ne rédige aucun article scientifique, il n'en fait que la synthèse.

Le GIEC ne produit donc pas de sciences, mais rédige une synthèse des articles scientifiques écrits par des équipes reconnues et publiés dans des revues à comité de relecture également reconnues pour leur sérieux. Ces articles utilisent, pour la plupart, des modèles climatiques qui ont été vérifiés et validés par les données recueillies sur le terrain du passé et du présent, que ce soit par isotopes, dendrochronologie, carottes glaciaires, carottes lacustres, palynologie, recueils historiques écrits. Ils tournent depuis plus de 50 ans,



en se basant sur des connaissances scientifiques de plus de deux siècles concernant la biosphère, l'atmosphère, les océans et les terres, dont la base scientifique est stabilisée depuis le milieu du XIX^e siècle. Il s'agit donc bien d'une science naturelle longue et sûre. Les projections de ces modèles sont dites *incertaines*, en ce sens qu'elles ne peuvent dire "la vérité", de la même manière que le bulletin météo est une projection incertaine du temps qu'il fera le lendemain ; il n'empêche que la météo donnée correspond bien souvent à la réalité du lendemain. Les modèles climatiques fonctionnent peu ou prou avec les mêmes variables. Par ailleurs, la science avance par tentative de réfutation des articles publiés : on teste, on réfute, on affine ; il ne s'agit donc pas d'une pensée unique, mais d'un consensus. La démarche scientifique est foncièrement prudente, et le réchauffement climatique, entre autres, est avéré par les sciences théoriques et les relevés instrumentaux, tandis que les rapports médiatiques dramatisent des positions pour d'autres buts que l'avancée des connaissances, appuyés par les marchands de doutes¹².

Le premier rapport du GIEC, FAR, en 1990, a mis en exergue les liens entre les émissions anthropiques des GES et les changements climatiques. Le rapport est si alarmant qu'il en a résulté un comité intergouvernemental avec pour but de proposer un traité cadre : la CCNUCC. Le deuxième rapport SAR, 1995, a confirmé les effets dramatiques qui surviendraient avec le réchauffement. Il contribue à imposer l'idée du Protocole de Kyoto. Le troisième rapport TAR, en 2001, a conclu que les différents modèles climatiques mènent à une augmentation des températures de 1,4 à 5,8°C par rapport à 1880. Le quatrième rapport de 2007, AR4, a quantifié l'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère, de 280 ppm avant 1750, à 379 ppm en 2005 ; il a attribué à un indice de confiance très élevé — 90-99 % — la responsabilité du réchauffement climatique mesuré aux activités humaines. Il a également indiqué la limite des 490 ppm de CO₂ pour ne pas dépasser le seuil de +2°C d'ici 2100. Enfin, le cinquième rapport AR5, en 2014, a insisté sur le lien entre la déforestation et les changements climatiques, responsable pour 1/4, dont l'Accord de Paris tient compte. Le 6^e rapport, attendu pour 2021, traitera en partie des conséquences sur les sociétés humaines des changements climatiques ; les migrations et déplacements seront notamment discutés.

¹² voir Orestkes (2018), p. 67;71 ; Emanuel (2020),p. 82-83;108-111.



Au terme de cette introduction à la science climatique, nous confirmons que les changements climatiques sont avérés et qu'ils s'expliquent en grande partie par les actions humaines, en particulier un genre de vie demandant une grande consommation de flux de matières et d'énergie. Ces flux se concentrent en grande partie sous la forme de carbone. Ce dernier n'est pas une pollution mais un résultat naturel de tout processus vivant, il est primordial d'y rappeler ; en revanche, l'augmentation rapide de sa concentration entraîne des effets sur l'ensemble du Système-Terre, ensemble complexe dont des effets de seuils sont à craindre et qui, en l'état actuel des connaissances scientifiques, ne mènera qu'à une réduction conséquente non seulement de l'écoumène — c'est-à-dire de l'habitat humain — mais de l'ensemble des écosystèmes terrestres et marins, qui devront certainement y répondre par des migrations. Par ailleurs, nous avons établi que le GIEC ne produit aucune science, mais en fait en quelque sorte l'état de la littérature. Ses rapports sont discutés et disputés, de telle sorte que le résultat final est un consensus politique sur lequel les États participants s'entendent à l'unanimité. Il est par essence scientifique *et* politique, dans le sens où il s'agit de donner « clé en main » des résultats scientifiques aux politiciens. S'il ne fait plus de débat politique quant à sa pertinence, c'est parce qu'il est lui-même le résultat du doute du politique vis-à-vis de la science, science qui a su convaincre le politique de la véracité et le sérieux de ses rapports.



Annexe III – Tableaux de catégorisation

Catégorisation de la presse dite « de gauche »

Tab.18 : Catégorisation de la presse dite « de gauche » selon les idées-clés

Thèmes	Idées-clés	Domaine Public				La Tribune de Genève				Le Courrier
		Robert, C. (2012, 30 juin)	Robert, C. (2019, 8 juin)	Moussadek, M. (2013, 17 juin)	ATS (2014, 12 décembre)	Allermann, A. (2015, 7 octobre)	Faus, J. (2016, 3 octobre)	Macharel, C. (2017, 31 octobre)	Sorwor, G. (2018, 18 septembre)	
Dégradation et marginalisation	CC	X								
	Externalisation	X							X	
	Frontières		X						X	
	Multifactorialité								X	
	Pauvreté		(N)						X	
Conservation et contrôle	Privatisation		X						X	
	Responsabilité	X		X						
	Vulnérabilité									
Sujets environnementaux et Identités	Accords politiques			X	X	X		X		
	Frontières								X	
Conflic et exclusion environnementale	Mobilité									
	Conflic		X						X	
	Frontières								X	
	Pauvreté		(N)						X	
	Privatisation		X						X	
Objets et acteurs politiques	Résistance						X			
	Sécurité		X						X	
	Adaptation			X	X	X	X		X	
	Espoir				X					
Discours apolitiques	Interpellation									
	Nouvelles rep. pol.						X			
	Résistance									
Objets et acteurs politiques	Adaptation									
	CC	X			X	X			X	
	NH									
	Vulnérabilité									
Discours apolitiques	CC					X	X			
	Déterminisme									
	Faits				X	X	X	X		
	Malthus					X	X	X		
	Modernisation								X	
	NH									
	Nombre	X		X			X			
Responsabilité individualisée								X		

Catégorisation de la presse dite « non marquée »

Tab.19 : Catégorisation de la presse dite « non marquée » selon les idées-clés (1^{ère} partie)

Thèmes	Idees-clés	20 Minutes Gaz (2017, 1 ^{er} novembre)	20 Minutes NRP/ATS (2019, 3 décembre)	24 Heures ATS (2019, 29 août)	24 Heures Lenk, V. (2020, 26 mai)	Acrotic ATS (2015, 19 juin)	Acrotic Hemiger, N. (2019, 17 décembre)	Basler Zeitung Bachstein, A. (2019, 5 août)	Jungfrau Zeitung Herrn, Z. (2020, 3 juin)	RTS AFP/JGAL (2013, 17 octobre)	RTS ATS/GRIN (2015, 21 juillet)
Dégradation et marginalisation	CC										
	Externalisation										
	Frontières										
	Multifactorialité						X	X			
	Pauvreté							X			
Conservation et contrôle	Privatisation							X			
	Responsabilité		X	X				X			
	Vulnérabilité		X	X			X				
Conflict et exclusion environnementale	Accords politiques	X						X		X	X
	Frontières										
	Mobilité										
Sujets environnementaux et identités	Conflits				X	X					
	Frontières										
	Pauvreté							X			
	Privatisation										
Objets et acteurs politiques	Résistance					X	X				
	Sécurité						X				
	Adaptation	X			X	X		X	X		
	Espoir						X				
Discours apolitiques	Interpellation	X					X		X		X
	Nouvelles rep. pol.						X				
	Résistance						X				
	Adaptation										
Discours apolitiques	Adaptation	X			X	X		X	X		
	CC										
	NH						X				
	Vulnérabilité		X		X		X				
Discours apolitiques	CC		X	X	X	X					
	Déterminisme				X	X					
	Faits	X		X	X			X			
	Malthus		X			X	X				
Discours apolitiques	Modernisation				X						
	NH						X				
	Nombre		X		X						
	Responsabilité individualisée				X	X		X			

Tab.20 : Catégorisation de la presse dite « non marquée » selon les idées-clés (2^e partie)

Thèmes	Idées-clés	FTS				Schweizer Bauer	SRF	Swissinfo			
		AFP/DS (2015, 24 septembre)	JVA (2017, 8 septembre)	Husain, M. (2018, 8 août)	Cornaz, I./JVA (2019, 27 juillet)			ATS (2017, 8 novembre)	Akerman, M. (2018, 17 juillet)	SRF/Agenturen/ MUV (2020 22 janvier)	Gaiser, U. (2015, 12 octobre)
Dégraderation et marginalisation	CC										
	Externalisation										
	Frontières										
	Multiculturalité					X					X
	Pauvreté										
Conservation et contrôle	Privatisation										
	Responsabilité			X	X						
	Vulnérabilité		X	X	X	X					
Conflict et exclusion environnementale	Accords politiques	X			X						
	Frontières										X
Sujets environnementaux et identités	Mobilité					X					
	Conflicts										
	Frontières										
	Pauvreté										
Objets et acteurs politiques	Privatisation										
	Résistance										
	Sécurité										
Discours apolitiques	Adaptation										
	Espoir	X			X			X			
	Interpellation	X			X						X
	Nouvelles rep. pol.	X									X
	Résistance										
Discours apolitiques	Adaptation										
	CC				X	X					
	NH										
	Vulnérabilité		X		X						
	CC		X		X			X			
Discours apolitiques	Déterminisme										
	Faits		X		X						
	Malthus										X
	Modernisation										
	NH				X						
Discours apolitiques	Nombre		X		X						X
	Responsabilité individualisée					X					

Catégorisation de la presse dite « de droite »

Tab.21 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (1^{ère} partie)

Thèmes	Idées-clés	Allnews				Blick				Die Weltwoche			
		Sachts, J. D. (2018, 8 août)	AFP (2019, 29 août)	Felder, G. (2018, 14 septembre)	Faki, S. (2019, 13 mai)	VOF (2019, 8 septembre)	Hartmann, L. (2019, 16 décembre)	Hartmann, L. (2020, 28 janvier)	Moser, H. (2018, 28 novembre)	Wendt, A. (2019, 17 juillet)			
Dégradation et marginalisation	CC												
	Externalisation	X											
	Frontières			X			X						
	Multifactorialité								X				
	Pauvreté											X	
	Privatisation												
	Responsabilité								X	X			
	Vulnérabilité	X					X			X			
Conservation et contrôle	Accords politiques						X					X	
	Frontières			X		X	X			X		X	
	Mobilité											X	
Conflit et exclusion environnementale	Conflits			X									
	Frontières			X			X			X			
	Pauvreté											X	
	Privatisation												
	Résistance							X				X	
	Sécurité												
Sujets environnementaux et identités	Adaptation							X		X			
	Espoir												
	Interpellation									X			
	Nouvelles rep. pol.									X			
	Résistance												
Objets et acteurs politiques	Adaptation							X		X			
	CC												
	NH												
	Vulnérabilité	X				X				X			
Discours apolitiques	CC				X				X				
	Déterminisme												
	Faits	X					X			X			
	Mathus			X			X						
	Modernisation			X			X			X			
	NH												
	Nombre		X		X								
Responsabilité individualisée								X			X		

Tab.22 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (2^e partie)

Thèmes	Idées-clés	Il Corriere del Ticino					Haidi	La Liberté	Le Nouvelliste	Le Temps
		ATS (2016, 17 février)	ATS (2016, 3 mai)	ATS (2017, 3 novembre)	ATS (2019, 5 août)	Hard, F. (2019, 26 septembre)				
Degradaion et marginalisation	CC									
	Externalisation						X			
	Frontières									
	Multifactorialité	X					X			
	Pauvreté	X						X		
Conservation et contrôle	Privatisation						X			
	Responsabilité	X						X		
	Vulnérabilité		X						X	
Conflic et exclusion environnementale	Accords politiques									
	Frontières						X			
	Mobilité									
Sujets environnementaux et identités	Conflics		X	X						
	Frontières									
	Pauvreté	X						X		
	Privatisation									
Objets et acteurs politiques	Resistance									
	Adaptation									
	CC									
	NH									
Discours apolitiques	Vulnérabilité		X					X		
	CC	(X)	X	X			X			
	Déterminisme		X	X	X		X			
	Faits	X	X	X	X		X			
Discours apolitiques	Mathus			(X)						
	Modernisation	X								
	NH									
	Nombre			X						
Discours apolitiques	Responsabilité individualisée				X					
	Responsabilité individualisée					X				X

Tab.23 : Catégorisation de la presse dite « de droite » selon les idées-clés (3^e partie)

Thèmes	Idées-clés	Le Temps				Luzerner Zeitung	Neue Zürcher Zeitung	Hasler, S. & Kuff, A. (2017, 9 novembre) [vidéo]	Tehonews		
		Caye, J. (2019, 6 novembre) [blog]	Sarnson, Y. (2019, 11 novembre) [blog]	Loquet, A. (2020, 11 mars)	Stadler, M. (2020, 10 février)				Zoll, P. (2017, 6 novembre)	Redazione (2019a, 24 mai)	Redazione (2019b, 15 juillet)
Dégradation et marginalisation	CC										
	Externalisation								X	X	
	Frontières	X							X	X	
	Multifactorialité		X						X	X	
	Pauvreté								X	X	
	Privatisation								X	X	
	Responsabilité	X							X	X	X
	Vulnérabilité								X	X	
Conservation et contrôle	Accords politiques			X					X	X	
	Frontières	X									
	Mobilité										
Conflit et exclusion environnementale	Conflits	X			X						
	Frontières	X									
	Pauvreté										
	Privatisation				X						
	Résistance				X					X	
	Sécurité	X									
Sujets environnementaux et identités	Adaptation				X						
	Espoir										
	Interpellation										
	Nouvelles rep. pol.				X					X	
	Résistance										
Objets et acteurs politiques	Adaptation				X						
	CC							X			
	NH							X			
	Vulnérabilité										
Discours apolitiques	CC	X	X	X	X						X
	Détériorisme				X						
	Faits		X						X	X	
	Malthus	X									
	Modernisation								X		
	NH					X			X		
	Nombre		X						X		
	Responsabilité individualisée										X

Annexe IV – Tests statistiques

Chi² des variables « cadres » et « régions linguistiques »

Tab.24 : Test du Chi² entre « cadres » et « régions linguistiques »

Valeurs réelles	Régions linguistiques			
	Cadres	Romandie	Alémanie	Tessin
Dégradation et marginalisation	9	7	2	18
Conflit et exclusion environnementale	5	1	0	6
Sujets environnementaux et identités	5	2	0	7
Récits apolitiques	12	8	4	24
N _k	31	18	6	55
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$			
Dégradation et marginalisation	10,15	5,89	1,96	18
Conflit et exclusion environnementale	3,38	1,96	0,65	6
Sujets environnementaux et identités	3,95	2,29	0,76	7
Récits apolitiques	13,53	7,85	2,62	24
N _k	31	18	6	55
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		4,23	0,65

Chi² des variables « cadres » et « lignes politiques »

Tab.25 : Test du Chi² entre « cadres » et « lignes politiques »

Valeurs réelles	Lignes politiques			
Cadres	« Gauche »	« Non marquée »	« Droite »	N _j
Dégradation et marginalisation	3	3	12	18
Conflit et exclusion environnementale	2	0	4	6
Sujets environnementaux et identités	0	6	1	7
Récits apolitiques	4	11	11	26
N _k	9	20	28	57
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$			
Dégradation et marginalisation	2,84	6,32	8,84	18
Conflit et exclusion environnementale	0,95	2,11	2,95	6
Sujets environnementaux et identités	1,11	2,46	3,44	7
Récits apolitiques	4,11	9,12	12,77	26
N _k	9	20	28	57
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		15,11	0,02

Tab.26 : Test du Chi² entre « cadres » et « lignes politiques » (presse romande et presse alémanique agrégées)

Valeurs réelles	Lignes politiques		
	Non marquée	Droite	N _j
Dégradation et marginalisation	3	10	13
Conflit et exclusion environnementale	0	4	4
Sujets environnementaux et identités	6	1	7
Récits apolitiques	9	7	16
N _k	18	22	40
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$		
Dégradation et marginalisation	5,85	7,15	13
Conflit et exclusion environnementale	1,8	2,2	4
Sujets environnementaux et identités	3,15	3,85	7
Récits apolitiques	7,2	8,8	16
N _k	18	22	40
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$	11,30	0,01

Tab.27 : Test du Chi² entre « cadres » et « lignes politiques » dans la presse romande

Valeurs réelles	Presse romande			
	Gauche	Non marquée	Droite	N _j
Dégradation et marginalisation	3	0	6	9
Conflit et exclusion environnementale	2	0	3	5
Sujets environnementaux et identités	0	4	1	5
Récits apolitiques	4	7	1	12
N _k	9	11	11	31
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$			
Dégradation et marginalisation	2,61	3,19	3,19	9
Conflit et exclusion environnementale	1,45	1,77	1,77	5
Sujets environnementaux et identités	1,45	1,77	1,77	5
Récits apolitiques	3,48	4,26	4,26	12
N _k	9	11	11	31
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		17,462	0,008



Tab.28 : Test du Chi² entre « cadres » et « lignes politiques » dans la presse alémanique

Valeurs réelles	Presse alémanique		
	Cadres	Non marquée	Droite
Dégradation et marginalisation	3	4	7
Conflit et exclusion environnementale	0	1	1
Sujets environnementaux et identités	2	0	2
Récits apolitiques	2	6	8
N _k	7	11	18
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$		
Dégradation et marginalisation	2,72	4,28	7
Conflit et exclusion environnementale	0,39	0,61	1
Sujets environnementaux et identités	0,78	1,22	2
Récits apolitiques	3,11	4,89	8
N _k	7	11	18
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$	8,34	0,21

Chi² des variables « régions linguistiques » et « lignes politiques »

Tab.29 : Test du Chi² régions linguistiques et lignes politiques (articles)

Valeurs réelles	Lignes politiques			
Régions linguistiques	« Gauche »	« Non marquée »	« Droite »	N.k
Romandie	8	11	9	28
Alémanie	0	6	11	17
Tessin	0	0	6	6
N_j	8	17	26	51
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$			
Romandie	4,39	9,33	14,27	28
Alémanie	2,67	5,67	8,67	17
Tessin	0,94	2,00	3,06	6
N_j	8	17	26	51
Test du Chi²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		14,29	0,01

Tab.30 : Test du Chi² Romandie – Alémanie et « non marquée » – « de droite »

Valeurs réelles	Lignes politiques		
Lignes politiques	« Non marquée »	« Droite »	N.k
Romandie	11	9	20
Alémanie	6	11	17
N_j	17	20	37
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$		
Romandie	9,19	10,81	20
Alémanie	7,81	9,19	17
N_j	17	20	37
Test du Chi²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		1,44

Chi² des variables « dates de parution » et « lignes politiques »

Tab.31 : Test du Chi² entre « dates de parution » et « lignes politiques »

Valeurs réelles	Lignes politiques			
	Dates de parution	Gauche	Non marquée	Droite
2012	1	0	0	1
2013	1	1	0	2
2014	1	0	0	1
2015	1	4	0	5
2016	1	0	2	3
2017	1	2	4	7
2018	1	3	4	8
2019	1	5	12	18
2020	0	4	4	8
N_k	8	19	26	53
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$			
2012	0,15	0,36	0,49	1
2013	0,30	0,72	0,98	2
2014	0,15	0,36	0,49	1
2015	0,75	1,79	2,45	5
2016	0,45	1,08	1,47	3
2017	1,06	2,51	3,43	7
2018	1,21	2,87	3,92	8
2019	2,72	6,45	8,83	18
2020	1,21	2,87	3,92	8
N_k	8	19	26	53
Test du Chi²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$		25,58	0,06

Chi² des variables « cadres » et « dates de parution »

Tab.32 : Test du Chi² entre « cadres » et « dates de parution »

Valeurs réelles	Dates de parution [en années 20xx]									
Cadres	12	13	14	15	16	17	18	19	20	N _{j.}
Dégradation et marginalisation	1	1	0	0	0	4	4	6	2	18
Conflit et exclusion environnementale	0	0	0	0	0	0	2	3	1	6
Sujets environnementaux et identités	0	1	0	2	0	0	1	1	2	7
Récits apolitiques	0	0	1	3	3	4	3	8	4	26
N _k	1	2	1	5	3	8	10	18	9	57
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$									
Dégradation et marginalisation	0,32	0,63	0,32	1,58	0,95	2,53	3,16	5,68	2,84	18
Conflit et exclusion environnementale	0,11	0,21	0,11	0,53	0,32	0,84	1,05	1,89	0,95	6
Sujets environnementaux et identités	0,12	0,25	0,12	0,61	0,37	0,98	1,23	2,21	1,11	7
Récits apolitiques	0,46	0,91	0,46	2,28	1,37	3,65	4,56	8,21	4,11	26
N _k	1	2	1	5	3	8	10	18	9	57
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$								22,73	0,54

Chi² entre « multifactorialité » et « changements climatiques »

Tab.33 : Test du Chi² entre « multifactorialité » et « changements climatiques »

Valeurs réelles	Idée-clé des changements climatiques		
Idée-clé de multifactorialité	Avec l'idée-clé	Sans l'idée-clé	N _j
Avec l'idée-clé	7	3	10
Sans l'idée-clé	23	20	43
N _k	30	23	53
Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$		
Avec l'idée-clé	5,66	4,34	10
Sans l'idée-clé	24,34	18,66	43
N _k	30	23	53
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$	0,90	0,34

Chi² des variables « idées-clés » et « lignes politiques »

Tab.34 : Test du Chi² entre les « idées-clés » et « lignes politiques » (valeurs réelles)

Valeurs réelles		Lignes politiques			
Cadres	Idées-clés	« Gauche »	« Non marquée »	« Droite »	N _j
Dégradation et marginalisation	CC	1	0	4	5
	Externalisation	3	0	4	7
	Frontières	1	0	5	6
	Multifactorialité	0	5	4	9
	Pauvreté	2	1	6	9
	Privatisation	2	0	2	4
	Responsabilité	2	4	9	15
	Vulnérabilité	0	6	9	15
Conservation et contrôle	Accords politiques	5	8	10	23
	Frontières	1	0	4	5
	Mobilité	0	0	1	1
Conflit et exclusion environnementale	Conflits	2	3	6	11
	Frontières	1	0	5	6
	Pauvreté	2	0	6	8
	Privatisation	2	0	2	4
	Résistance	1	1	3	5
	Sécurité	2	2	3	7
Sujets environnementaux et identités	Adaptation	5	6	6	17
	Espoir	1	4	2	7
	Interpellation	0	8	5	13
	Nouvelles rep. pol.	0	3	2	5
	Résistance	1	1	3	5
Objets et acteurs politiques	Adaptation	5	6	6	17
	CC	2	2	2	6
	NH	0	0	2	2
	Vulnérabilité	0	6	9	15
Récits apolitiques	CC	2	9	12	23
	Déterminisme	0	2	4	6
	Faits	4	6	16	26
	Malthus	1	3	5	9
	Modernisation	0	0	6	6
	NH	0	2	3	5
	Nombre	4	9	11	24
	Responsabilité individualisée	0	0	2	2
N_k		52	97	179	328



Tab.35 : Test du Chi² entre les « idées-clés » et « lignes politiques » (valeurs espérées)

Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$	Lignes politiques			
		Cadres	Idées-clés	« Gauche »	« Non marquée »
Dégradation et marginalisation	CC	0,79	1,48	2,73	5
	Externalisation	1,11	2,07	3,82	7
	Frontières	0,95	1,77	3,27	6
	Multifactorialité	1,43	2,66	4,91	9
	Pauvreté	1,43	2,66	4,91	9
	Privatisation	0,63	1,18	2,18	4
	Responsabilité	2,38	4,44	8,19	15
	Vulnérabilité	2,38	4,44	8,19	15
Conservation et contrôle	Accords politiques	3,65	6,80	12,55	23
	Frontières	0,79	1,48	2,73	5
	Mobilité	0,16	0,30	0,55	1
Conflit et exclusion environnementale	Conflits	1,74	3,25	6,00	11
	Frontières	0,95	1,77	3,27	6
	Pauvreté	1,27	2,37	4,37	8
	Privatisation	0,63	1,18	2,18	4
	Résistance	0,79	1,48	2,73	5
	Sécurité	1,11	2,07	3,82	7
Sujets environnementaux et identités	Adaptation	2,70	5,03	9,28	17
	Espoir	1,11	2,07	3,82	7
	Interpellation	2,06	3,84	7,09	13
	Nouvelles rep. pol.	0,79	1,48	2,73	5
	Résistance	0,79	1,48	2,73	5
Objets et acteurs politiques	Adaptation	2,70	5,03	9,28	17
	CC	0,95	1,77	3,27	6
	NH	0,32	0,59	1,09	2
	Vulnérabilité	2,38	4,44	8,19	15
Récits apolitiques	CC	3,65	6,80	12,55	23
	Déterminisme	0,95	1,77	3,27	6
	Faits	4,12	7,69	14,19	26
	Malthus	1,43	2,66	4,91	9
	Modernisation	0,95	1,77	3,27	6
	NH	0,79	1,48	2,73	5
	Nombre	3,80	7,10	13,10	24
	Responsabilité individualisée	0,32	0,59	1,09	2
N_k		52	97	179	328
Test du Chi²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$			75,75	0,19

Chi² des variables « idées-clés » et « régions linguistiques »

Tab.36 : Test du Chi² entre les « idées-clés » et « régions linguistiques » (valeurs réelles)

Valeurs réelles		Régions linguistiques			
Cadres	Idées-clés	Romandie	Alémanie	Tessin	N _j
Dégradation et marginalisation	CC	1	4	0	5
	Externalisation	5	2	0	7
	Frontières	3	3	0	6
	Multifactorialité	5	3	0	8
	Pauvreté	6	2	1	9
	Privatisation	4	0	0	4
	Responsabilité	7	5	3	15
	Vulnérabilité	10	4	1	15
Conservation et contrôle	Accords politiques	12	9	0	21
	Frontières	3	3	0	6
	Mobilité	0	1	0	1
Conflit et exclusion environnementale	Conflits	8	1	2	11
	Frontières	3	3	0	6
	Pauvreté	6	2	1	9
	Privatisation	4	0	0	4
	Résistance	4	1	0	5
	Sécurité	5	2	0	7
Sujets environnementaux et identités	Adaptation	10	6	1	17
	Espoir	5	1	1	7
	Interpellation	8	3	1	12
	Nouvelles rep. pol.	2	2	0	4
	Résistance	4	1	0	5
Objets et acteurs politiques	Adaptation	10	6	1	17
	CC	4	2	0	6
	NH	1	1	0	2
	Vulnérabilité	10	4	1	15
Récits apolitiques	CC	14	5	3	22
	Déterminisme	4	0	2	6
	Faits	12	8	5	25
	Malthus	5	3	1	9
	Modernisation	1	4	1	6
	NH	3	2	0	5
	Nombre	13	6	3	22
	Responsabilité individualisée	1	1	0	2
N _k		193	100	28	321

Tab.37 : Test du Chi² entre les « idées-clés » et « régions linguistiques » (valeurs espérées)

Valeurs espérées	$n_{jk}^{th} = \frac{(n_{j.} \cdot n_{.k})}{n_{..}}$	Régions linguistiques			
Cadres	Idées-clés	Romandie	Alémanie	Tessin	N _j
Dégradation et marginalisation	CC	3,01	1,56	0,44	5
	Externalisation	4,21	2,18	0,61	7
	Frontières	3,61	1,87	0,52	6
	Multifactorialité	4,81	2,49	0,70	8
	Pauvreté	5,41	2,80	0,79	9
	Privatisation	2,40	1,25	0,35	4
	Responsabilité	9,02	4,67	1,31	15
	Vulnérabilité	9,02	4,67	1,31	15
Conservation et contrôle	Accords politiques	12,63	6,54	1,83	21
	Frontières	3,61	1,87	0,52	6
	Mobilité	0,60	0,31	0,09	1
Conflit et exclusion environnementale	Conflits	6,61	3,43	0,96	11
	Frontières	3,61	1,87	0,52	6
	Pauvreté	5,41	2,80	0,79	9
	Privatisation	2,40	1,25	0,35	4
	Résistance	3,01	1,56	0,44	5
	Sécurité	4,21	2,18	0,61	7
Sujets environnementaux et identités	Adaptation	10,22	5,30	1,48	17
	Espoir	4,21	2,18	0,61	7
	Interpellation	7,21	3,74	1,05	12
	Nouvelles rep. pol.	2,40	1,25	0,35	4
	Résistance	3,01	1,56	0,44	5
Objets et acteurs politiques	Adaptation	10,22	5,30	1,48	17
	CC	3,61	1,87	0,52	6
	NH	1,20	0,62	0,17	2
	Vulnérabilité	9,02	4,67	1,31	15
Récits apolitiques	CC	13,23	6,85	1,92	22
	Déterminisme	3,61	1,87	0,52	6
	Faits	15,03	7,79	2,18	25
	Malthus	5,41	2,80	0,79	9
	Modernisation	3,61	1,87	0,52	6
	NH	3,01	1,56	0,44	5
	Nombre	13,23	6,85	1,92	22
	Responsabilité individualisée	1,20	0,62	0,17	2
N _k		193	100	28	321
Test du Chi ²	$Chi^2 = \sum_{jk} \frac{(n_{jk} - n_{jk}^{th})^2}{n_{jk}^{th}}$			52,91	0,88